

novembre / décembre
2009

vol. XCIX nos 9-10

L'Action NATIONALE

L'ACTION NATIONALE volume XCIX numéros 9-10 — novembre-décembre 2009



Éditorial

Notre État contre nous-mêmes

Dossier

Le Québec et la Défense du Canada

Renouvellement du politique

**Jeter les bases d'un nouveau
nationalisme au Québec**

**L'Action
NATIONALE**

volume XCIX numéros 9 et 10
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2009

envoi de publication

PAP N° 09113

N° de la convention 0040012293

En couverture

François Vincent

71106, *Gouache vinyle sur toile, 2006, (H 122 x L 152 cm)*

© Collection Loto-Québec

François Vincent est né en 1951 à Montréal. Il a obtenu en 1974 son baccalauréat spécialisé en arts plastiques de l'Université du Québec à Montréal. En 1983 et 1984, il a travaillé avec le maître-imprimeur François-Xavier Marange, à Montréal et à Paris. On a présenté ses œuvres en solo de nombreuses fois au Japon, en France, et au Canada. Ses œuvres sont présentes dans plusieurs collections telles que la Banque d'œuvres d'art du Conseil des Arts du Canada, le Musée national des beaux-arts du Québec et le Musée d'art contemporain de Montréal.

Prix et mentions

- 1998 – Prix Prix Jacques-Cartier des Arts, Les entretiens Jacques-Cartier, Lyon, France
- 1990 – Grand prix, Concours d'estampe Loto-Québec
- 1990 – Mention du jury à l'exposition du CQE, 40 Gravadores do Quebeque, Lisbonne, Portugal
- 1989 – Grand prix Loto-Québec, Biennale du dessin, de l'estampe et du papier du Québec
- 1983 – Biennale du dessin et de l'estampe du Québec

Pour plus d'information :

Galerie Orange
81, rue Saint-Paul Est
Montréal QC H2Y 3R1

(514) 396-6670

info@galerieorange.com

www.galerieorange.com

Location d'outils **SIMPLEX**

*Une entreprise québécoise
en affaires depuis 1907*



*Heureuse de participer à la construction
de la référence québécoise.*

36 succursales pour mieux vous servir

simplex.ca

- Montréal : 1.800.361.1486
- Québec : 1.800.284.7571
- Ottawa : 1.888.408.8807



L'Action NATIONALE

82, rue Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514-845-8533

Numéro sans frais : 1-866-845-8533

Télécopieur : 514-845-8529

revue@action-nationale.qc.ca

www.action-nationale.qc.ca

Directeur : Robert Laplante

Directeur adjoint : Sylvain Deschênes

Comité de rédaction : Dave Ancil, chercheur postdoctoral, Chaire Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie (UQAM); Mathieu Bock-Côté, doctorant en sociologie (UQAM); Sylvain Deschênes; Lucia Ferretti, professeure (UQTR); Richard Gervais, philosophe; Lise Lebrun, animatrice communautaire; Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM); Denis Monière, professeur (Université de Montréal); Michel Rioux; Pierre Serré, chercheur. **Comité de lecture :** Claude Bariteau, anthropologue (Université Laval); Jean-Jacques Chagnon; Lucia Ferretti; Alain Laramée, professeur, (TÉLUQ); Chrystiane Pelchat, enseignante; Marc Urbain Proulx, économiste, UQÀC; Pierre-Paul Proulx, économiste, Université de Montréal; Paul-Émile Roy, écrivain. **Membres du jury du prix André-Laurendeau :** Jean-Louis Bourque (politologue); Julien Goyette (UQTR), Paul Sabourin (Université de Montréal); **Membres du jury du prix Richard-Arès :** Robert Comeau (Chaire Hector-Fabre UQAM); Simon Langlois (Université Laval); Michel Seymour (Université de Montréal). **Comptes rendus :** Paul-Émile Roy; Mathieu Bock Côté.

**CURIEUX UN JOUR.
CURIEUX TOUS LES JOURS.**

ABONNEZ-VOUS



◆ On n'est jamais trop curieux ◆

Éditorial

- Notre État contre nous-mêmes
-*Robert Laplante* 4

Articles

- Gérard Picard, l'inconnu
-*Pierre Vadeboncoeur* 17
- La FTQ, le français, le Québec...
-*Fernand Daoust* 23
- Un Québec qui n'ose dire son nom
-*Charles-Philippe Courtois* 49
- Le projet d'indépendance du Québec piégé par l'électoratisme et le parlementarisme
-*Pierre Graveline* 57
- Jeter les bases d'un nouveau nationalisme au Québec
-*Claude Girard* 65

Chronique internationale

- Mondialiser les esprits
-*Dave Anctil* 94

Dossier

LE QUÉBEC ET LA DÉFENSE DU CANADA

- Présentation du dossier
-*Stéphane Roussel* 110
- Le débat entre « missions de maintien de la paix » et « missions de combat »
-*Jocelyn Coulon* 114
- L'Arctique: fin ou moyen ?
-*Marie-Christine Lalonde-Fiset* 126
- Budget de la Défense: le Canada à la croisée des chemins
-*Aude-Emmanuelle Fleurant* 135
- La nouvelle dynamique de l'industrie de défense québécoise
-*Yves Bélanger* 156
- Les études de sécurité au Québec
-*Michel Fortmann* 170
- L'enseignement de l'histoire militaire au Québec
-*Yves Tremblay* 178

Lire

- LIRE LES ESSAIS 192
- LIVRES REÇUS 214
- INDEX DES AUTEURS 2009 217

Robert Laplante

NOTRE ÉTAT CONTRE NOUS-MÊMES

Le jugement de la Cour suprême du Canada invalidant la loi 104 – une loi votée à l’unanimité par notre Assemblée nationale pour mettre fin aux stratagèmes de contournement de la loi 101 – n’aura pas fait beaucoup de bruit. Quelques déclarations ici et là, une décevante prestation du Bloc québécois, pourtant aux premières loges pour lancer la charge, mais rien de substantiel, comme si la résignation avait déjà pavé la voie à ce tribunal étranger. Il aura fallu l’action de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour que les choses commencent à prendre forme.

La soirée du 16 novembre dernier a constitué le premier véritable moment de mobilisation alors qu’une quinzaine de groupes et organisations ont répondu à l’appel de Mario Beaulieu et de la SSJBM. Fait marquant de la soirée, l’engagement clair et ferme des trois principales centrales syndicales à mener la bataille. Les quelque six cents personnes qui ont assisté à l’événement ont pu sentir une ferveur qui ne s’était guère manifestée de telle sorte depuis longtemps. Une détermination et une volonté d’en découdre avec les forces hostiles au français y sont apparues sous un jour prometteur. Il est désormais pensable de voir la société civile se mettre en marche. La mobilisation, autour de cet acte usurpateur, dépassera, et de loin, les seuls aspects juridiques requis pour bricoler une réponse acceptable aux

yeux de l'ordre juridique *canadian* illégitime. Il ne s'agira pas seulement de réclamer une parade, cela sera l'occasion de reprendre la lutte pour instaurer un ordre français dans notre vie nationale.

Ce jugement aura – il a déjà – l'effet d'un catalyseur : il va faciliter la cristallisation de toutes les inquiétudes montantes au sujet de la détérioration de la place et du statut du français. Une nouvelle définition de la situation commence à prendre forme et à servir de référence commune à un nombre grandissant d'acteurs du combat national. Des acteurs de la société civile, pour l'essentiel. Car les partis politiques en cette matière comme en bien d'autres ne sont plus en phase avec le mouvement national. Leurs discours et les positions qu'ils tiennent traduisent un inquiétant décalage : ils ne saisissent guère la nouvelle donne linguistique. Comme des généraux devisant sur la ligne Maginot, les partis souverainistes s'entêtent à lire la situation avec une grille d'analyse périmée. Le monde a changé et les pressions qui s'exercent sur le français dans le Canada post-référendaire et surtout dans un ordre provincial inconditionnellement consentant à la minorisation de notre peuple ont radicalement changé les données du problème et, du coup, l'espace des solutions qui s'imposent.

Ces partis politiques déphasés finiront bien par rejoindre le courant des forces vives, mais, à l'évidence, ils devront d'abord prendre acte du nouvel ordre des choses que ce jugement révèle bien davantage qu'il n'inaugure. Le Canada n'a jamais accepté la volonté du Québec de faire du français la langue commune et normale de sa vie nationale. L'establishment anglo-montréalais et une partie importante des communautés anglicisées non plus. L'État *canadian* et ceux qui le servent ici n'ont eu de cesse de financer à même nos impôts le travail de sape de l'ordre linguistique,

cela, c'est connu. De jugements en contestations, la loi 101 a été totalement dénaturée et rendue inoffensive. Au fur et à mesure que le temps passait, le régime linguistique antérieur se réinsérait dans l'ordre social, y induisant une logique institutionnelle qui s'est fort bien accommodée des changements démographiques et des pressions fédérales (guerre de propagande culpabilisatrice sur l'ouverture au monde, sur le nécessaire bilinguisme, etc.) et de l'action constante des lobbys anglophones pour multiplier les brèches dans l'ensemble des institutions québécoises.

Le tort des politiciens provinciaux souverainistes aura été de s'accommoder de chacune des agressions qu'on a fait subir à la loi 101 au nom d'un ordre constitutionnel illégitime en s'acharnant à essayer de minimiser les pertes et, du coup, en cautionnant chacun des reculs par un consentement tacite à cette constitution dont ils se gaussaient pourtant n'avoir jamais vu notre Assemblée nationale la signer. Ils se sont coulés dans la gouverne provinciale renonçant à réorganiser les rapports majorité/minorité comme l'exigeait l'économie générale de la Charte de la langue française. De recul en recul, la restriction mentale a fini par primer tout le reste. Tripotage des données, manipulations des rapports, concepts fumeux, génuflexions devant les puissances anglos et peur démissionnaire de faire la chicane, l'esprit du Centaur aura fini d'atrophier la pensée des professionnels de la politique souverainiste, les amenant à dresser un état de situation qui aura laissé libéraux fort aise de continuer la besogne. La peur pleutre aura pavé la voie au consentement hypocrite.

Les libéraux au pouvoir n'ont pas manqué de s'en trouver réjouis de n'avoir qu'à laisser aller les choses pour que l'ordre ancien regagne le terrain. La pensée démissionnaire a vite fait de se draper dans les oripeaux du bilinguisme et, de l'administration publique aux institutions d'enseignement,

des services de santé aux messages d'accueil, l'esprit « *press nine* » a tout contaminé. La vertu de tolérance donnait prétendument bonne conscience et il ne manquait pas d'occasions pour que le conformisme lâche ne facilite le consentement à la minorisation. La loi 101 émasculée donnait bonne bouche à tout le monde. Et fournissait le plus formidable paravent derrière lequel les forces hostiles ont pu avancer pour instrumentaliser l'ensemble de nos institutions et les retourner contre nous-mêmes. Les coups de gueule de France Boucher couvrant aisément les murmures embarrassés des péquistes accablés des analyses des Charles Castonguay, Marc Termote et autres empêcheurs de se rassurer dans le noir, le « dossier » linguistique prenait le dessus sur la condition du français au point d'en devenir « ringard » pour la rectitude politique bien-pensante tellement heureuse de se proclamer ailleurs, bien au-delà de ce sujet dépassé et de se savoir affranchie de ce temps jadis.

Le jugement contre la loi 104 vient de sonner la fin de la démission béate. Plus moyen de se laisser porter par les pontifs de l'ouverture et de la tolérance. Les juges *canadian* ont frappé pour tuer : c'est le retour au libre choix... pour ceux qui peuvent se le payer et convaincre les fonctionnaires qui leur tâteront le parcours scolaire authentique. Plus moyen désormais de se faire accroire que la paix linguistique donne de savoureux fruits. C'est le retour du refoulé, le vieux compromis bancal de la loi 63 et de ses tests revient hanter la législation provinciale. L'ineffable Christine Saint-Pierre n'a pas fini de dire des insignifiances : tout le jugement dirige le législateur provincial dans un véritable marécage. Car il n'y a pas de voie mitoyenne : le français fait la norme ou il est accessoire, il s'impose ou l'on en dispose.

Les commissions scolaires anglophones qui se sont réjouies de pouvoir enfin renouer avec la croissance ne se trompent

guère. C'est cela qu'elles recherchaient, c'est cela que leur donne le jugement, quelle que soit l'avenue que retiendra le gouvernement provincial. Tel est son vœu, tel est son ordre. Et à cet ordre, les libéraux et autres pseudofédéralistes souscrivent inconditionnellement. Il n'y aura pas de conflit linguistique, juste un autre compromis *canadian*. Le Canada se sent fort, l'establishment anglo-montréalais se sent fort, l'aspiration nationale leur apparaissant désormais faible et inoffensive, le retour à la normale est commencé. Et toutes les bonnes âmes, tous les savants mesureurs de vertus sont prêts pour l'enchère. Ils sont prêts à tout pour tasser le Québec, y compris à laisser transformer leur Charte des droits en encan dès lors qu'il s'agit de casser le Québec. Peu leur chaut, en effet, de laisser les riches s'acheter des droits, de dresser ainsi le *barguignage* comme règle de droit: *Canada knows best!* Cette Charte qu'ils vénèrent, il ne leur fait rien de la dévoyer pourvu que cela serve à réduire les frenchies à leur bourgade. La belle affaire!

On va voir ce qu'on va voir.

La question linguistique se pose désormais dans les ruines du fair-play auquel trop de politiciens ont voulu faire semblant de souscrire. Les moulins broient lentement, mais toujours ils profitent des vents. L'État *canadian* aura mis plus de trente ans pour y parvenir, mais il a finalement restauré l'intégralité de sa logique dans la politique linguistique de la province. Ceux-là qui faisaient carrière à faire semblant de trouver un moyen de moyenner n'ont plus d'alibi. Si le Québec veut vivre en français, il devra rompre. Si les Québécois veulent que leur Assemblée nationale traduise leur volonté nationale, ils devront rompre. Cela est plus évident que jamais.

Mais ce qui désormais saute aux yeux avec une aveuglante clarté, c'est que cette rupture passera d'abord par une révi-

sion radicale de notre complexe institutionnel. Nous avons toujours pensé que notre demi-État constituait un outil d'émancipation. Nous avons toujours pensé que, même incomplet, il nous permettait d'avancer, de faire des gains. Ce jugement vient briser cette croyance : rien n'est pérenne pour nous dans le cadre *canadian*. Non seulement rien ne dure et ne peut durer, mais pis encore, notre État a été retourné contre nous-mêmes. C'est avec nos impôts qu'on finance la destruction de nos lois. Et c'est avec l'ordre institutionnel que nous avons construit que nous sommes en train de ruiner notre avenir, de tuer les conditions de notre émancipation.

Car la mise en minorité du français au Québec ne se fait plus dans la vieille logique d'apartheid qui avait si confortablement assis la domination anglaise sur notre territoire national. Ceux-là qui luttent pour instaurer le bilinguisme, pour vivre ici en ignorant notre langue et notre culture ne sont plus les membres d'une minorité historique. La communauté anglophone de Montréal n'a plus la démographie pour soutenir ses institutions. Et c'est pourquoi elle lutte avec acharnement pour reprendre le contrôle de l'immigration, pour diriger vers ses écoles, vers ses hôpitaux, vers ses universités les immigrants que la logique et la réalité nationale normale devraient diriger vers les institutions communes qui fonctionnent en français. Avec l'aide d'Ottawa, avec le concours des libéraux qui leur doivent leur élection, les élites qui se cooptent dans ces institutions n'ont de cesse de courtiser l'immigration pour se donner des assises plus larges que ce vaudrait à la communauté anglophone tout partage équitable des ressources reposant sur son poids démographique.

La force réelle des institutions anglophones du Québec ne repose plus désormais que sur les forces vives de l'immigration et sur l'assimilation. Ce sont les anglicisés bien davan-

tage que les WASP de jadis qui désormais mènent la charge. Ils veulent vivre dans le *mainstream America*, sont *canadians first and foremost* et constituent le plus solide point d'appui de l'action du gouvernement d'Ottawa. Une dynamique morbide se déploie à vitesse grand V dans les institutions anglophones où la culture québécoise, la réalité du Québec français ne sont plus guère que des manifestations anecdotiques sans importance. Il faut passer une journée sur les campus de Concordia ou de McGill pour s'en rendre compte. Ces institutions ne sont plus au service d'une « minorité historique » qui maintient son poids et ses droits dans une société française : ce sont des machines à produire des relais pour des clientèles tournées vers l'anglosphère exclusivement, une anglosphère multiculturelle et totalement indifférente à l'insignifiante et folklorique *french culture*.

La force de ces institutions, comme celles des services de santé, du monde scolaire et des services sociaux, provient d'abord et avant tout d'une distorsion provinciale : ce sont d'abord les privilèges que leur consent la province de Québec qui leur confèrent un avantage stratégique. Cet avantage est démultiplié dès lors qu'elles s'arc-boutent sur les programmes et institutions fédérales qui leur permettent non seulement d'accroître leurs ressources, mais aussi de se comporter comme des avant-postes d'une majorité étrangère et non pas comme une minorité tournée vers ce qui devrait être sa majorité d'appartenance : la nation québécoise. C'est cela qui s'est beaucoup affirmé au cours des années post-référendaires : le *nation building canadian* a trouvé ses relais pour financer le refus d'intégration. Et il les a trouvés d'autant plus aisément que la gouverne provinciale à laquelle tous les partis se sont ralliés reconduit cette logique en consacrant des iniquités sur lesquelles aucun politicien ne veut revenir tant est forte l'emprise du consentement à la minorisation.

C'est désormais par la manipulation des institutions et programmes provinciaux que se développe d'abord et avant tout les conditions de marginalisation du français. Et c'est la synergie qui se développe entre les actions d'Ottawa et les résultats de la démission provinciale qui donne sa puissance au mouvement d'anglicisation. L'État provincial finance un complexe d'assimilation en train de faire imploser notre métropole. Le mépris de soi, les conduites d'autodénigrement font le reste, laissant la partie facile pour toutes les tactiques de guérilla psychologique que finance Ottawa et visant à démoniser ou à fossiliser les personnes et les groupes qui résistent à la minorisation et refusent de laisser enfermer notre culture dans les vitrines du multiculturalisme.

Quiconque vit à Montréal saisit bien que la situation du français se détériore d'autant plus rapidement que les forces d'anglicisation sont passées de l'hostilité ouverte à l'indifférence systémique. Ce qui va de soi à McGill ou au Royal Victoria devrait désormais aller de soi à l'école primaire et c'est ce que vise la manœuvre des écoles passerelles. L'admission à l'école primaire vient tout simplement remettre le système sur ses bases. Depuis longtemps déjà, l'incurie provinciale a favorisé la remise en place de l'ordre minoritaire. Jamais le gouvernement du Québec n'aurait dû consentir aux amendements imposés par les tribunaux étrangers: à chaque contestation juridique il aurait fallu riposter par une autre loi 101 astucieusement construite pour en réaffirmer la l'esprit et la lettre, les gouvernements péquistes auraient ainsi gagné du temps et favoriser la mise en œuvre de la logique majoritaire en maintenant la confrontation permanente avec l'ordre constitutionnel *canadian*. En s'affalant par crainte de la chicane, non seulement ont-ils donné prise, mais, pis encore, ils se sont interdit de compléter le travail que la loi 101 originelle rendait nécessaire: la reconfiguration des institutions en fonction de la logique nationale.

Refusant cette reconfiguration, le gouvernement du Québec a lui-même laissé dériver le statut du français. Sous couvert d'optimisme, les gouvernements péquistes n'ont pas cru bon de voir à ce que le cégep français devienne le débouché normal pour la très grande majorité des enfants de la loi 101. L'insouciance les a laissés œuvrer à la construction du réseau des centres de la petite enfance sans même qu'ils songent à lui imposer le régime linguistique de la majorité. L'inconscience coupable les a laissés concocter des formules de financement des institutions d'enseignement supérieur qui accordent un scandaleux surfinancement aux institutions anglophones. L'asymétrie inéquitable a fini par imprégner totalement la machine de l'État et par contaminer tout l'appareillage bureaucratique au point de traduire désormais de façon systémique l'inacceptable privilège de bénéficier d'une allocation de ressources publiques sans commune mesure avec le poids démographique réel de la communauté anglophone. C'est ainsi que des écarts n'ont cessé de se creuser jusqu'à consacrer la bêtise absolue: le partage à 50-50 des fonds consacrés à la création de deux mégacentres hospitaliers universitaires à Montréal.

Personne au Parti libéral au pouvoir ne se plaindra de ces iniquités structurelles qui avantagent si bien leur clientèle électorale de prédilection. Et personne ne s'en désolera à Ottawa qui ne trouvera rien à redire à continuer d'en rajouter au point de soutenir des injustices qu'une élite transie n'est même plus capable de dénoncer comme ce fût le cas lorsque la Fondation canadienne pour l'innovation a octroyé 100 millions au CUSM et laissé le CHUM sur le carreau.

Le plus gros cégep du Québec est anglais, dans les universités montréalaises, 57% des postes de professeurs se retrouvent dans les universités anglaises, le mégacentre hospitalier de McGill ouvrira bien avant que le CHUM bricolé ne

voie le jour si jamais même cela se produit, le gouvernement du Québec est le plus gros employeur anglophone de la région métropolitaine. Tout cela dresse l'essentiel du dispositif d'aspiration des immigrants et des Québécois en voie d'assimilation dans l'anglosphère. L'État du Québec travaille désormais à la marginalisation de sa majorité nationale légitime. C'est ce que les partis souverainistes n'ont pas encore compris de la nouvelle donne linguistique.

Il faudra plus que des gestes épars pour redresser la situation. Il faut une approche globale de reconfiguration de l'ensemble des institutions nationales et des institutions de la minorité anglophone historique. Cela va exiger une forme d'intransigeance à laquelle nous ne sommes pas très habitués : l'intransigeance envers nous-mêmes. Nous allons devoir réaliser que notre État ne sera notre État que lorsque nous aurons sorti le Canada d'ici. Cela pourrait bien avoir commencé à se faire en ce lundi de novembre rue Saint-Laurent à Montréal. □

Pour tout savoir sur les essais publiés au Québec



25 \$ par année

45 \$ pour deux ans

taxes et expédition comprises

Commande par la poste:
L'ACTION NATIONALE
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514-845-8533
sans frais, 1-866-845-8533

36 pages couleurs
format tabloïd
3 numéros par année

Montréal

Librairie de l'Université de Montréal
Pavillon Jean-Brillant
3200, rue Jean-Brillant

Renaud-Bray Côte-des-Neiges
5252, chemin de la Côte-des-Neiges

Renaud-Bray Du Parc
5117, avenue du Parc

Renaud-Bray St-Denis (Champigny)
4380, rue St-Denis

Renaud-Bray Fleury
1691, rue Fleury Est

Terrebonne

Librairie Lincourt
191, rue Saint-André

Québec

Zone Université Laval
2305, rue de l'Université,
Pavillon Desjardins, Local 1100

Librairie Pantoute St-Roch
286, rue Saint-Joseph Est

Trois-Rivières

COOPSCO
Université du Québec à Trois-Rivières
3351, boul des Forges, Local 1255
Pavillon Albert-Tessier

Librairie Clément Morin
4000, Boul. des Forges

Sherbrooke

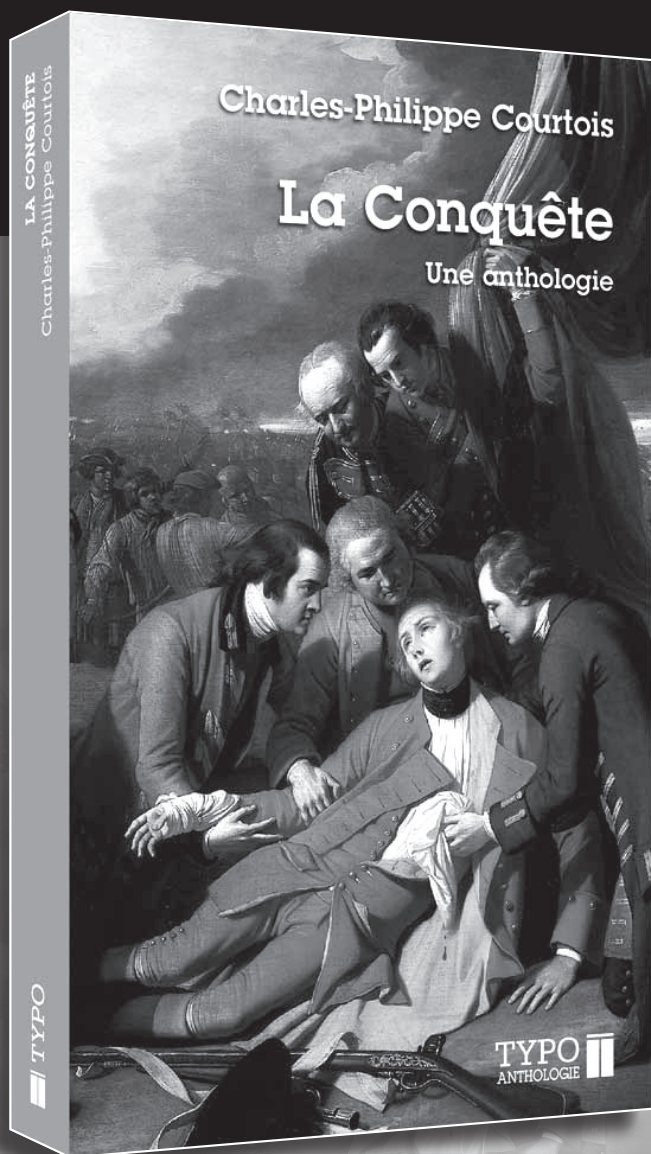
COOP Université de Sherbrooke
2500, boul de l'Université, B5-012
Pavillon multifonctionnel

Rimouski

Librairie L'Alphabet
120, rue Saint-Germain Ouest

On peut également se procurer les Cahiers de lecture à la boutique de L'Action nationale
www.action-nationale.qc.ca

Toutes les interprétations de cet événement majeur



TYPO II

Une compagnie de Quebecor Media

www.edtypo.com

**ARTS VISUELS**

ART LE SABORD | CIEL VARIABLE | ESPACE | ESSE | ETC | INTER | VIE DES ARTS

**CINÉMA**

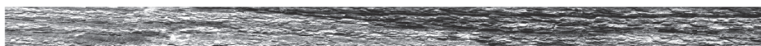
24 IMAGES | CINÉ-BULLES | CINÉMAS | SÉQUENCES

**CULTURE, LITTÉRATURE ET SOCIÉTÉ**

ENTRE LES LIGNES | LETTRES QUÉBÉCOISES | LIAISON | LIVRE D'ICI | LURELU | NUIT BLANCHE | QUÉBEC FRANÇAIS | SPIRALE

**CRÉATION LITTÉRAIRE**

BISCUIT CHINOIS | BRÈVES LITTÉRAIRES | CAHIERS LITTÉRAIRES CONTRE-JOUR | ESTUAIRE | EXIT | JET D'ENCRE | LES ÉCRITS | LIBERTÉ | MCEBIUS | VIRAGES | XYZ. LA REVUE DE LA NOUVELLE

**HISTOIRE ET PATRIMOINE**

CAP-AUX-DIAMANTS | CONTINUITÉ | HISTOIRE QUÉBEC | MAGAZINE GASPÉSIE

**THÉÂTRE ET MUSIQUE**

CIRCUIT | JEU REVUE DE THÉÂTRE | L'ANNUAIRE THÉÂTRAL

**THÉORIES, ESSAIS ET ANALYSES**

ANNALES D'HISTOIRE DE L'ART CANADIEN | ÉTUDES LITTÉRAIRES | INTERMÉDIALITÉS | L'ACTION NATIONALE | PROTÉE | TANGENCE

La culture en revues

sodep

Société de développement
des périodiques
culturels québécois

LES REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES

www.sodep.qc.ca

Pierre Vadeboncoeur

GÉRARD PICARD, L'INCONNU

Le syndicalisme national, la CTCC (la Confédération des travailleurs catholiques du Canada), future CSN, se distinguait avantageusement des syndicats américains dès la fin des années quarante, tout comme de l'esprit initial de son propre mouvement. Cette centrale d'abord réactionnaire avait été fondée en 1921 à l'instigation du clergé selon une idéologie de bonne entente avec les patrons.

Ici, une petite anecdote. Durant mon adolescence, en 1937, un Français, ouvrier de la ville d'Outremont, probablement communiste comme il y en avait beaucoup à Montréal pendant la Crise, me disait, sur un ton persifleur: «Ah! Les syndicats catholiques! Des syndicats de bourriques!»

Ce mouvement alors plutôt pieux était cependant, à l'occasion, dans les années vingt et trente, ressaisi par la base. Des actions vigoureuses sporadiques avaient lieu, menées par des forces ouvrières retrouvant occasionnellement leur dynamisme propre: par exemple, lors de grèves spontanées survenant dans l'industrie de la chaussure et dont on m'a parlé dans les années cinquante, ou encore, quelques conflits d'envergure éclatant dans la grande entreprise, en particulier la grève de l'industrie textile en 1937 ou celles de Sorel dans la métallurgie la même année.

En 1946, Gérard Picard est élu président de la centrale et, peu de temps après, Jean Marchand secrétaire général.

L'orientation et l'esprit de la CTCC vont tout de suite changer profondément. Picard et Marchand l'entraînent dans un syndicalisme impétueux, d'esprit laïque et qui, sans éclat, se dégagera de l'influence des clercs.

La césure est radicale, bien qu'elle fut présentée prudemment grâce à l'habileté de Picard. Les deux leaders propulsent un syndicalisme nouveau, non seulement par rapport à ce qu'avait été la CTCC, mais par rapport au syndicalisme américain, si l'on excepte celui de la CIO (Congress of Industrial Organizations).

La CTCC va dès lors réaliser effectivement un épisode de la Révolution tranquille, plusieurs années avant que celle-ci ne se produise. Autrement dit, un Québec transformé, si prodigieusement nouveau comme on le verra plus tard, notre syndicalisme contribue à l'introduire par un mouvement social d'une ardeur que nous n'avions pas connue encore. Celui-ci culmine dès le début par la grève de l'amiante (1949).

La CTCC prend ses distances par rapport à la société québécoise réactionnaire. C'est une brisure, dont on ne saisit pas alors vraiment la signification et qu'on ne comprend pas tout à fait même aujourd'hui. Révolution tranquille préfigurée, amorcée déjà : quelque chose de majeur est en train de se produire. Quel signe ! La CTCC de Picard, c'est soudain la modernité..

Il faut voir là le premier événement collectif de notre histoire moderne.

On ne saurait classer ce changement parmi nos tâtonnements anachroniques habituels. Ce qui arrive tranche comme avec une lame le cours traditionnel des choses dans un pays alors si lent.

Ce qui se passe grâce à Picard et Marchand, en opposition avec l'histoire générale du Québec à cette époque, c'est une poussée dont on ne mesure pas suffisamment le sens

même aujourd'hui. Deux hommes, mais Picard surtout et de manière plus sûre que Marchand, opèrent, en un instant, une révolution sectorielle qui annonce et accomplit déjà, j'insiste, la Révolution tranquille elle-même, qui allait tout chambouler. La CTCC ne sera plus la même. Le syndicalisme est changé, mais, en outre, par voie de conséquence, l'approche du problème social et l'analyse politique.

C'est dans la foulée de cette nouvelle CTCC que, de proche en proche, parmi d'autres causes alors à l'œuvre, apparaîtront des manifestations individuelles de gauche tout au long des années cinquante : adhésions individuelles au socialisme pour certains, *Cité libre*, contestation accrue du duplessisme, et ainsi de suite. Simple indice particulier de cette ouverture : un Michel Chartrand, par exemple, sans doute avec l'aval de Picard, adhère à la CCF, une gauche politique déjà bien établie dans certaines provinces de l'Ouest mais constamment rejetée au Québec. D'ailleurs, je fais de même.

On voit également des groupes de réflexion politique se former, auxquels participent des membres du parti libéral et aussi des indépendants comme Trudeau et Pelletier, et des professeurs d'université, notamment de Québec. La fin des années quarante et cinquante témoigne d'une radicalisation de la pensée comme de l'action, que personne n'avait prévue.

Le paysage n'est plus le même. Une société va bientôt en remplacer une autre. À terme, surviendront l'arrivée du parti libéral au pouvoir à Québec, la Révolution tranquille et les vastes changements des années soixante.

Picard, en 1946, est déjà, par anticipation, le contemporain de cette suite des choses et, par son action et sa propre indépendance, l'un des grands initiateurs de cette métamorphose.

Il est très curieux de voir de grandes nouveautés se mettre en place dans l'histoire sans qu'on puisse d'abord aisément en deviner l'imminence. En 1950, je ne me rendais pas compte de ce qui viendrait ainsi. La société traditionnelle, sans bruit, était en train de se défaire. Des individus réagissaient instinctivement à la sclérose ambiante, mais sur des théâtres restreints ou personnels. Si le milieu bougeait un peu, c'était par addition de ces efforts plus ou moins isolés. *Cité libre*, entre autres, ne fut qu'une tentative parmi d'autres.

Picard avait créé la nouvelle CTCC. Petit de taille mais intrépide, cet homme, dans le poste d'influence qu'il occupait, représentait le présent, au sens dynamique de ce mot, dans un monde du passé. Il tranchait par cet esprit d'actualité, qui était un esprit d'avenir. Il ne traînait pas d'idées obsolètes avec lui, sauf ce qu'il en fallait tactiquement pour agir sur la société d'alors. Picard était un être singulièrement libre, un novateur qui faisait prendre au milieu environnant une tournure imprévue et décisive, qui était à son image.

On n'a pas encore vraiment mesuré l'originalité de l'événement: un homme faisant pivoter l'histoire, en ce cas celle d'un mouvement social, premier grand moment collectif d'une époque où tant de choses seront bouleversées. Picard n'est pas précédé historiquement dans ce rôle politique. Il n'y a devant lui qu'une conjoncture sur laquelle il agit librement par une action collective jusque-là retardée par les préjugés doctrinaires et les mauvaises habitudes de l'Église, celle-ci empêtrée dans les complications d'une pensée peu faite pour se mesurer aux vraies réalités du social.

Picard, lui, est réaliste. Il est entreprenant. Il voit clair. La plaque tournante de la CTCC et du mouvement social, ce sera lui, éminemment.

Un fameux pas ! La CTCC avait été jusque-là un appareil aux servitudes multiples et enchevêtrées, doctrine, surveillance cléricale, hiérarchie extra-syndicale, buts équivoques parce que visant d'autres fins que celles du syndicalisme et de la lutte sociale. Un méli-mélo d'intentions souvent peu compatibles et tirant l'action hors de la réalité. Une idéologie composite, imprécise, aliénée.

L'Église d'alors, toujours heureuse de l'emprise qu'elle exerçait sur les institutions et les individus, considérait la CTCC comme de son patrimoine et ne voulait sans doute pas lâcher un morceau pareil. Peu d'années suffiront pourtant pour l'émancipation des syndicats à son égard.

En 1946, le Québec est à un tournant mais on l'ignore. En dix ou quinze ans, un grand virage s'accomplira, abrupt, mais c'est une histoire dont on ne devine pas au départ les perspectives. La CTCC de Picard exécute dans son domaine ce virage d'une manière accélérée. Comme cette centrale occupe beaucoup de place à cause du caractère collectif de son action, à cause aussi de son progressisme soudain, elle contribue sans doute à mettre le Québec en branle, autrement dit à introduire *de facto* pour sa part la Révolution tranquille, laquelle n'a pas encore de nom ni d'identité même entrevue. Dans les années quarante et la première partie des années cinquante, on ne devinait pas encore que quelque chose d'historique était en train de se passer. Je puis témoigner de cette inconscience largement partagée. Les faits précédaient évidemment l'interprétation qu'on en donnerait.

En 1949, trois ans après l'élection de Picard à la présidence de la CTCC, un coup de tonnerre : la grève de l'amiante. Pour la première fois, une grève secoue le Québec dans son ensemble. Résonance révélatrice et nouvelle d'un conflit de travail.

Lors de cette grève, «on a senti, me dit Marchand plus tard, toutes les structures sociales craquer». Pour la première fois, l'onde de choc d'une simple grève avait trouvé son écho à la grandeur du territoire. C'est que le pays est en train de changer et de nouvelles forces succéder aux anciennes. La grève de l'amiante, qui a mobilisé le Québec, révèle à la fois ce changement et la nouvelle dynamique qui conduira à la Révolution tranquille.

On est déjà dans une nouvelle époque. Le pays est en branle mais sans qu'on sache encore où il se dirige, ni davantage le fait que les temps ont changé.

Ce qui est admirable, c'est de voir un homme comme Picard, par son seul tempérament, par l'orientation spontanée de sa pensée, par sa jeunesse d'esprit, par sa profonde autonomie, par son coup d'œil, là où il agit, poste de commande important, incarner plus de dix ans d'histoire conduisant à la Révolution tranquille, qui remplira les années soixante.

On a peu parlé de Picard après son départ de la CTCC et depuis son décès. Il est pratiquement disparu même de la mémoire syndicale. C'est étrange et scandaleux. Par sa personnalité, il était déjà par lui-même la nouveauté des temps. Le temps ne s'est guère souvenu de lui ni de cette nouveauté, prophétique, qu'il figurait. □

Fernand Daoust

LA FTQ, LE FRANÇAIS, LE QUÉBEC...*

Quand on a passé le plus clair de sa vie à œuvrer au sein d'une organisation comme la FTQ, on peut difficilement en parler avec détachement ou avec une froide objectivité. J'estime cependant que mon appartenance totale à ce mouvement ne me discrédite pas comme témoin singulier de son évolution. Les fonctions que j'y ai exercées m'ont permis en effet d'observer sa transformation, tout en la vivant intensément moi-même. J'ai aussi été à même de mesurer, tout au long de ces années, les conséquences de son action sur l'évolution de notre société, particulièrement en ce qui concerne la définition de son identité, de sa modernisation et de ses conquêtes sociales.

En vous livrant ainsi ma vision du rôle historique de ce mouvement dans la société québécoise, j'espère contribuer à réhabiliter quelque peu une image que les soubresauts de l'actualité et leur traitement médiatique tapageur déforment souvent injustement. Avec son demi-million de membres, ses dizaines de milliers de militants et militantes bénévoles, ses quelque 1500 conseillers et dirigeants permanents, la FTQ et ses syndicats affiliés constituent un microcosme de notre société. C'est une ruche où s'activent simultanément une multitude de personnes mues par des motivations généreuses, des aspirations nobles; mais, inévitablement, c'est aussi un milieu où gravitent également des personnes

* Allocution de Fernand Daoust devant les invités du Souper-conférence 2009 de *L'Action nationale* à Montréal, le vendredi 30 octobre 2009.

dont les objectifs et les intérêts sont plus limités, voire même égoïstes. La force démocratique de cette organisation, c'est de les démasquer tôt ou tard et de les écarter.

Il serait injuste que des crises épisodiques, aussi scandaleuses soient-elles, déforment à nos yeux la nature réelle de cette grande organisation. Au-delà de ces accidents de parcours, reste en effet la mission fondamentale de ce mouvement qui lutte pour une répartition plus équitable des richesses et le respect accru et généralisé des droits sociaux fondamentaux. Et, au cœur de ces droits, celui de vivre, s'éduquer, travailler et prospérer dans sa langue et sa culture, le français.

Des syndicats pancanadiens et nord-américains

Pour bien comprendre le parcours historique de cette centrale syndicale, il faut faire un bref rappel de ses origines. Aujourd'hui, la FTQ réunit sur le territoire québécois des sections de base de syndicats pancanadiens, quelques syndicats exclusivement québécois et des syndicats nord-américains. Fait à noter, à l'origine, au 19^e siècle, et jusqu'à la fin des années soixante, les syndicats nord-américains regroupaient la plus grande part des effectifs. Avec le temps, une majorité de ces syndicats (dont les sections locales sont affiliées à la FTQ) sont devenus des syndicats canadiens, qui ne conservent aucun lien organique avec leurs vis-à-vis « étatsuniens ». Mais, encore aujourd'hui, de grands syndicats bien enracinés au Québec font toujours partie intégrante d'une structure nord-américaine. C'est le cas notamment du Syndicat des métallos, de l'Association internationale des machinistes et des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce.

Autre caractéristique de la FTQ, les syndicats qu'elle regroupe sont totalement indépendants les uns des autres.

Chacun dispose de statuts et règlements distincts, qui lui confèrent l'essentiel des pouvoirs de gestion. Chacune de ces structures anime la vie syndicale dans ses rangs en y consacrant la presque totalité des cotisations versées par ses membres. C'est dire que la centrale ne touche qu'une infime partie de ces cotisations. Conclusion, le pouvoir de la FTQ sur ses affiliés est essentiellement moral et elle dispose de moyens financiers fort modestes comparés à ceux des grands syndicats dont les sections locales lui sont affiliées.

Des corps étrangers pourtant majoritaires

Comment des syndicats rattachés aux structures de nos voisins du sud et, plus tard, de nos camarades du reste du Canada ont-ils pu regrouper au Québec une majorité des travailleurs et travailleuses syndiqués? Ne s'agissait-il pas de «corps étrangers» dans ce Québec ancestral couvé par son clergé? D'autant plus que toutes ces organisations s'affirmaient non confessionnelles et manifestaient généralement peu de sensibilité face aux questions d'identité culturelle. Jusque dans les années cinquante, il arrivait parfois que des conseillers syndicaux unilingues anglais soient affectés au service de travailleurs et travailleuses à majorité francophones.

Pourtant, dès la fin du dix-neuvième siècle et, même après la création de la CTCC¹, les ouvriers et ouvrières québécois se sont regroupés majoritairement dans ces syndicats. C'est que, pour l'essentiel, ils estimaient avoir besoin d'organisations larges et fortes pour affronter le Capital étranger, qui dominait en grande partie des activités industrielles du Québec. En effet, les travailleurs et travailleuses québécois, comme ceux du Canada anglais, faisaient spontanément confiance à ces organisations qui avaient mené et menaient

¹ La Confédération des travailleurs catholiques du Canada (la CTCC), ancêtre de la CSN, fondée en 1921.

encore des luttes épiques dans les usines, les manufactures et les mines des États-Unis. Ils savaient que ces *unions*, leurs dirigeants et leurs conseillers avaient acquis une connaissance intime des rouages de ces entreprises. Leur expérience concrète de négociation représentait un atout certain.

Une affirmation lente, timide, mais irréversible

Il a fallu attendre les années trente pour que les syndicalistes québécois membres des syndicats pancanadiens et nord-américains réclament à la centrale canadienne, le Congrès des métiers et du travail du Canada (CMTC), la formation, en 1937, d'une structure interprofessionnelle québécoise, la Fédération provinciale du travail du Québec (FPTQ). Il s'agissait là d'affirmation lente, voire timide, d'une identité distincte au sein du mouvement syndical. Il faut dire que nos prédécesseurs se sentaient de plus en plus talonnés par les syndicats catholiques; par ailleurs, comme le remarque l'historien Jacques Rouillard, ces syndicalistes, généralement sympathiques à l'idéal social-démocrate, sentaient l'urgence de se regrouper pour contrer la montée des idées corporatistes, sinon fascisantes, de plus en plus populaires au Québec.

C'est aussi pendant cette période d'avant-guerre que le mouvement syndical nord-américain a connu une grande scission entre les syndicats de métiers et les syndicats industriels². Au Québec, ces derniers allaient se regrouper dans la FUIQ. Au cours de sa brève vie, cette centrale s'affichait

² Ces derniers quittaient l'American Federation of Labor (AFL) pour former le Congress of Industrial Organizations (CIO) en 1938. Au Canada, le vieux Congrès des métiers et du travail du Canada (CMTC) était aussi amputé de la plupart de ses syndicats industriels qui formaient en 1940 le Congrès canadien du travail (CCT), tandis qu'au Québec ils se regroupaient en 1952 au sein de la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ). Les syndicats de métiers, eux restaient affiliés à la Fédération provinciale du travail du Québec (FPTQ).

nettement comme une organisation progressiste, faisant alliance avec le CTCC dans son combat contre Duplessis.

En 1955, la jeune centrale adoptait en congrès « Le Manifeste au peuple du Québec », qui prônait un socialisme démocratique respectant les « traditions des masses canadiennes-françaises ». C'était le début d'une évolution qui allait s'avérer irréversible.

Quelques années plus tard, en 1957, après la réunification du mouvement syndical aux États-Unis dans l'AFL-CIO et au Canada dans le CTC, la FPTQ et la FUIQ fusionnaient pour former la FTQ que nous connaissons aujourd'hui. Il faut dire que les militants et militantes de la FUIQ dont je faisais partie, jugeaient les syndicats de métier conservateurs et compromis avec le régime Duplessis. Or, malgré le fait que notre organisation ait été numériquement plus petite et minoritaire au sein de la famille réunifiée, elle allait y avoir une influence déterminante : elle allait communiquer à la nouvelle FTQ sa volonté ferme d'enracinement et d'identification intime à la société québécoise, à ses aspirations et à son évolution.

Asservissement économique et assujettissement culturel

Permettez-moi d'ouvrir ici une parenthèse pour résumer mon parcours personnel, histoire de comprendre ensuite l'origine des positions et orientations que je défendrai au sein du mouvement syndical. Né dans l'Est de Montréal, et élevé par une mère ouvrière du vêtement, j'ai baigné dans les conditions difficiles que connaissait la classe ouvrière dans les années 30. Aux côtés d'un grand-père nationaliste, qui me parlait d'Henri-Bourassa, j'ai vite été convaincu de la nécessité de lutter pour la préservation de notre langue et de notre culture. En même temps, j'associais plus ou moins consciem-

ment l'asservissement économique des Canadiens français à la domination linguistique et culturelle qu'ils subissaient.

Adolescent, pendant la guerre, je me suis retrouvé membre des Jeunesses laurentiennes où j'ai connu des personnalités marquantes, tels Paul-Émile Robert et Rosaire Morin. Au contact de ce terreau nationaliste, j'allais naturellement devenir militant «anti-conscriptionniste». Alors que je n'avais pas encore acquis le droit de vote, j'ai participé à la campagne menée par la Ligue pour la défense du Canada dans le cadre du plébiscite tenu par le gouvernement libéral de Mackenzie King.

Divergences profondes entre les deux peuples

Rappelons que ce dernier réclamait qu'on le libère de l'engagement solennel qu'il avait pris de ne jamais conscrire les citoyens pour service militaire outremer. Lors de la tenue de ce vote référendaire, le 27 avril 1942, au Québec 71,2 % des citoyens (et 85 % des francophones!) votaient «non», alors que 63,7% des Canadiens à l'extérieur du Québec votaient «oui». C'était la première fois au Canada que les divergences profondes entre les deux peuples fondateurs concernant une question fondamentale s'exprimaient avec autant de force.

Quelques mois plus tard, en octobre, je devins travailleur d'élection, distribuant de la propagande électorale en faveur du «candidat des conscrits» dans Outremont Saint-Jean, Jean Drapeau, en compagnie du jeune virtuose André Mathieu. Celui-ci fut défait lors de cette élection partielle au fédéral par le nouveau ministre des Services armés, le major général Laflèche, grand blessé de la Première Guerre mondiale. C'est lors d'une assemblée publique en faveur de Drapeau que j'ai entendu pour la première fois le passionné militant Michel Chartrand.

J'ai ensuite participé à la campagne électorale de Paul Massé, candidat du Bloc populaire dans mon *comté* de Montréal-Cartier en 1943. Dans ce *comté* cosmopolite, c'est le candidat du Parti progressiste ouvrier, le communiste Fred Rose qui l'emporta de justesse (150 voix) sur le candidat du Bloc populaire.

Les idées progressistes

Par la suite, pendant mes études en relations industrielles, dans le bouillonnement idéologique des années d'après-guerre, je me suis passionné pour les idées progressistes. C'est pendant cette période que j'ai peu à peu transformé et articulé mes intuitions quant au jumelage de la lutte sociale et de l'émancipation nationale. C'est aussi à cette époque que j'ai résolu de travailler au sein du mouvement ouvrier.

Après un bref passage dans un syndicat de la FPTQ, j'entreprenais ma carrière syndicale avec les syndicats industriels en 1950. J'ai participé avec les militants et militantes de ces syndicats à la création de la FUIQ 1952. J'y étais entouré de camarades enthousiastes, intransigeants et engagés. Bien sûr, le plus gros de nos énergies était consacré à lutter contre le régime sclérosant et anti-syndical de Duplessis, mais nous ne ménagions pas nos critiques à l'égard d'un mouvement syndical canadien et nord-américain trop peu sensible à la spécificité culturelle des travailleurs et travailleuses québécois. Nous critiquions aussi la Commonwealth Cooperative Federation, la CCF, que notre centrale canadienne appuyait et que nous trouvions trop centralisatrice, voire ignorante des aspirations des Canadiens français.

La méfiance des progressistes à l'égard du nationalisme

J'étais pour ma part souvent outré de constater que plusieurs de mes camarades syndicalistes engagés dans la lutte contre

toutes les formes de discrimination n'étaient pas scandalisés par la condition des ouvriers et ouvrières francophones, obligés de « baragouiner » l'anglais pour conserver leur emploi ou obtenir des promotions dans l'entreprise. Devant cet état de fait largement étendu, un certain fatalisme ambiant était partagé par le milieu syndical : il fallait parler la langue des possédants.

Il faut dire, par ailleurs, qu'au lendemain de la guerre et de ses horreurs, une méfiance viscérale à l'égard de toute forme de nationalisme était ressentie par beaucoup de progressistes, dont plusieurs syndicalistes. Ils assimilaient plus ou moins consciemment les revendications linguistiques à ce nationalisme qu'ils rejetaient...

Cette crainte s'est amenuisée pour disparaître au cours des années suivantes, à mesure que le nationalisme québécois changeait de peau. Mais les choses n'ont pas changé du jour au lendemain. Lorsqu'au début des années soixante la FTQ participait à la tentative de création d'un NPD québécois, il y eut une scission dramatique : la direction de la centrale se voulait fidèle au NPD fédéral, qui prônait un fédéralisme dit coopératif ; un certain nombre de militants et militantes venus autant de la FTQ que de la CSN voulaient au Québec un parti autonome par rapport au NPD central. Cette tendance, dont je faisais partie, défendait en outre la nouvelle thèse des « États-associés », un concept précurseur de la « Souveraineté-association ». Nos positions irritaient les fédéralistes alors majoritaires. Il y eut scission et nous fondions le Parti socialiste du Québec (PSQ) en 1964³.

3 Élu président provisoire du NPD-Québec en janvier 1963, je présidais en juin de la même année le congrès d'orientation où il fut décidé de créer le PSQ. Ce qui fut fait en novembre de la même année, consacrant ainsi la scission avec le NPD. Suite au congrès de fondation, je cédais la présidence du nouveau parti à Michel Chartrand.

Malheureusement, ce parti boudé par les directions de la FTQ et de la CSN est resté groupusculaire.

J'ai payé le prix de mon engagement au PSQ à l'occasion de deux élections à la direction de la FTQ⁴. Mes adversaires me stigmatisaient comme le «fossoyeur du NPD québécois» et la tendance que je représentais comme celle des «petits bourgeois nationalistes⁵»

Des années cruciales

Malgré toutes ces divisions entre «conservateurs», «progressistes» et «nationalistes», la FTQ a fait l'unanimité pour appuyer les grandes réformes de la Révolution tranquille. Elle accueillit et salua donc avec enthousiasme la nationalisation de l'électricité, la création du ministère de l'Éducation, la réforme de l'aide sociale et elle réclama avec force la mise sur pied d'un régime public d'assurance-maladie.

Si elle s'opposa au gouvernement Lesage concernant la réforme de la législation du travail, c'est qu'il n'allait pas assez loin dans la reconnaissance du droit d'association des employés de l'État. Le gouvernement se rendit finalement aux arguments de la FTQ qui, à la suite d'un premier congrès extraordinaire tenu à Québec en 1964, menaçait de déclencher une grève générale sur cette question. La mobilisation qu'elle fit alors démontrait qu'elle devenait une véritable centrale syndicale.

4 En octobre 1964, suite au décès de Roger Provost, président de la FTQ, un conseil général devait choisir un président pour assurer l'intérim. Je me portai candidat contre Louis Laberge, qui l'emporta par une voix. En décembre 1965, je fus défait en congrès au poste de secrétaire général. Dans les deux cas, mes adversaires dénonçaient mes positions nationalistes.

5 Louis Laberge, discours inaugural au 9^e congrès de la FTQ, novembre 1965

Concernant la Révolution tranquille, je suis toujours personnellement choqué et déçu qu'on évacue le rôle du mouvement syndical lorsqu'on en fait le bilan. Bien sûr, les grands réformateurs regroupés autour de Jean Lesage méritent les éloges qu'on leur réserve de façon récurrente. Mais ces grands changements étaient réclamés depuis longtemps, et non seulement au gré des combats contre le régime Duplessis. Certaines de ces modernisations de l'État québécois étaient revendiquées depuis plusieurs décennies par la famille syndicale dont est issue la FTQ⁶.

Une évolution accélérée

C'est dans la deuxième partie des années soixante que la FTQ a connu une évolution accélérée qui allait façonner ses principales grandes orientations et marquer davantage son enracinement profond dans la société québécoise. C'est pendant ces années entre autres que ses syndicats affiliés se sont davantage tournés vers elle pour réclamer qu'elle assume une direction qu'aucune autre fédération n'est appelée à assumer dans les autres provinces canadiennes.

Il faut reconnaître que la concurrence de la CSN n'était pas étrangère à ce resserrement des troupes au sein de la FTQ. Mais les grandes luttes dans lesquelles elle s'est investie ont aussi marqué à jamais sa nature dynamique et mobilisatrice. Dès le lendemain de sa fondation, la centrale avait été plongée dans la bataille des mineurs de Murdochville

6 Dès 1898, le Congrès des métiers et du travail du Canada (CMTC) réclamait la propriété publique de l'eau, l'électricité, des transports en commun et du télégraphe, l'instruction gratuite, la journée de travail de huit heures, le salaire minimum et des réformes fiscales. Le Parti Ouvrier, créé par des militants de la même famille syndicale, mit à son programme de 1904 les mêmes réformes, auxquelles il ajoute l'instruction obligatoire, la nationalisation des banques et «l'assurance d'état contre la maladie et la vieillesse». Voir Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, 1989, Les Éditions du Boréal.

en 1957. Plus tard ce fut celle des typographes de *La Presse* (1964) et des Postiers et Facteurs (1965). Dans ce dernier conflit, elle prit courageusement parti en faveur des syndiqués québécois dont la direction syndicale canadienne désavouait l'action. La FTQ n'hésita pas alors à affronter la direction du Congrès du travail du Canada (CTC), dont elle était pourtant statutairement un « organisme subordonné »

Le français langue de travail

Malgré ses actes de foi fédéralistes répétés, la FTQ n'en militait pas moins au sein du CTC et du NPD pour la reconnaissance du droit du Québec à l'autodétermination. Dès 1962, la FTQ réclamait aussi que le français soit la langue de travail au Québec. Fait à noter, ce n'est qu'en 1968 que la CSN, pourtant perçue comme plus nationaliste, réclama que le français soit la langue de travail⁷. La prise de position ferme de la FTQ sur cette question dès le début de la décennie peut s'expliquer par la présence massive de ses membres dans des milieux de travail possédés et gérés par des multinationales. Ces dernières affichaient alors une indifférence sinon un mépris offensant à l'égard de la culture et de la langue de leurs salariés.

Dès 1966, des grèves à Firestone à Joliette et à GM à Sainte-Thérèse portent sur la parité des conditions entre travailleurs du Québec et travailleurs du reste du Canada. En 1970, c'est carrément la question linguistique qui est soulevée dans une nouvelle grève des travailleurs de GM à Sainte-Thérèse, puis à Firestone, en 1973, et à United Aircraft (connue aujourd'hui sous le nom de Pratt & Whitney), en 1974⁸

7 Voir François Cyr et Rémi Roy, *Éléments d'histoire de la FTQ, la FTQ et la question nationale*, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, Montréal 1981, p.103.

8 Idem, p.104

Pas étonnant aussi que les Métallos, très présents dans les mines, les entreprises sidérurgiques et le secteur manufacturier aient toujours participé de façon passionnée aux débats sur le statut de la langue. L'arrivée rafraîchissante de troupes importantes comme celles des travailleurs et travailleuses d'Hydro-Québec à la suite de grandes campagnes de recrutement qui l'opposait à la CSN, a aussi modifié la composition de la FTQ⁹. Traditionnellement lourdement implantée en milieu industriel et manufacturier, la FTQ accueillait de plus en plus des membres issus des services publics. C'est à cette époque que le Syndicat canadien de la fonction publique, le SCFP, est devenu pour le rester jusqu'à ce jour, l'affilié le plus important de la centrale. Ces nouveaux membres renforçaient les rangs des militants syndicaux du secteur privé qui réclamaient un engagement plus ferme de la FTQ dans les causes comme celle du statut de la langue et la souveraineté du Québec.

La politique linguistique, un pas décisif

C'est le directeur des Métallos, Jean Gérin-Lajoie, qui, à titre de vice-président de la FTQ, a écrit la première politique linguistique de la centrale en 1969. C'était là un pas décisif qu'une partie de la direction syndicale avait jusque-là hésité à franchir, craignant qu'il ne sème la division dans nos rangs. Je me souviens de débats très chauds sur la question au bureau de direction. A titre de directeur québécois du SCFP, j'y occupais le poste de vice-président. Je soutenais sans réserve la position de Gérin-Lajoie.

Ceux qui demeuraient timorés sur la question devaient affronter en congrès l'expression d'une impatience de plus

⁹ C'est par un scrutin tenu à la grandeur du Québec, le 30 septembre 1966, que l'ensemble des salariés (cols blancs et cols bleus) choisissaient le SCFP.

en plus vive de la part des militants et militantes de la FTQ. Ces derniers réclamaient un engagement ferme de leur centrale sur la question.

La politique adoptée au congrès de la FTQ en 1969 répondait en partie à leur attente. Elle comprenait entre autres les éléments suivants :

- l'adoption par voie législative, du principe que le français est la langue normale du travail et des communications à l'intérieur du Québec, et que le français doit être la langue officielle du travail à tous les paliers de l'activité économique du Québec ;
 - la création d'une régie ayant des pouvoirs d'évaluation, de modification et d'application des programmes de francisation lancés par l'entreprise ou un secteur économique ;
 - la modification du Code du travail de façon à permettre au syndicat accrédité de choisir la langue de négociation, de rédaction et d'administration de la convention collective ;
 - l'élaboration par le gouvernement d'une politique d'accueil afin que les personnes s'établissant au Québec acquièrent dès leur arrivée, la connaissance du français et l'obligation pour tout enfant néo-québécois de s'inscrire à l'école publique francophone ;
 - tout immigrant désirant s'installer au Québec doit être avisé de ces exigences avant son départ ;
- = le retrait de la loi 63, dans l'attente d'une véritable politique linguistique globale.

Au lendemain de ce congrès de 1969, où je devins secrétaire général de la FTQ, la centrale adhérait au Mouvement Québec français. Elle participa aux travaux de la commission Gendron, lui remettant un mémoire substantiel en août 1971. Au congrès suivant, la même année, nous réclamions

que le français soit la seule langue officielle du Québec. Nous participions ensuite aux débats relatifs à la Loi 22 et à de nombreux comités de travail gouvernementaux traitant de cette question.

Le Parti québécois

Au gré des événements, des crises et des conflits, les groupes sociaux au Québec se départageaient de plus en plus clairement. La crise d'octobre 70 a ainsi contribué à rapprocher la FTQ du parti souverainiste. En effet, au cours, de cette période dramatique, le PQ a été la seule formation politique québécoise à dénoncer, avec les centrales syndicales, l'imposition de la Loi des mesures de guerre¹⁰. Lors de grands conflits comme ceux de La Presse en 1971 ou de United Aircraft en 1974, il n'était pas rare de trouver les têtes d'affiche du PQ au coude à coude avec nous dans des manifestations ou sur les tribunes de nos grands rassemblements.

Aux élections du 29 avril 1970, même si beaucoup de ses cadres et militants ont rejoint les rangs du Parti québécois (certains d'entre eux étant même candidats), la FTQ ne prend parti pour aucune formation politique. Le résultat donnant 23% des voix au parti souverainiste, mais seulement 7 sièges à l'Assemblée nationale n'en est pas moins choquant. Nous ressentons dans nos rangs, une déception amère devant la défaite du PQ. Nous estimons alors que près de la moitié de nos membres lui ont donné leur appui. Et cette proportion grandira encore lors de l'élection de 1973.

¹⁰ Au Canada anglais, Tommy Douglas, leader du Nouveau parti démocratique, fut le seul chef de parti qui eût le courage de dénoncer cette loi d'exception. Il en récolta la grogne d'une partie de ses militants et la condamnation de la presse anglophone.

Par la suite, les nombreux échanges que nous avons avec le Parti québécois concernant son programme et à ses orientations nous ont peu à peu convaincus que nous partagions les mêmes espoirs quant au type de société à bâtir. Même si la centrale n'était pas encore prête à épouser officiellement la cause indépendantiste, elle constatait que le programme du PQ répondait à plusieurs de ses grandes revendications.

C'est donc dans l'enthousiasme que les délégués au congrès de la FTQ de 1975 décidaient qu'ils appuieraient le Parti québécois lors des élections suivantes. Cet appui était cependant qualifié de conjoncturel et les délégués tenaient à préserver intégralement l'autonomie politique de la centrale face à toute formation politique. Cette règle a d'ailleurs toujours cours et est constamment rappelée dans les grandes déclarations politiques de la FTQ.

Les réformes

Une fois le Parti au pouvoir, notre centrale a tout mis en œuvre pour contribuer significativement à l'élaboration des réformes qu'elle souhaitait voir mises en œuvre. Pour elle, il s'agissait de sortir de la vision étroitement économiste du développement dans lequel avait sombré le régime libéral. Elle appelait de ses vœux une prise en compte des aspirations sociales des Québécois et Québécoises, dans la logique de la Révolution tranquille. Après les affrontements très durs du début des années 70, qui ont mené notamment à l'emprisonnement des trois chefs syndicaux des centrales québécoises, notre centrale ne souhaitait rien de moins qu'un nouveau pacte social. Ses revendications n'étaient pas d'abord idéologiques. Elles prenaient racine dans les longues luttes et les durs affrontements vécus par ses membres au cours des années précédentes.

Et, lors de son premier mandat, le PQ a tenu ses promesses. La FTQ retrouvait en très grande partie et souvent jusque dans le détail les dispositions qu'elle réclamait :

- la création d'une Commission de la santé et de la sécurité au travail, dotée d'une administration paritaire et dont le mandat mettait l'accent sur la prévention. La nouvelle loi prévoyait même la reconnaissance du droit de refus de travailler dans des conditions dangereuses ;
- l'introduction dans le Code du travail comportant des dispositions anti-briseurs de grève, le droit de retour au travail des grévistes et la « formule Rand ». Des mesures exceptionnelles en Amérique du Nord. La relevée substantielle du salaire minimum et la formulation de normes minimales de travail ;
- l'institution des congés de maternité, la révision du droit de la famille et le développement d'un réseau de garderies ;
- la mise sur pied d'un régime d'assurance-automobile et la Loi de protection des consommateurs ;
- l'adoption d'une Charte de la langue française faisant une large part au français langue de travail.

La loi 101

La FTQ a participé assidûment à toutes consultations relatives à la Loi 101, non seulement pour ce qui concerne les dispositions en milieu de travail, mais à tous les autres aspects, notamment à l'affichage et à la langue d'enseignement.

Je crois sincèrement que notre contribution a été particulièrement porteuse pour ce qui est des dispositions de la Loi 101 relatives aux milieux de travail et aux relations du travail.

Nous avons par exemple réclamé que, là où il y avait des syndicats, ils devaient être parties prenantes aux processus de francisation. Camille Laurin nous avait confié, par la Loi 101, le rôle de « chiens de garde de la francisation », expression qu'il a reprise à de multiples occasions. Ce rôle nous l'exerçons par une présence active au sein des comités de francisation.

La Loi 101 a rompu avec la tradition antérieure –symbolisée par la Loi 22- qui consistait à supplier, inciter, courtiser les entreprises pour qu'elles acceptent de se franciser. Sur ce plan, la Charte de la langue française était une révolution. Le gouvernement du Québec, instance provinciale, ordonnait aux multinationales et aux autres de changer leurs politiques et comportements, sous peine de sanctions. Si cela a pu fonctionner, c'est parce que la population, les travailleurs et travailleuses, ont développé ce que j'appellerais une conscience revendicative.

Depuis l'adoption de la Charte, la FTQ a toujours réclamé sa protection intégrale et a dénoncé toutes les agressions et mutilations qu'elle a subies. Elle s'est investie dans son application dans les milieux de travail, soutenant la formation et l'encadrement de plus de cinq cents comités de francisation dans les milieux de travail. Elle n'a de cesse aussi de réclamer que toutes les entreprises y soient assujetties et qu'un contrôle plus ferme de son application soit mis en oeuvre.

Au dernier congrès de la FTQ, un document intitulé, « Une histoire, une langue, un avenir »¹¹ rappelait combien notre langue et, conséquemment notre identité sont menacées. On y rappelait la nécessité de se mobiliser pour la défendre.

11 Mémoire présenté par la FTQ à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, novembre 1990

A la fin du document, un très beau texte rédigé par Monas-Josée Gagnon résumait l'histoire de notre survie comme peuple :

« Bientôt quatre cents ans que fut fondée la Nouvelle-France.

Cent trente années que le Bas-Canada est devenu la province de Québec.

Trente années qu'un gouvernement du Québec donna à la majorité francophone les moyens et le droit de perdurer.

Trois voyages, trois histoires qui se confondent et qui tous furent agités.

Celui de la Loi 101 tout autant, dans sa pourtant courte histoire.

La Loi 101 est fragile.

Elle a besoin de l'appui ferme, vigilant et sans relâche de ceux et celles dont elle a défendu le droit d'exister dans leur langue, qu'elle soit maternelle ou choisie.

La Loi 101 est fragile.

Elle a besoin de gouvernements qui mettront tous les efforts nécessaires pour qu'elle soit respectée.

La Loi 101 est fragile,

Tant que le Québec dépendra de tribunaux qui l'analyseront à la lumière de lois non québécoises,

Tant que la collectivité francophone du Québec n'aura pas démontré le courage et la ténacité nécessaires pour s'affranchir de la confédération canadienne

La Loi 101 est fragile et le demeurera tant que le Québec ne sera pas un pays.

Alors oui la langue française sera protégée dans notre coin d'Amérique.

Alors oui elle aura un avenir qui se comptera en siècles et pas en décennies.

Alors oui, francophones du Québec, venus d'ici, venus d'ailleurs, nous pourrons vivre en français »

La question nationale

Le cheminement de la FTQ sur la question nationale a suivi une trajectoire lente mais profondément enracinée dans la nature de ce mouvement rassembleur et mobilisateur. Tout au long de son histoire, notre centrale, qui n'a d'autre autorité que morale sur ses syndicats affiliés, a dû savoir entendre et interpréter les aspirations majoritaires de ses membres ; mais, comme lieu de convergence des grandes luttes sociales et économiques, elle a aussi su stimuler l'évolution des volontés collectives de ses membres.

En 1980 la FTQ convoquait quelque 2000 militants et militantes à un congrès spécial consacré exclusivement à la question nationale. Il fallait se positionner face au référendum annoncé par le Parti québécois. Après quatre heures de débats, c'est avec enthousiasme que les délégués donnèrent à la FTQ le mandat d'adhérer au camp du « oui » et de coordonner l'action de ses affiliés pour de cette option. Comme nous le remarquons plus tard, dans notre mémoire à la commission Bélanger-Campeau, cet engagement collectif « d'autant plus significatif si l'on considère l'importance et la diversité du membership de la FTQ : 450 000 personnes dont un tiers de femmes, 50 000 anglophones et allophones, 45 000 employés fédéraux ».

Dans le mémoire de la FTQ à la commission Bélanger-Campeau¹², nous expliquions comment nous étions venus à la souveraineté « à partir de notre expérience pratique dans certains dossiers (main d'oeuvre, langue de travail, etc.) et nous avons commencé à dresser une longue liste des secteurs où la présence fédérale était inutile, perturbante ou carrément nuisible aux intérêts du Québec. » Au-delà de

¹² Procès verbal de la réunion du Conseil général de la FTQ, déclaration de politique, 2008

toutes ces raisons pratiques de faire la souveraineté, s'est peu à peu imposée dans nos rangs :

[...] cette tranquille affirmation d'une conscience nationale qui n'a plus honte de se montrer sans artifice. Nous voulons la souveraineté pour le plein emploi bien sûr, pour des politiques économiques adaptées à notre structure industrielle et pas à celle de l'Ontario assurément... mais aussi, mais surtout nous voulons la souveraineté parce que le Québec est notre seul pays, que nous voulons l'occuper et le proclamer, parce que c'est normal qu'un peuple ait un pays et que le Canada sera toujours le pays des autres.

La FTQ a non seulement consacré de grands efforts pour mobiliser ses troupes en faveur du oui en 1980, mais elle l'a fait également pour le rejet de l'accord inacceptable de Charlottetown en 1992 et en faveur de la souveraineté au référendum de 1995. Cette année-là, elle publiait un manifeste dont le titre percutant exprimait un credo limpide : « Plus qu'un oui, un pays ! » Credo que ses militants et militantes réitèrent d'ailleurs périodiquement à l'occasion de congrès ou de conseils généraux comme ce fut encore l'année dernière¹³.

La concertation sociale et confrontation

Au cours de premières années du pouvoir péquiste, la FTQ a accueilli avec enthousiasme la volonté de concertation sociale et économique du gouvernement. Elle a donc investi beaucoup d'énergie dans sa contribution à toutes les tables de concertation et sommets économiques convoqués par l'État.

C'est au cours de l'un de ces sommets, en pleine récession économique, que la FTQ lançait l'idée de Corvée-Habitation, un projet de partenariat tripartite qui met à contribution

¹³ On trouve plusieurs de ses textes sur le site Internet de *l'Aut'Journal*, www.lautjournal.info

travailleurs, employeurs et gouvernement pour la relance de l'emploi dans le secteur névralgique de la construction. Cette initiative de la centrale va aider à créer 57 000 emplois directs dans le bâtiment et le double dans les industries connexes. On estime qu'il aura permis l'injection de trois milliards de dollars dans l'économie québécoise.

Mais les crises ne générant pas que des convergences, pendant la même période, la FTQ combat sans complaisance le gouvernement péquiste qui s'attaque brutalement aux conditions des travailleurs et travailleuses du secteur public. Les coupures unilatérales et la répression législative auxquelles il s'adonne alors pour résoudre ses problèmes budgétaires nous rappellent amèrement les sombres années du duplessisme. Ces gestes, que des politiciens comme Jacques Parizeau reconnaîtront plus tard comme de graves erreurs, feront perdre au PQ l'appui de la centrale et de ses militants lors des élections de décembre 1985.

Le Fonds de solidarité

C'est pourtant pendant cette période trouble qu'est née l'une des expériences innovatrices dont nous pouvons collectivement être fiers : Le Fonds de solidarité des travailleurs de la FTQ. Il faut dire que l'idée germait déjà pendant que nous participions au lancement de Corvée-Habitation. Fortement implantée dans tous les milieux de travail du secteur privé, dans toutes les régions du Québec, notre centrale a toujours ressenti douloureusement les périodes de crise et l'hécatombe d'emplois qu'elles provoquaient. Nous avons très tôt été habités par « l'obsession de l'emploi ».

Malgré nos divergences et nos querelles avec le gouvernement péquiste, c'est grâce à son appui que le Fonds a été créé. Bien sûr au sein du conseil des ministres d'alliés alliés

comme Robert Dean, notre ex-collègue des Travailleurs de l'automobile et des réformistes comme Pierre Marois et Lise Payette nous ont été d'un grand secours. Mais les René Lévesque et Jacques Parizeau mirent la main à la pâte avec enthousiasme. Je n'ai pas besoin ici de m'attarder sur le développement rapide et l'efficacité qu'a connu par la suite le Fonds, devenu un instrument exceptionnel dans la création et le maintien de l'emploi chez nous.

Pas question cependant de nous asseoir sur nos lauriers. A la FTQ, nous poursuivions en même temps notre réflexion et multiplions les propositions pour que le Québec se donne d'une véritable politique de plein emploi, un peu à l'image des pays scandinaves. Cette idée a fait son chemin et des premiers jalons étaient posés par le gouvernement avec la mise en place de la «Table nationale de l'emploi». C'était, dans l'esprit de son initiateur Robert Dean, l'embryon d'une future Commission nationale de l'emploi. Malheureusement, ce début de cheminement allait être interrompu quelques mois plus tard par le retour au pouvoir des Libéraux de Robert Bourassa.

Résister au néo-conservatisme

Pendant la deuxième moitié des années 80, la FTQ dû consacrer beaucoup d'efforts à lutter contre les vellétés néo-conservatrices des deux paliers de gouvernement. Pendant que les conservateurs de Brian Mulroney nous imposaient un libre-échange commercial qui faisait abstraction de toute dimension sociale, le Parti libéral du Québec entendait singer les politiques reaganiennes et thatchériennes en déréglementant, privatisant et réduisant la taille de l'État. La résistance syndicale fut ferme et unitaire. En fin de compte, les libéraux de Robert Bourassa firent marche arrière l'essentiel des grands acquis de la Révolution tranquille et les

réformes subséquentes du premier gouvernement Lévesque ont été préservés.

Tout comme ce fut le cas, 15 ans plus tard, lors des tentatives du même acabit du gouvernement de Jean Charest lors de son premier mandat. Il faut admettre que si nous avons peu régressé c'est grâce à la mobilisation des éléments les plus progressistes de notre société, au sein desquels le mouvement syndical dans son ensemble et la FTQ au premier chef ont joué un rôle crucial.

La centrale lutte toujours pour la préservation et le développement des services publics et contre leur « marchandisation ». Avec un gouvernement conservateur à Ottawa et des libéraux toujours bien en selle à Québec, pas question de relâcher la vigilance.

Des mobilisations urgentes et nécessaires

Mais l'un des plus grands défis que nous devons à nouveau relever aujourd'hui est celui de la défense du statut de notre langue nationale. L'évolution récente de la démographie du Québec, le poids grandissant de l'immigration dans cette évolution et l'absence d'une volonté politique nette et courageuse de la part de nos gouvernements mettent le français en péril à moyen terme au Québec.

Nous avons toujours su que ce statut ne serait jamais établi dans la pérennité tant qu'il n'aura pas pour assise un pays pleinement souverain. En attendant, notre situation géographique et notre position minoritaire dans la mer anglophone qu'est l'Amérique, au nord du Mexique, nous condamnent à la vigilance permanente et à la plus grande des fermetés. Donc, rien de nouveau sous le soleil.

Mais les données récentes concernant la langue d'usage chez nous sont plus qu'alarmantes, particulièrement à Montréal. Elles font état d'une situation qui, à terme, risque de devenir irréversible. Il suffit de lire les textes percutants et bien documentés de Charles Castonguay¹⁴ pour s'en convaincre.

Elles commandent dans l'urgence des mobilisations larges pour forcer nos gouvernements à prendre des mesures structurantes, qui s'attaquent au cœur du problème. L'alarme est sonnée!

Je ne voudrais pas conclure cette intervention sans faire quelques propositions qui me paraissent minimales, si nous avons à cœur de renverser la situation; ce sont, selon moi, les revendications que nous devons formuler et défendre avec énergie:

La Charte de la langue française, comme garante de notre identité culturelle, doit devenir un texte fondamental; son application ne doit plus relever de la responsabilité d'un ministre, mais de l'Assemblée nationale. Les responsables des organismes encadrant l'application de la Charte devraient être nommés par l'ensemble des députés.

On doit, de toute urgence, financer substantiellement et donner des moyens d'intervention significatifs aux organismes et mécanismes de surveillance de l'application de la Charte.

Le français langue de travail doit aussi être réaffirmé comme droit de tous les travailleurs et travailleuses du Québec; les comités de francisation doivent être créés non seulement

¹⁴ On trouve plusieurs de ses textes sur le site Internet de l'Aut'Journal, www.lautjournal.info

dans les entreprises comptant plus de cent salariés, mais aussi dans celles en embauchant plus de cinquante. Ces comités doivent être soutenus financièrement et techniquement de façon claire.

Les entreprises de 10 à 49 salariés doivent être tenues de se doter d'un programme de francisation.

Une campagne intensive et soutenue de publicité auprès des groupes cibles que sont les jeunes (dans le milieu scolaire entre autres), le monde du travail et les associations culturelles sur les objectifs de la Charte de la langue française et de ses principales dispositions. Un appui financier substantiel aux divers groupes qui militent pour la cause du français au Québec, notamment l'Association pour le soutien et l'utilisation de la langue française (ASULF)¹⁵, le Mouvement impératif français¹⁶, le Mouvement Montréal français¹⁷.

L'enseignement privilégié de notre histoire nationale.

Les politiques d'immigration doivent favoriser nettement la venue d'une majorité de personnes maîtrisant déjà le français; les mesures d'intégration et d'apprentissage de la langue nationale doivent être considérablement renforcées.

Il va de soi que j'endosse également les grandes revendications concernant la langue d'enseignement, dont celles qui visent à faire du français la langue d'enseignement au niveau collégial, pour les nouveaux arrivants.

15 L'ASULF, créé en 1986 par le juge Robert Auclair, qui l'a présidée pendant de nombreuses années, est présidée aujourd'hui par Gaston Bernier

16 Né dans l'Outaouais, le Mouvement impératif français est présidé par Jean-Paul Perreault.

17 Le Mouvement Montréal français est présidé par Mario Beaulieu, président de la SSJB de Montréal.

La menace plus grande que jamais

En terminant, je ferai mienne les paroles de Guy Rocher, qui mettait en garde ceux qui croient que «la Loi 101 a fait tout son travail et deviendra bientôt inutile. La conscience du danger, disait-il, diminue au moment où la menace est plus grande que jamais¹⁸».

Depuis quelques années, il me semble que les forces vives du Québec ont quelque peu perdu de leur flamme. La Loi 101 a été grugée quant à ses applications en milieu judiciaire, scolaire et dans ses dispositions concernant la langue d'affichage. La Cour suprême du Canada vient tout juste d'asséner une nouvelle gifle à l'Assemblée nationale du Québec.

Une majorité de Québécois et de Québécoises sont agacés, frustrés et humiliés. Mais nous vivons notre mal chacun de notre côté, chacun-pour-soi. Il me semble qu'un certain engourdissement nous transforme peu à peu en spectateurs de notre régression. Plutôt que d'entendre monter la colère ou la révolte, nous voyons notre propre léthargie se muter en fatalisme.

Je ne peux accepter cet état de capitulation silencieuse. Je souhaite de tout cœur que soient alertées toutes les forces vives du Québec et que nous nous attelions à cette tâche collective essentielle. Nous devons nous lever et parler haut et fort pour réaffirmer nos droits. Dans chacun de nos milieux, il faut sonner le rappel des troupes, remobiliser, réanimer des coalitions larges, développer à nouveau ces rapports de force qui ont engendré le changement au Québec.

Je sais, quant à moi, parce que tout son passé en témoigne, que le mouvement syndical, et la FTQ au premier chef, ne se déroberont pas. Ils seront comme toujours au front. □

18 Guy Rocher, dans *L'Action nationale*, juin 2002

Charles-Philippe Courtois*

UN QUÉBEC QUI N'OSE DIRE SON NOM

Un phénomène prend de l'ampleur actuellement et mérite qu'on s'y attarde. À un moment où la terminologie *provinciale* fait un retour triomphal pour nommer le Québec, se répand plus que jamais l'euphémisme « d'ici » en substitut de l'adjectif « québécois ». De plus en plus, les institutions québécoises craignent de se nommer telles. Bref, l'éthique rampante a le vent en poupe.

La culture : des artistes « canadiens » ?

Il est un domaine où ce genre d'euphémisme abonde, et où il est particulièrement paradoxal : celui de la culture. On se souvient d'ailleurs qu'à l'automne 2008, les artistes québécois se sont levés comme un seul homme pour critiquer les coupes budgétaires du Parti conservateur. Apportant un appui stratégique au Bloc québécois, ils n'ont pas hésité alors à souligner l'écart identitaire entre Québec français et Canada anglais, notamment dans une vidéo notoire.

Pourtant, quand on se penche sur les organismes dont les subventions de tournée à l'étranger ont été coupées, on est frappé par la fréquence de l'adjectif « canadien ». On n'hésite pas à parler d'artistes *canadiens*, tant dans les documents

* Professeur, département des sciences humaines, Collège militaire royal de Saint-Jean

émis par les organisations elles-mêmes que dans les articles les couvrant, et pas seulement dans *La Presse*, mais aussi dans *Le Devoir*. Plus encore, dans la documentation émise par certains grands organismes culturels à l'intention du public québécois lui-même, on est surpris par l'absence totale de l'adjectif québécois.

Prenons, à titre d'exemple, le cas de la musique classique – qui a particulièrement retenu mon attention. Lorsque l'Orchestre symphonique de Montréal – un organisme fondé précisément dans le but de promouvoir notre expression artistique nationale – fait la promotion de ses concerts avec le pianiste Alain Lefèvre, il présente ce dernier comme un «musicien canadien». C'est un comble, quand on connaît la contribution que Lefèvre apporte sans relâche pour faire connaître, notamment des écoliers québécois, l'œuvre d'un compositeur québécois, André Mathieu.

Pour l'anecdote, j'ai eu l'occasion de faire remarquer cette incongruité aux employés de l'OSM qui font du télémarketing pour vendre des billets. On m'a répondu que «techniquement», Lefèvre était citoyen canadien. C'est curieux de voir que lorsque le même OSM reçoit un musicien comme Jordi Savall, il n'hésite pas à le qualifier de «musicien catalan», même si, «techniquement», il est citoyen espagnol. Ce qui est incroyable dans cette affaire c'est qu'on n'ose pas nommer l'identité québécoise dans le cas d'artistes québécois en s'adressant au public québécois lui-même!

Plus globalement, on n'en finirait plus de recenser les médias et les institutions qui se vantent de faire une place aux «artistes d'ici»: telle radio, qui se targue de promouvoir ce produit insipide et inodore qu'est la «culture d'ici», ou telle entreprise, dans ses publicités, se vante de commander la «culture d'ici»

Se promener dans une chaîne de librairies québécoises permet de constater de visu que le rayon de la littérature québécoise est en fait un rayon Québec-Canada qui ne fait aucun cas de la langue – paradoxe assez amusant en littérature. En somme, au lieu de distinguer littérature canadienne-anglaise et littérature canadienne-française/québécoise, les deux traditions sont confondues. Nous sommes si fiers d'être une société distincte jusqu'au moment où vient le temps de nous démarquer nous-mêmes. Certes, le gouvernement fédéral a depuis longtemps développé un programme de traduction littéraire de l'anglais vers le français et vice-versa, ce qui fait que les éditeurs québécois offrent une quantité d'auteurs canadiens-anglais (nés au Québec ou ailleurs) dans leurs collections, et souvent dans leurs collections québécoises, mais tout ce beau monde ne pourrait-il pas toucher ces subventions sans sombrer dans la confusion des deux traditions littéraires et académiques ?

Les «fromages d'ici»

Le mal ne se limite aucunement au domaine artistique. Prenons l'essor des produits du terroir, autre expression de l'identité québécoise qui cherche à mousser sa popularité dans le marché national et qui connaît, là aussi, un certain succès. Partout dans le monde, les produits du terroir, par définition, sont très clairement identifiés à la région qui les produit : c'est leur principe même. Il ne s'agit pas seulement d'identifier les produits du Québec, donc, mais plus spécifiquement des régions (Gaspésie, Cantons de l'Est, etc.), des comtés (Charlevoix, Petite-Nation, etc.) et des localités (Princeville, île d'Orléans, etc.).

Or, que constate-t-on au Québec ? Fait inouï, qu'on risque de ne rencontrer nulle part ailleurs, les artisans de produits du terroir vendent aux Québécois un terroir sans nom et sans

frontières précises, un terroir «d'ici». L'exemple le plus gros et le plus invraisemblable du degré où est poussée cette contradiction dans les termes de tout marketing (et particulièrement en ce qui concerne le terroir!) nous est offert par la campagne publicitaire pour les «fromages d'ici».

Imagine-t-on un instant les fromages de Normandie ou de Suisse se vendre dans leur propre pays sous le nom gris, anonyme et indéterminé de «fromages d'ici»? C'est presque un produit sans nom.

L'architecture

En poussant notre regard plus loin, on pourrait tracer un parallèle avec l'évolution de l'architecture et du bâtiment au Québec. Dans la construction, domiciliaire et commerciale et dans l'urbanisme, tout semble concorder dans une sorte d'anonymat cosmopolite pour noyer et souvent effacer ce qui marque la spécificité de l'identité nationale québécoise et de l'enracinement dans un espace national historiquement et géographiquement défini.

Comme exemple de cette espèce d'effacement de toute identité québécoise dans le neuf international, on pourrait citer l'exemple des Laurentides: le chapelet des villages coquets et typiquement canadiens-français que relie l'autoroute des Laurentides est désormais noyé dans un continuum d'urbanisme anonyme, nord-américain pour le volet commercial, international pour le volet résidentiel (des chalets suisses, des bungalows californiens, des cottages anglais, des maisons de Nouvelle-Angleterre, quand ce n'est pas de style «espagnol», etc.).

On ne peut se promener au Québec sans croiser partout la même évolution architecturale. Pour en brosser un

exemple assez universel, prenons une petite municipalité québécoise typique, avec un centre de village assez joli, autour de l'église, garni d'une place publique avec jardin et monument, et bordé de maisons canadiennes bien assorties avec l'église. Fréquemment, une de ces maisons sera rasée pour être remplacée par un bâtiment moderne, sans forme, fait de matériaux nouveaux, mais sans charme (une brique rose ou grise par exemple), qui évoque un immeuble d'appartements anonyme qui pourrait s'insérer n'importe où dans le monde en apportant la même touche de laideur. Typiquement, le bâtiment servira à loger des vieillards. Rien donc, n'aura été fait pour insérer harmonieusement de nouvelles constructions dans un ensemble marqué par un style propre, rien non plus pour conserver l'unité patrimoniale d'un ensemble bâti typique, dont nous paraissions toujours incapables d'apprécier le moindrement la valeur (du moins du côté de nos administrations municipales et du ministère qui les chapeaute).

On pourrait également évoquer la disparition du patrimoine associé à la francité à Québec et à Montréal. À Montréal on valorise maintenant, et on préserve, tout ce qui est industriel, commercial, souvent anglo-saxon – les incinérateurs, les silos à grain, le panneau publicitaire de la farine Five Roses qu'on reproduit sur des T-Shirts, et pendant ce temps on abandonne ce qui reste du Canada français (toutes les églises bien sûr, patrimoniales, mises en vente et promises à la destruction; dans le Quartier latin les bibliothèques nationale et municipale, l'édifice des Sœurs grises qui n'a intéressé en fait que le cégep anglophone de Dawson). Sans parler de la *disneyfication* de la ville avec la multiplication des «villages» ethniques et le quartier des spectacles. En effet, contrairement à la Place des Arts, contrairement au projet entamé en 2002 qui prévoyait un nouvel édifice pour l'OSM autour d'une nouvelle place appelée à loger égale-

ment un édifice concentrant les bureaux du gouvernement du Québec dans la métropole, le quartier des spectacles sera des plus détachés de tout référent national (excepté un plan lumière misant sur le rouge et le blanc) et de tout rapport avec un quartier classique.

À Québec, ce sont des églises, un couvent dominicain et le monastère des franciscains qui tombent sous le pic des démolisseurs dans l'indifférence générale, alors qu'on investit des fortunes pour réhabiliter un tunnel d'autoroute abandonnée et entretenir un gigantesque silo à grain

Mais l'exemple le plus éloquent est peut-être celui du choix du style des constructions domiciliaires dans un projet phare de la très touristique région de Charlevoix. On aurait pu croire que la revitalisation du centre de sports d'hiver du Massif, à Petite-Rivière-Saint-François, miserait sur l'identité architecturale bien affirmée d'une région fort valorisée pour sa typicité québécoise, Charlevoix. Mais non. Les nouvelles maisons n'y seront pas de style Charlevoix, mais Nantucket (ville de Nouvelle-Angleterre).

Au pays des « iciciens »

« Littérature d'ici », « musique d'ici », « culture d'ici », « fromages d'ici » et autres sottises bien « d'ici » encombrant déjà notre vocabulaire, et en particulier les langues suaves des journalistes et des annonceurs radiophoniques et télévisuels. Imagine-t-on bientôt renommer nos institutions, « l'Assemblée d'ici », ou encore le « Bloc d'ici » et le « Parti d'ici » ? Certains le voudraient, à n'en point douter. Nos artisans de la « culture d'ici » sont peut-être en train de préparer graduellement notre nouvelle identité. Après Canadiens, Canadiens français, Québécois, voire Franco-Québécois pour certains, allons-nous devenir des « Iiciens » ?

L'expression est déjà revendiquée, mais dans l'Hexagone. En effet, le comédien Jamel Debbouze et l'organisation Les indigènes de la République qu'il dirige, s'identifient ainsi. «Jamel» connaît le succès dans le show-biz français. Cependant, à la question «êtes-vous Français?» qu'on lui pose en relation avec son engagement en faveur des «indigènes», il répond: «On est nés ici, on est des Iciens». Les Indigènes de la République sont très critiques de «l'Europe blanche» et «islamophobe» (voire de l'idée même d'une Europe, et donc de ses frontières), et très peu des islamistes (au contraire, ils relayent des pétitions de soutien à Tariq Ramadan, par exemple¹).

En somme, Jamel et les Indigènes de la République se placent dans la position paradoxale suivante: ils refusent à la fois de se considérer comme tout à fait comme des nationaux et d'être considérés comme des étrangers. Leur position pourrait se rapprocher d'une forme de reproduction du statut des Algériens musulmans dans l'Algérie française, mais voulu cette fois! Cela constitue une manifestation de plus du postnationalisme de nombreuses élites – à l'encontre d'un sentiment populaire encore attaché à la nation. Il faudrait préciser que cela concerne peut-être surtout les élites promptes à appuyer les revendications de cet organisme lui-même, puisque Jamel lui-même conserve un attachement pour le pays natal de ses parents, le Maroc (il tente de contribuer à l'essor du cinéma dans ce pays).

Mais «ici», au Québec, n'est-ce pas un comble que nous réclamions du même souffle d'être reconnus comme nation, d'obtenir des pouvoirs en matière de culture pour défendre

1 «Pétition de soutien à Tariq Ramadan», sur le site de l'organisme, consulté le 12 novembre 2009:
http://www.indigenes-republique.fr/article.php3?id_article=666

cette identité nationale, pour, de l'autre, n'être que des «Iciciens» à la première occasion?

Je sais bien que l'influence du fédéral pèse lourd auprès des organisations culturelles subventionnées et des producteurs agricoles. Néanmoins, le Québec faisant partie du Canada, il ne devrait pas être acceptable de ne pas parler de culture québécoise et de produits québécois pour faire plaisir au gouvernement fédéral. En dernière analyse, ce sont tout de même les Québécois, artistes, producteurs, annonceurs et État provincial, qui acceptent d'employer ce terme invraisemblablement édulcoré, «d'ici». Bref, en dernière instance, il nous revient de ne pas agréer cette aberration. □

Pierre Graveline*

LE PROJET D'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC PIÉGÉ PAR L'ÉLECTORALISME ET LE PARLEMENTARISME

Dans sa conférence prononcée en juin dernier à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des Intellectuels pour la souveraineté (IPSO), Jacques Parizeau soulignait le potentiel extraordinaire que représente le fait qu'une majorité de la députation québécoise – députés à l'Assemblée nationale et députés au Parlement d'Ottawa confondus – soit aujourd'hui constituée de souverainistes. Il rappelait de surcroît que le projet d'indépendance du Québec, même s'il n'est plus que rarement évoqué dans l'actualité politique depuis le référendum de 1995, n'en persiste pas moins à recueillir généralement plus de 40 % d'opinions favorables dans les sondages, franchissant même à quelques occasions la barre des 50 %.

Comment expliquer alors la perception actuellement dominante, y compris chez les partisans de la souveraineté, que ce projet politique soit désormais stagnant, sinon en net recul, voire même inatteignable ?

Je crois que la réponse à cette question tient largement au fait que les partis politiques souverainistes se sont laissés piéger dans une logique électoraliste réductrice et leurs représentants élus dans un activisme parlementaire à courte vue, avec la conséquence désastreuse qu'ils ont manifeste-

* Écrivain et éditeur.

ment renoncé à la mobilisation du peuple, condition pourtant essentielle à l'atteinte de cet objectif politique indéniablement «révolutionnaire».

Le PQ et le Bloc piégés par l'électoratisme

Loin de moi l'idée de contester la nécessité d'élire une majorité de députés souverainistes à Québec, préalable primordiale à la constitution d'un gouvernement ayant la légitimité démocratique de mettre en œuvre une stratégie d'accession de la nation québécoise à son indépendance politique.

Loin de moi, par ailleurs, l'idée de nier l'importance du rôle que joue la députation souverainiste comme chien de garde des intérêts du Québec à Ottawa.

Mais la réduction de la mission du PQ et du Bloc à ces deux seuls aspects du combat indépendantiste se révèle à l'usage, me semble-t-il, un égarement dans une ornière peut-être suicidaire.

Quiconque est membre du Parti québécois et/ou du Bloc québécois peut en témoigner : pour ces partis politiques, les membres ne sont plus, pour l'essentiel, que des pourvoyeurs de fonds qu'on harcèle pendant les campagnes annuelles de financement, comme les citoyens ne sont que des pourvoyeurs de votes qu'on sollicite lors des campagnes électorales. En dehors de ces deux «moments forts» de la vie politique partisane, ni les membres ni les citoyens ne sont plus, depuis longtemps, invités à quelque manifestation que ce soit de leur soutien au projet politique fondamental qui est pourtant à l'origine de la création de ces deux partis et qui devrait être au cœur de leur action. Bien que non dit, le message est limpide : donnez-nous votre argent et votre vote, restez sagement à la maison et laissez-nous faire ; un

jour, peut-être, «si les conditions le permettent», nous vous donnerons votre indépendance...

Les effets de cet électoralisme réducteur sont catastrophiques, particulièrement pour le Parti québécois. Alors que ce parti a déjà rassemblé plus de trois cents mille membres, il n'en compte plus, sur papier, que quelques dizaines de milliers. Des centaines de militantes et de militants indépendantistes parmi les plus déterminés ont quitté le navire, s'éparpillant dans une kyrielle de petits partis et mouvements plus ou moins marginaux. Jamais le mouvement souverainiste n'est-il apparu si divisé, au point que des voix s'élèvent aujourd'hui pour réclamer l'organisation d'États généraux afin d'en recréer l'unité.

Pendant ce temps, à la base du PQ, la vie militante est la plupart du temps réduite à sa plus simple expression: la tenue une fois l'an de l'assemblée générale de l'association de comté réunissant quelques dizaines de membres afin d'élire un exécutif dont on peine à combler les postes. La vie démocratique interne est à l'avenant: le dernier congrès général du parti s'est tenu en 2005 et le prochain, sans cesse repoussé, aura peut-être lieu en 2011. Encore un petit effort et le record du Parti communiste cubain qui n'a pas convoqué son congrès depuis une décennie sera battu! Mais à quoi bon s'en offusquer puisque les programmes qu'on y adopte laborieusement sont rapidement reniés par les chefs qui se succèdent?

Les résultats de cet électoralisme «trépidant» parlent d'eux-mêmes et en montrent clairement l'échec: nonobstant le nombre de députés élus du fait des fluctuations du vote adéquiste, sous Pauline Marois en 2008, comme sous André Boisclair en 2007 et sous Bernard Landry en 2003, le Parti québécois a obtenu, à quelques milliers de voix près, le même soutien: à peine un électeur inscrit sur cinq lui

accorde désormais son appui ; moins de la moitié des souverainistes déclarés lui donnent leurs suffrages. Peu importe, jouant à fond l'illusoire politique de l'autruche, on n'en persiste pas moins à la direction du parti à croire aveuglément qu'en ne faisant pas de vagues, la simple règle de l'alternance apportera automatiquement au PQ, la prochaine fois, le pouvoir sur un plateau d'argent.

Pour sa part, le Bloc québécois, profitant de circonstances politiques exceptionnelles – le scandale des commandites des libéraux, puis les politiques anti-québécoises, anti-sociales et anti-culturelles des conservateurs – a mieux tiré son épingle du jeu en matière de résultats électoraux. Mais est-il probable qu'une telle conjoncture favorable perdure indéfiniment sur la scène fédérale ? Les mêmes causes provoquant les mêmes effets, ne peut-on craindre que le Bloc ne voit bientôt son appui populaire fondre à un niveau équivalent à celui qu'obtient le Parti québécois ?

Les députés souverainistes piégés par le parlementarisme

Il est vrai que le mouvement souverainiste québécois – avec sa centaine de députés élus, chacun d'entre eux profitant des services d'attachés politiques et de chercheurs, de même que de ressources financières significatives – jouit en théorie d'une puissance politique potentielle majeure : c'est, au bas mot, plus de 500 personnes qui – de par la volonté démocratique de centaines de milliers de citoyens québécois – sont aujourd'hui salariés à temps plein de ces partis et devraient donc être en première ligne du combat pour l'indépendance du Québec.

Quel rayonnement cette cause ne devrait-elle pas connaître de ce simple fait ! Les artisans de la Révolution tranquille ne disposaient pas, pour la mettre en œuvre, d'une telle force de frappe...

Or, il n'en est rien. Soumis à une constitution canadienne qu'ils appliquent tout en affirmant ne pas en reconnaître la légitimité et qui les contraint néanmoins à s'enfermer dans un légalisme provincialiste stérile, encarcenés dans des agendas qu'ils ne contrôlent pas, occupés à étudier les projets de loi soumis par les gouvernements en place, à siéger dans une pléthore de commissions et de comités, à préparer leurs interventions à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes, à recevoir leurs commettants, les députés souverainistes et leurs adjoints – quand ils ne sont pas, par ailleurs, conscrits pour mener des activités de financement, parrainer des circonscriptions «orphelines» et préparer leur réélection – «s'épuisent» pour la plupart dans un activisme parlementaire à courte vue qui ne leur laisse, sauf accessoirement, aucune énergie à consacrer à la lutte pour l'indépendance politique de notre nation.

Bien qu'il paraisse évident que les tares du carriérisme et des attitudes bureaucratiques se soient répandues au sein du PQ et du Bloc au cours des dernières années et que certains ne se gênent pas pour traiter le projet d'indépendance du Québec comme un fonds de commerce au service de leurs ambitions personnelles, loin de moi l'idée de mettre en doute la bonne foi de la plupart des députés souverainistes ou de leurs employés. Loin de moi, aussi, l'idée de nier les responsabilités et les obligations parlementaires de ces représentants du peuple.

Mai où est-il écrit que les députations souverainistes et leurs leaders, à Ottawa comme à Québec, ne puissent se doter de plans d'action et de priorités dans la gestion de leur temps et de leurs ressources qui accordent une large place à la promotion du projet d'indépendance du Québec et à la mobilisation du peuple québécois derrière cette grande aspiration?

Sont-ils seulement conscients, ces députés et ces militants souverainistes salariés, du potentiel politique extraordinaire qu'ils sont en voie de gaspiller? Ou ont-ils tout simplement cessé de croire à notre rêve collectif de liberté?

Jusqu'à « vendre son âme au diable »

L'électoratisme réducteur et le parlementarisme à courte vue semblent aujourd'hui à ce point ancrés dans les pratiques des partis souverainistes et de leurs députés qu'ils les conduisent désormais à rester à la maison quand des jeunes manifestent pour l'indépendance, voire même, parfois, à « vendre leur âme au diable ».

Chacun a pu le constater, en février 2009, quand le Parti québécois, sous le fallacieux prétexte de ne pas déplaire aux commerçants de Québec, s'est montré disposé dans un premier temps à accepter qu'un organisme fédéral « célèbre » la tragique défaite des plaines d'Abraham, en banalise les retombées pour notre nation, en fasse un spectacle folklorique pour amuser les touristes canadiens et américains. Il a fallu que le Réseau de résistance du Québécois (RRQ) tire courageusement la sonnette d'alarme et que des centaines de citoyens fassent entendre leur voix pour mettre un frein à cette folie et pour ramener le PQ à sa raison d'être. À cette occasion, le Parti québécois poussa même le ridicule jusqu'à mettre plus de vigueur à condamner certains propos, jugés excessifs, du jeune leader du RRQ et à couper les fonds à cette organisation qu'il n'en mit à combattre l'inacceptable projet fédéral!

Chacun a pu le voir également, le 24 mai dernier, quand, répondant à l'appel d'un collectif de jeunes constitué sur *Facebook*, des milliers de personnes ont marché pour l'indépendance dans les rues de huit villes du Québec. Or, bien qu'ils aient été sollicités des semaines auparavant, ni le PQ ni le Bloc ne jugèrent bon de mobiliser leurs membres, pas

même de leur transmettre l'invitation. À peine une petite poignée de députés souverainistes firent acte de présence et contribuèrent – on ne peut plus modestement – au financement des manifestations. À Montréal, où la marche citoyenne débutait pourtant dans le comté québécois de Mercier, représenté par Amir Khadir, et dans le comté fédéral de Laurier Sainte-Marie, représenté par Gilles Duceppe, ni l'un ni l'autre ne trouvèrent utile d'y participer. Notons toutefois que deux anciens premiers ministres, Jacques Parizeau et Bernard Landry, étaient présents, de même que le président du Parti québécois, Jonathan Valois.

Le même désolant absentéisme a dans l'ensemble prévalu au PQ et au Bloc lors de la marche pour l'indépendance tenue dans le cadre du défilé de la fête nationale le 24 juin à Montréal et lors de la marche organisée à Québec le 13 septembre pour commémorer la bataille des plaines d'Abraham sous le thème «on reprend nos plaines, on marche pour l'indépendance». À cette dernière occasion, Pauline Marois a certes pris part à la marche, mais pendant une courte étape et accompagnée d'un seul député! Mentionnons cependant que Françoise David était au nombre des manifestants.

Ainsi, outre le «Moulin à paroles», jusqu'à un certain point, les deux principales actions indépendantistes menées en 2009 – le combat contre la «célébration» de la bataille des plaines d'Abraham et les marches de mobilisation pour la liberté du Québec –, toutes deux, soulignons-le, couronnées de succès, ont été initiées à l'extérieur des partis souverainistes et, à peu de choses près, réalisées sans leur appui!

Y a-t-il quelqu'un, au sein du Parti québécois, du Bloc québécois (et de Québec solidaire) à prendre acte de cette extraordinaire évolution, à s'en inquiéter, à questionner les pratiques électoralistes et parlementaristes qui les ont menés là, à en tirer les leçons politiques?

Malheureusement, il semble bien que non.

La nécessaire mobilisation du peuple

Que croient donc les chefs et les députés des partis souverainistes? Qu'ils feront l'indépendance du Québec sans les Québécoises et les Québécois? Qu'ils obtiendront un appui majoritaire de l'électorat à ce grand projet par le seul mérite de leurs rares discours? Qu'ils la proclameront en vase clos? Qu'ils en négocieront les modalités avec le Canada, sans l'exercice d'un rapport de force? Qu'ils vaincront l'opposition que cette révolution politique ne manquera pas de susciter sans une mobilisation décisive de la nation québécoise, en particulier de sa jeunesse? Qu'ils conquerront la liberté du Québec sans que le peuple ne descende dans la rue pour la réclamer?

Aucun indépendantiste lucide ne peut s'illusionner ainsi.

Et puisque les partis et les députations souverainistes ne semblent pas disposer pour l'instant à sortir de l'électoralisme réducteur et du parlementarisme à courte vue dans lesquels ils se sont enfermés, les militantes et les militants pour l'indépendance qui croient à la nécessité de mobiliser la population derrière cet objectif doivent cesser d'attendre que ces partis, leurs députés et leurs leaders se décident à agir. Refusant les discours attentistes ou défaitistes, unissant leurs forces, ils doivent résolument passer eux-mêmes à l'action.

Nous ne le répéterons jamais assez: l'indépendance politique de la nation québécoise ne pourra se faire que par la mobilisation du peuple québécois et de la jeunesse québécoise. C'est en menant sans relâche des actions citoyennes, avec persévérance, avec courage, avec détermination, que nous parviendrons à réaliser notre rêve de liberté pour le Québec. □

Claude Girard*

En finir avec la fatigue politique du
Québec contemporain

JETER LES BASES D'UN NOUVEAU NATIONALISME AU QUÉBEC

Le 20 janvier dernier, les États-unis procédait à l'assermentation de leur 44^e président. Deux choses m'ont particulièrement frappé en cette journée mémorable. La première est cette capacité des grands hommes d'État comme Barack Obama de s'élever au-dessus des contingences ordinaires et de se projeter, lui et la nation, dans l'avenir. La seconde, c'est cette formidable vue du National Mall, entre le Capitole, la Maison blanche et le monument commémoratif d'Abraham Lincoln, symboles forts d'unité et de foi en un pays où s'étalait toute cette foule venue des quatre coins des États-Unis. Plus frappant encore, c'était de voir ces hommes et ces femmes ainsi réunis, les institutions et les symboles incarnant la nation.

En comparaison, le sous-développement politique et l'absence de conscience nationale au Québec me sont apparus des plus vifs. La société distincte ne manifeste plus guère de fierté sauf le 24 juin à l'occasion de la Fête nationale et encore. C'est la gestion à la petite semaine et le repli sur soi. Aucun enjeu politique ne semble plus indigner les Québécois : affaiblissement de l'État ; clientélisme généralisé de la part du gouvernement ; transfert du pouvoir écono-

* Juriste, chercheur et analyste.

L'auteur tient à remercier ceux et celles qui lui ont fait part de leurs précieux commentaires sur ce texte.

mique québécois aux mains des autorités financières de Bay Street; anglicisation de Montréal et imposition du multiculturalisme; fragmentation sociale dans l'indifférence générale.

Si le niveau d'appui à la souveraineté reflète le degré de conscience nationale au Québec, on ne peut guère se réjouir des résultats obtenus. Sondage après sondage, l'appui à l'indépendance et à la souveraineté-association oscille entre 35 % et 45 % sans jamais rejoindre une majorité d'électeurs¹. La question nationale ne possède plus cet aspect rassembleur qui a suscité tant de ferveur. La coalition qui la soutenait a éclaté et le nationalisme avec elle. Une démission collective a eu lieu sur tous les aspects de la nation entraînant le Québec sur la voie de la normalisation canadienne. L'idée de constituer une minorité nationale au sein du Canada, à l'instar des communautés francophones hors-Québec et acadienne, ne semble même plus susciter de réactions négatives².

La réalité est que le rejet, en 1995, d'une manière de réaliser le projet national a laissé un vide que des forces, non seulement opposées à l'indépendance du Québec mais à toute idée nationale, n'ont pas manqué de combler. Trop de forces antinationalistes convergent actuellement pour faire du Québec une société d'identités particulières, individualiste et divisée. Le problème n'est pas lié seulement au recul de l'option souverainiste. Il vient du discrédit jeté sur toute conscience nationale au Québec. De nombreux facteurs

1 Tommy Chouinard, «Sondage: la souveraineté suscite peu d'espoirs», *Cyberpresse*, 8 juin 2009.

2 Le projet de «reconquête du Canada» lancé récemment par Paul Desmarais et Gesca via l'ineffable éditeur de La Presse rend parfaitement compte de cette évolution des mentalités au Québec. Pratte, André (dir), *Reconquérir le Canada: un nouveau projet pour la nation québécoise*, Montréal, Voix parallèles, 2007, 361 p.

jouent désormais contre une vision nationale partagée par le plus grand nombre, démocratique et cohérente. Certains d'entre eux viennent de l'échec de 1995, d'autres découlent de l'évolution de la situation sociale et politique. Dans ce contexte, une relance du nationalisme au Québec est-elle encore possible? Peut-on refaire l'unité des nationalistes autour d'un projet national plus positif, plus libérateur, plus moderne? Et si l'opportunité et la viabilité de l'indépendance ne sont pas en cause, ne devrait-on pas d'abord redéfinir ce nationalisme et ensuite, aborder la question de la place du Québec au sein du Canada?

Comme le montre l'analyse des résultats de l'élection du 8 décembre 2008³, après avoir perdu la pluralité des voix, même la majorité des sièges à l'Assemblée nationale est en voie d'échapper aux nationalistes québécois au profit des tenants de la normalisation canadienne. Pris entre l'entêtement référendaire et le laisser-faire, le Québec disparaît peu à peu. Un renouvellement du nationalisme est nécessaire. Voici comment, à titre de citoyen engagé n'appartenant à aucune école en particulier, je perçois le problème politique du Québec post-référendaire et la façon de sortir de la torpeur actuelle.

1- Pourquoi Barack aux USA et rien ici?

Est-il besoin de revenir sur ce qui menace le sens moral et politique au Québec, aujourd'hui? Il semble bien que oui tellement la raison instrumentale a pris le pas depuis 1995.

³ Pierre Serré, «Le douloureux bilan des élections du 8 décembre 2008», *L'Action nationale*, mars 2009, p. 32-53. L'auteur démontre qu'en raison du vote en bloc des anglophones et de la division du vote francophone, le PLQ est à peu près assuré de remporter environ 49 comtés avant même la tenue du scrutin. L'issue de l'élection repose donc sur une quinzaine de comtés à très forte majorité francophone qu'il est relativement facile de remporter pour obtenir la pluralité de sièges et ainsi verrouiller la question nationale éternellement.

J'ai fait référence à Barack Obama à dessein. La comparaison montre le gouffre qui sépare une nation moderne, avec ses défauts mais fière et libre de s'autodéterminer, de la nôtre qui a si peu de cohésion nationale et de conscience de soi. C'est là ma position de départ. Plusieurs causes profondes contribuent à cette situation. Leur impact pèse considérablement sur une société aussi ambivalente et divisée que la nôtre.

Le repli individualiste

Il s'agit d'abord du repli individualiste des nationalistes et des effets sur la société québécoise de la déferlante néolibérale depuis une vingtaine d'années. Avec son cortège de surconsommation, de surendettement et d'inconscience environnementale, un individualisme assez néfaste s'est constitué dans les sociétés développées. L'investissement, la Bourse et le rendement ont pris valeur d'absolus. Chacun est devenu en quelque sorte un entrepreneur dont la raison d'être réside dans une accumulation débridée et souvent obscène de produits financiers et matériels⁴. On ne semble plus pouvoir dépasser l'horizon de la consommation tous azimuts avec à la marge un peu de vert et de recyclage, histoire de se déculpabiliser et d'avoir bonne conscience.

L'éclatement de la bulle financière spéculative et l'arrivée de la récession en 2008 et en 2009 contribueront sans doute à ralentir la tendance. Il est inévitable que la surconsommation dans les pays développés diminue quelque peu. Toutefois, on peut parier que les préceptes néolibéraux ne

⁴ Voir à ce sujet une excellente synthèse de ce qu'est devenu le capitalisme moderne qui a réussi avec l'arrivée des fonds de pension à fusionner travail et valeur transformant ainsi l'ouvrier en capitaliste. Maxime Ouellet, «L'éloge de la richesse contre la domination de la loi inhumaine de la valeur: pour une récupération de la droite par la gauche» *Argument*, printemps 2009, p. 38-56.

seront pas fondamentalement revus. Une fois la crise de crédit réglée, on ne voit pas ce qui pourrait empêcher les gens de renouer avec l'accumulation plus ou moins imposée dans le plus pur esprit du capitalisme de choc⁵. Un coup d'œil au dernier budget fédéral suffit pour s'en convaincre⁶. On ne propose rien d'autre que du béton, de l'asphalte et des automobiles. Au Québec, même exploitation des ressources, la même glorification des autoroutes et du transport individuel. Mais le temps est venu, je crois, d'envisager le développement économique autrement qu'à la manière des années 1950.

Renoncer à la surconsommation constitue pourtant une première condition à un retour au sens commun au Québec comme ailleurs dans le monde. Cela nécessite non seulement l'adoption de quelques programmes visant à adoucir l'impact du néolibéralisme au plan social ou environnemental mais bien une révision de ce modèle de développement. L'état québécois doit mettre enfin le cap sur le développement à une échelle plus locale, « décarboniser » l'économie, cesser de s'en remettre encore et toujours au bétonnage des rivières, des villes et des campagnes en accentuant toujours plus la présence de l'automobile. Il ne s'agit pas de détruire le néolibéralisme et l'ancienne économie du carbone d'un coup mais de s'engager, à l'instar des pays européens, sur la voie d'un développement novateur plus respectueux de l'environnement. Il n'y a pas d'autres moyens de combattre l'individualisme et l'inconscience qui se nourrit justement d'un

5 Naomi Klein, *La stratégie du choc. La montée d'un capitalisme du désastre*, Montréal, Léméac éditeur, 2008, 670 pages.

6 Dans ce budget du 27 janvier 2009, on a fait grand état du retour aux déficits pour relancer l'économie. Toutefois, peu auront noté que le gouvernement compte uniquement sur la croissance de l'économie d'ici cinq ans pour revenir à l'équilibre budgétaire en l'absence de toute augmentation de taxes ou d'impôts, au contraire. La voie sera alors libre pour une nouvelle ronde de compression des dépenses, le temps venu. Manon Cornéliier, « Un budget à l'encre rouge », *Le Devoir*, 27 janvier 2009, p. A-2.

économisme débridé et irresponsable. Un nationalisme renouvelé doit tenir compte des effets de l'individualisme improductif et des dérives consuméristes sur le fonctionnement et la cohésion de la société québécoise.

Absence de démocratie et gouvernance

Si on souhaite que les gens s'impliquent dans un projet national, il faut leur faire une place. L'échec de 1995 a malheureusement laissé en plan la nécessaire réforme de la gouvernance au Québec. Le problème se situe à deux niveaux, les institutions et l'administration publique.

Faute de pouvoir s'adapter, les institutions démocratiques et de représentation des citoyens dans l'État se désintègrent toujours un peu plus avec le temps. L'indépendance aurait facilité la création d'une république à deux chambres (députés et régions), une représentation des Premières Nations, l'adoption d'un mode de scrutin en partie proportionnelle, une participation totalement revue de l'exercice de la démocratie. Malheureusement, il appert que la nécessaire révision des institutions démocratiques doit attendre le Grand soir. En contrepartie, le clientélisme et le patronage se développent alors que la gestion technocratique en profite pour accroître également son pouvoir sur les citoyens. Il faut bien continuer à administrer les programmes, indépendance ou non. Le déséquilibre entre un système de représentation démocratique d'un autre siècle et l'appareil d'État perdure et s'aggrave.

Dans une perspective nationaliste, l'État québécois a joué un double rôle. Ayant succédé à l'Église à titre de protecteur du Canada français, l'État québécois de la Révolution tranquille est progressivement passé d'un rôle défensif associé à la survivance du peuple canadien-français à celui de moteur de

l'émancipation du Québec contemporain. Il s'est démocratisé avec l'élimination du patronage électoral, l'ajout de chiens de garde comme le Protecteur du citoyen ou le Vérificateur général sans toutefois se réformer institutionnellement. De l'autre côté, l'État providence québécois s'est peu à peu substitué à toutes les initiatives privées d'ordre social pour finir par contrôler à peu près toutes les sphères de la vie collective. En même temps, l'État québécois s'est constitué au début des années 1960 comme fer de lance de l'affirmation nationale des Québécois. Nationalisme et gestion technocratique ont crû en s'appuyant mutuellement.

Le rejet du projet de pays de 1995 est venu briser cette osmose entre nationalisme et technocratie en laissant cette dernière intacte. Aujourd'hui, la technocratie a hérité du rôle de conserver vivant l'idéal nationaliste coupé de la sphère politique. Cela a pour résultat d'affaiblir considérablement la démocratie au Québec. Tant que modernisation et émancipation liées à une éventuelle indépendance politique allaient de pair, la dynamique apparaissait comme un tout logique et cohérent menant à la création d'un pays. Dans la mesure où cette possibilité disparaît, dans un contexte de remise en question de l'État providence de surcroît, il est maintenant difficile de nier plus longtemps le caractère dépassé et très peu démocratique des institutions de l'État québécois de même que la perte de contrôle par le peuple de l'administration publique québécoise.

À cela, s'ajoute la réalité suivante. Dans la mesure où le Canada a depuis longtemps rejeté le concept des deux nations et que le Québec refuse d'en sortir, l'État québécois se trouve devant un véritable dilemme. Ou bien il accepte son statut de gouvernement provincial et voit ses activités réduites en conséquence, la péréquation et les transferts fédéraux jouant un rôle de puissant stabilisateur; ou il tente

tant bien que mal de se maintenir mais au prix d'un corporatisme latent et d'une bureaucratie qui étouffe de plus en plus la société qu'elle est censée servir. Et le poids de la dette sans cesse croissant, alors que les grandes décisions concernant l'économie, l'éducation et la santé se prennent à Ottawa et à Toronto, n'arrange pas les choses. Dans tous les cas, c'est la capacité d'affirmation du Québec qui en est affectée. Nous sommes donc en présence d'un État miné au plan politique et dont le type de gouvernance est de moins en moins soutenable économiquement. Ignorer le problème revient à accentuer le repli sur soi, le désenchantement face à la classe politique et le ressentiment vis-à-vis de l'appareil public. Cela n'est pas de nature à aider le Québec à se maintenir comme nation.

L'échec du référendum de 1995 a donc provoqué un repli individualiste, particulièrement chez les souverainistes, qui en quelque sorte ont « décroché » du nationalisme. L'individualisme s'est également accru au passage de politiques néolibérales radicales partout sur la planète, de la glorification du marché, de la mondialisation et du profit sans fin. Cet échec a aussi mis en lumière la quasi-absence de démocratie au Québec et l'importance démesurée de la gestion technocratique de la société québécoise face au peu de liberté d'agir des citoyens et de sens des responsabilités individuelles. Deux autres forces ont également miné chez les Québécois tout désir de conscience de soi : la normalisation canadienne du Québec et la déferlante des bons sentiments pluralistes.

Culture canadienne, multiculturalisme et utopie pluraliste

On le sait depuis le scandale des commandites, le projet national canadien est devenu le seul praticable au Québec. Compte tenu des moyens financiers disproportionnés dont

il dispose, l'État fédéral s'est employé au cours des quinze dernières années à littéralement lessiver le cerveau des Québécois sur les bienfaits du fédéralisme dans toutes les sphères d'activités. Écoles, groupes sociaux et culturels ou de recherche, personne n'y a échappé. La manne de dollars fédérale a envahi tous les secteurs, des Chaires de recherche du Canada dans les universités aux programmes de recherche en consommation d'Industrie Canada en passant par toute une gamme d'activités avec ou sans commandite. Même le service d'information de Radio-Canada se transforme toujours un peu plus en organe de propagande néolibérale et fédéraliste.

La normalisation s'est également imposée par défaut. Un exemple, les coupures d'Ottawa dans le financement de la culture annoncée en pleine élection fédérale en 2008. À leur corps défendant, les artistes québécois sont descendus dans la rue pour défendre ironiquement la culture... canadienne. Certes, les artistes québécois ont voulu se montrer solidaires de leurs collègues canadiens, eux aussi victimes de ces coupes en culture. Mais sans trop s'en rendre compte, on en est venu à assimiler culture québécoise financée par Ottawa à culture canadienne. Cela montre à quel point l'idée de conscience nationale est en voie de disparaître devant une normalisation canadienne des esprits qui ne semble rencontrer aucune résistance au Québec. Et c'est comme ça dans tous les domaines. Comme l'ont montré les Fêtes entourant le 400^e de la fondation de Québec⁷, le gouvernement québécois en s'agenouillant devant Ottawa et en refusant de défendre la spécificité du Québec a sa part de responsabilité dans ce glissement de sens. Mais c'est également les Québécois qui acceptent et intègrent cette normalisation au nom du développement économique et des affaires ou

⁷ Voir à ce sujet l'excellent dossier «Québec 400^e: la mémoire usurpée», *L'Action nationale*, novembre-décembre 2008.

simplement parce qu'ils n'ont pas le choix ni d'alternative, par défaut en somme.

Cette normalisation des esprits par l'argent et la propagande est également à l'œuvre au plan des valeurs avec l'application forcée au Québec du multiculturalisme canadien⁸ via la *Loi constitutionnelle de 1982* et la *Charte canadienne des droits*. Le plus sidérant est de constater que ce multiculturalisme anglo-saxon étranger aux valeurs québécoises s'est immiscé chez l'élite intellectuelle, politique et technocratique influençant l'application des politiques publiques au Québec. De crainte de se voir accuser de sectarisme, par effet de mode ou par simple opportunisme, ceux-ci dont plusieurs nationalistes ont reconnu le caractère désormais indépassable du multiculturalisme. Comme le concept a mauvaise presse au Québec, on a préféré utiliser celui plus positif de pluralisme⁹. Et comme ce pluralisme chez beaucoup d'intellectuels a également une part d'utopie qu'on peut associer au courant de l'utopie post-moderne¹⁰, il est en un sens radical.

8 Le multiculturalisme canadien repose aujourd'hui sur trois éléments : l'égalité des cultures ; l'égalité du français et de l'anglais comme langues officielles ; l'autonomie des provinces. Cette dernière dimension permet au Québec d'adopter des mesures de conservation et de promotion de sa culture en tant que nation (substate). Cela se fait sans pour autant remettre en cause le multiculturalisme d'ensemble. Will Kymlicka, *Multicultural Odysseys. Navigating the new International Politics of Diversity*, N.Y, Oxford University Press, 2007, 374 p.

9 Il existe de nombreux termes recouvrant cette notion. Certains préfèrent parler d'universalisme ou de communautarisme, notamment en France ou d'interculturalisme comme Charles Taylor. Je retiens pour ma part le concept de pluralisme puisqu'il semble le plus utilisé dans la littérature au Québec. Il se définit de trois façons : pluralisme axiologique (lié à la conception du bien), pluralisme culturel et pluralisme identitaire. Daniel Wienstock, « Le pluralisme axiologique en philosophie politique contemporaine », in Lucas K. Soscoe (dir), *Diversité humaine : démocratie, multiculturalisme et citoyenneté*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, p. 67-82.

10 Gérard Raulet, « Poétique de l'histoire. Réflexions sur la démocratie postmoderne », in Yves Boisvert (dir), *Postmodernité et sciences humaines*, Montréal, Liber, 1998, p. 47-68.

En recourant aux notions de droit, de morale et d'utopie dans son sens noble, ce pluralisme radical constitue donc au Québec une philosophie politique forte et particulièrement efficace au plan intellectuel.

Le problème, c'est que ce pluralisme et la gestion sociale qui en découle va bien évidemment à l'encontre de toute pensée nationaliste qui serait fondée sur la tradition et l'histoire ou la sauvegarde de certains droits d'une majorité nationale comme au Québec. Les identités individuelles sont élevées au rang de valeur suprême au nom d'une forme de morale pluraliste¹¹. On devine que prise entre le « haut » et le « bas », pour reprendre les mots de Michel Seymour¹², toute nation se voit ramener à un rôle instrumental et que l'appareil administratif se met au service d'une conception pluraliste des rapports sociaux où les contraintes sur les droits individuels sont réduites au minimum. C'est là sans doute l'évolution sur les esprits la plus importante à survenir depuis 1995 pour l'avenir du nationalisme au Québec.

On se rend bien compte que le pluralisme radical et le multiculturalisme constituent les deux faces d'un même nationalisme canadien appliqué au Québec. On peut bien changer les mots et être un peu plus radical ici ou là, l'effet réducteur sur la conscience nationale au Québec est le même. Comment alors aller à l'encontre de ce qui semble être devenu une morale implacable ? Si un nationalisme différent mais néanmoins moderne doit émerger au Québec, il est essentiel de prendre la mesure morale du pluralisme radical. Je ne prétends pas être un expert en philosophie

11 Charles Taylor, *Le malaise de la modernité*, Humanités. Éditions du cerf, 2008 (1991 pour la version originale) 126 p.

12 Michel Seymour, « La nation et l'identité publique commune », in Stéphan Gervais, Dimitrios Karmis et Diane Lamoureux (dir) *Du tricoté serré au métissé serré. La culture publique commune au Québec en débats*, Ste-Foy, Presse de l'Université Laval, 2008, p. 61-86.

morale. Cependant, je crois que le pluralisme tel qu'appliqué au Québec constitue une espèce de croisement entre le concept de justice procédurale de John Rawls et la notion de culture de l'authenticité propre à Charles Taylor¹³. On me pardonnera ce raccourci mais ce que j'entends souligner, ici, c'est l'importance donnée à la morale lorsqu'il s'agit d'accorder leur valeur aux droits individuels et la mécanique utilisée pour y parvenir.

Cette morale qui consacre la liberté de pensée comme valeur suprême a un impact au plan politique et juridique imparable. Comment le nationalisme même le plus ouvert peut-il aller à l'encontre de cette morale ? Il semble que l'on soit devant une quadrature du cercle, ou du moins donnée pour telle¹⁴. Pourtant, cette morale est à la base du virage conceptuel effectué par l'administration publique et par de nombreux intellectuels progressistes au Québec qui dépasse la simple application au Québec du multiculturalisme canadien. Il importe de le comprendre.

Taylor et Rawls: pluralisme contre nationalisme

On ignore souvent à quel point ces deux philosophes, et d'autres à leur suite, ont influencé la façon de se percevoir comme individus. En gros, tous deux partagent une même conception de la modernité qui fait en sorte que l'identité de chacun constitue désormais une valeur morale qui ne peut être limitée que par une règle de droit reconnue et acceptée par tous les citoyens. Dans un monde pluraliste, ouvert et mondialisé, il n'y a plus de races supérieures aux autres ou

13 Charles Taylor, *Le malaise de la modernité*, op. cit.; Bjarne Melkevik, *Rawls ou Habermas. Une question de philosophie du droit* Bruylant Presses de l'Université Laval, 2001, 191p.

14 Daniel Wienstock, «Peut-il y avoir une justification morale du nationalisme?» in Bernard Baertschi et Kevin Mulligan (dir), *Les nationalismes*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, p. 89-113.

un sexe fort ni de cultures ou de nations hégémoniques. Non seulement lie-t-on, ici, liberté et égalité mais le respect des conceptions, de la culture et de la personnalité de chacun est élevé au rang d'obligation morale. C'est dire qu'une personne qui se dit moderne dans un sens taylorien a l'obligation morale de respecter l'autre tel qu'il est. Taylor vient ici renforcer l'argument moral de Rawls. Par conséquent, très peu de culture ou de caractéristique nationales peut être transmis. Se trouvent exclues à l'avance toutes tentatives d'interpréter les droits individuels en fonction de valeurs communes de la majorité. On se retrouve plutôt à l'intérieur d'une dynamique d'échanges consensuels où, sous réserve d'une «culture publique commune dans les limites de la raison publique», toutes les caractéristiques et les croyances individuelles se valent. Seule restriction : celles auxquelles on accorde une valeur morale fondamentale.

Alors que Charles Taylor donne à l'identité personnelle une valeur morale supérieure, Rawls établit le mécanisme par lequel les seules contraintes acceptables dans une société pluraliste consistent en des règles «généralisables» au plan moral à l'ensemble des gens. C'est ainsi que l'excision, par exemple, à priori acceptable puisqu'elle est associée à des croyances religieuses ou à des valeurs culturelles particulières, sera interdite parce que cette pratique porte évidemment atteinte à l'intégrité physique des femmes. Pour les pluralistes, nous avons l'obligation morale de respecter toutes pratiques liées à l'identité sauf si l'une d'elles s'avère immorale ou déraisonnable en soi. Et en vertu de quels critères une croyance personnelle sera jugée immorale et pourra faire l'objet d'une restriction ? Si celle-ci va à l'encontre de la «raison publique commune» qui accorde évidemment au respect de l'intégrité physique et à la non-discrimination une valeur morale fondamentale. C'est exactement cette mécanique par la négative que le multiculturalisme et les

chartes canadienne et québécoise des droits ont transposée au plan juridique et dont l'accommodement raisonnable est issu. Pour le reste, ça s'arrête là. Une hiérarchisation des droits est donc permise mais dans des limites très restreintes. L'histoire du groupe majoritaire, les traditions et une façon de vivre en tant que constitutives de la nation ne peuvent faire partie de la culture publique commune. Comme le résume Maclure :

[...] la culture publique commune dans une démocratie pluraliste guidée par l'idéal de la raison publique, doit être relativement mince. La culture de convergence, soutenue implicitement ou explicitement par les penseurs de la mémoire, est, elle, épaisse. Pour que le concept de culture publique commune soit utile, il faut éviter de le substantivaliser abusivement en lui donnant un contenu culturel ou identitaire fort. La culture publique commune ne peut s'avérer l'espace et le langage de l'aménagement du «vivre ensemble» si la conception de la culture publique retenue génère elle-même des désaccords politiques profonds. Je crois que c'est par crainte que la culture publique commune soit remplie d'un contenu identitaire indûment particulariste ou qu'elle ne soit que la pure émanation de la culture majoritaire que des philosophes comme Dominique Leydet et Daniel Weinstock ont cherché à se distancer de ce concept¹⁵.

Tout nationalisme de mémoire par trop «épais» est ainsi sacrifié sur l'autel «mince» des droits individuels, de la non-discrimination et des Chartes. Celles-ci constituent l'essentiel des valeurs de base partagées. Parfois, y tolère-t-on la

¹⁵ Jocelyn Maclure, «La culture publique commune dans les limites de la raison publique», in Gervais et al., op. cit., p. 87-108, p. 101. Voir également Dominique Leydet, «Raison publique, pluralisme et légitimité» in Catherine Audard (dir), *John Rawls politique et métaphysique*, Presse universitaire de France, 2004, p. 141-173.

protection de la langue commune mais c'est tout¹⁶. On ne peut être à la fois nationaliste et moderne, semble-t-il. Tous les mots culpabilisateurs sont là. La culture identitaire est rétrograde parce qu'elle est abusive. Elle génère des désaccords et elle est indûment particulariste. Péchés mortels, elle constitue une émanation de la culture majoritaire. Il n'est pas surprenant que les « modernes » dans les facultés, les ministères et dans la société civile fuient comme la peste toute référence à une identité nationale un tant soit peu substantielle.

Parce que ces valeurs instrumentales possèdent une telle force d'attraction chez les intellectuels et les gestionnaires, on comprend que plane sur eux ce que Jacques Beauchemin a appelé « la mauvaise conscience des nationalistes québécois¹⁷ ». Il ne fait pas de doute que la multiplication et le renforcement des identités depuis un demi-siècle en Occident affaiblit l'idée de nation politique définie comme continuité historique¹⁸ ou d'une culture commune pour reprendre les mots de Fernand Dumont¹⁹. Contrairement à d'autres pays, la collectivité québécoise ne peut se replier sur une conscience de soi forte. Le sentiment national et la conscience historique demeurent élevés aux États-Unis ou en France, par exemple, justement en raison de l'influence sur les individus d'une histoire nationale marquante et fortement distinctive. Les sentiments identitaires, l'histoire et

16 Et encore. Le retour du bilinguisme institutionnel au Québec repose justement sur l'idée que la langue constitue une caractéristique personnelle et que toute personne peut choisir l'anglais ou toute autre langue de communication si elle le désire. Le français devient alors une langue ethnique comme les autres sauf l'anglais qui joue alors le rôle de langue de convergence.

17 Jacques Beauchemin, *L'histoire en trop: la mauvaise conscience des souverainistes québécois*, Montréal, VLB éditeur, 2002, 210 p.

18 Jacques Beauchemin, *La société des identités*, Outremont, éd. Athéna, 2004, 224 p.

19 Fernand Dumont, *Raisons communes*, Boréal, 1995.

les institutions politiques à l'intérieur de ces pays contrebalancent ces forces. Cela permet dans une certaine mesure de transcender les intérêts individuels²⁰.

Rien de tel au Québec. Hormis peut-être la Révolution tranquille, l'histoire du Québec n'a pas produit d'événements politiques positifs suffisamment forts comme un mouvement de libération dont on perpétuerait la mémoire ou des institutions qui correspondent à un idéal politique particulier. La dilution rapide de l'idéal nationaliste depuis 1995 laisse le champ libre au fort courant des identités et à la culture canadienne des droits qui lui est étroitement associée. Cette philosophie radicale et éthique post-moderne est donc en train plus ou moins subtilement de redéfinir fondamentalement les rapports sociaux sinon les sociétés elles-mêmes. En fait, c'est son objectif. Elle est manifestement incompatible avec la conservation d'une culture nationale et la promotion d'un nationalisme autre que pluraliste.

On estime généralement que le Québec a pris définitivement le virage du pluralisme identitaire au début des années 1990 avec l'adoption de l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*²¹. Alors qu'on débattait de constitution, peu s'imaginaient que le virage entrepris à l'égard de la participation démocratique de tous et du respect de chacune des cultures à l'intérieur d'une société pluraliste serait à ce

20 Malgré son extraordinaire « fonds de commerce » culturel, la France est également aux prises avec une frange intellectuelle postmoderne influente mais qui s'accompagne en réaction d'un courant d'extrême droite important. Pierre-André Taguieff, *La république enlisée*, Paris, éditions des Syrtes, 2005, 347 p.; Malika Sorel, *Le puzzle de l'intégration, les pièces qui vous manquent : crise identitaire, violence, échec scolaire, discrimination positive, culpabilité des Français, droit du sol*, Paris, éd. Mille et une nuits, 2007, 269 p.

21 Gouvernement du Québec. *Au Québec, pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, Ministère des communautés culturelles et de l'immigration. Direction générale des politiques et programmes, Montréal, Direction des communications du Ministère, 1990, 88 p.

point important. La refondation sur des bases nouvelles des relations entre les individus sur le mode de la conciliation, de l'échange et du respect des droits de chacun traverse désormais toute l'administration publique à commencer par l'école avec le *Renouveau pédagogique*²², le nouveau cours d'Histoire et éducation à la citoyenneté²³ et le cours d'Éthique et culture religieuse²⁴.

Tout cela s'est fait sans débat ni explication. Un projet national de mémoire aurait donc moins de valeur morale qu'un autre issu du pluralisme radical. Si ce dernier convient au Canada qui se l'est approprié démocratiquement depuis 1982, il en va différemment dans le contexte québécois. Dans ce cas pour emporter l'adhésion des Québécois, toute tentative de réhabilitation de la conscience nationale au Québec doit concilier mémoire et morale. Voyons si cela est possible.

2- La réhabilitation du nationalisme québécois

Cette nomenclature des périls qui minent le nationalisme est plutôt troublante. Le dogme pluraliste est fort bien ancré chez les intellectuels québécois eux-mêmes y compris les plus nationalistes comme Gérard Bouchard. Cette situation

22 Il existe de nombreux articles et ouvrages sur ce sujet. Je suggère le collectif où se trouve une intéressante introduction à l'approche postmoderne du socioconstructiviste, base du *Renouveau*. Normand Baillargeon, «De biens fragiles assises: le constructivisme radical», in Robert Comeau et Josianne Lavallée (dir.), *Contre la réforme pédagogique*, VLB éditeur, 2008, p.59-84. Du même auteur: «La réforme québécoise de l'éducation: une faillite philosophique», *Possibles*, Vol. 30, numéro 1, Hiver-Printemps 2006, p.139-184.

23 Gouvernement du Québec, «Histoire et éducation à la citoyenneté», Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007, 105 p. Voir l'analyse de Charles-Philippe Courtois, «Le nouveau cours d'histoire du Québec au secondaire : l'école québécoise au service du multiculturalisme canadien?», Cahier de recherche, Institut de recherche sur le Québec, mars 2009, 43p.

24 Georges Leroux, *Éthique. Culture religieuse. Dialogue. Arguments pour un programme*, Fides, 2007, 117 p.

que Mathieu Bock-Côté a appelé la «dénationalisation tranquille²⁵» représente évidemment tout un défi intellectuel à relever. Le fait pour Bock-Côté de s'en prendre directement à l'éminent historien de Chicoutimi ne change rien à la contradiction fondamentale au plan philosophique à laquelle sont confrontés les nationalistes québécois attachés par ailleurs au pluralisme. L'idée de mémoire commune qui pose la question de la survie du nationalisme parmi les nationalistes québécois eux-mêmes est devenue suspecte. L'adhésion à un projet commun fondé sur la notion de contrat comme certains le proposent pourrait dénouer l'impasse. Mais cela demeure insuffisant si on ne parle pas auparavant de morale.

Revoir les valeurs communes et la notion d'égalité formelle

Il y a près de 20 ans, le Québec a tenté de contourner la logique des droits individuels découlant du multiculturalisme canadien en proposant d'amender la Constitution de 1982 avec la clause de la société distincte. Destinée à conférer un statut particulier à la culture nationale québécoise, l'initiative visait à intégrer égalité et mémoire. Dans une analyse du rejet de l'accord du Lac Meech, Charles Taylor a toutefois montré que la position des Canadiens face à cette clause était irréconciliable avec celle du Québec²⁶. Au nom de la morale anglo-saxonne de l'égalité, les Canadiens ne pouvaient envisager qu'une culture, si nationale ou menacée soit elle, ne puisse être égale aux autres à l'intérieur du Canada. Évidemment, il est facile pour les Canadiens de faire preuve d'ouverture à l'autre dans la mesure où de facto,

25 Mathieu Bock-Côté, *La dénationalisation tranquille : mémoire, identité et multiculturalisme dans le Québec postréférendaire*, Boréal, 2007, 211 p.

26 Charles Taylor, *Rapprocher les solitudes. Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*, Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992, p. 179-214.

la langue anglaise et la culture anglo-saxonne se trouvent au-dessus des autres. L'essentiel à retenir, c'est que les valeurs communes québécoises liées à la mémoire incluses dans la clause interprétative de la société distincte ne passaient tout simplement pas le test «du bien public commun» aux yeux des Canadiens.

L'échec de l'accord du Lac Meech a donc scellé pour toujours la possibilité d'influencer la conception rawlsienne des droits individuels en tant que fondement du multiculturalisme et des chartes canadienne et québécoise des droits. Au plan politique, la majorité francophone s'est vu retirer définitivement la responsabilité de définir les valeurs communes et d'en élargir la portée dans le respect des droits, toutes initiatives en ce sens risquant de se retrouver devant les tribunaux. C'est ce qu'a montré, en 2008, le débat sur les accommodements raisonnables²⁷. La camisole de force imposée au Québec par la Constitution de 1982 ne laissait aucune marge de manœuvre à la commission. En l'absence d'un modèle national propre au Québec qui concilie mémoire et morale, les deux commissaires chargés d'étudier la question, Gérard Bouchard et Charles Taylor, ne pouvaient que vendre le pluralisme canadien tout en tentant de temporiser et de lui donner une couleur locale.

Passons rapidement sur le compte-rendu des travaux qu'en ont donné les deux journalistes Jeff Heinrich et Valérie Dufour²⁸, alors que les commissaires ont défendu la plus grande liberté de penser et d'agir pour les individus au détriment des valeurs communes. Dans l'ensemble, le rapport a

27 Gérard Bouchard et Charles Taylor, *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation. Rapport*, Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Gouvernement du Québec, 2009, 310 p.

28 Jeff Heinrich et Valérie Dufour, *Circus quebecus : sous le chapiteau de la Commission Bouchard-Taylor*, Boréal, 2008, 198 p. .

donné son aval aux politiques de gestion du pluralisme proposées par les technocrates et les intellectuels dont on aurait peu parlé, hors les milieux savants, si cette crise des accommodements n'était pas survenue. Mais avaient-ils le choix? Il est bien dit dans le rapport que leurs recommandations se situent dans le cadre constitutionnel canadien.

Vertement critiquée par de nombreux nationalistes²⁹, la commission a néanmoins suscité un vif intérêt chez toutes les couches de la population et chez les francophones de toutes les régions, tendances ou niveaux sociaux différents. On a d'abord découvert que la gestion identitaire du pluralisme était devenue religion d'État. On a surtout constaté qu'une bonne partie des citoyens avait de sérieuses réserves face à cette orientation et que celles-ci n'étaient pas une manifestation de racisme, de xénophobie ou d'intolérance. La société québécoise respecte le pluralisme et l'encourage. Les Québécois ont toutefois pris conscience que cette ouverture souhaitable et nécessaire se faisait au détriment d'un nationalisme ancré dans l'histoire et d'une représentation commune de la société. L'impression laissée par la commission fut que le maintien de la culture d'origine et l'adhésion à la culture commune étaient insolubles dans l'égalité des droits. Et qu'on pouvait sans crainte pour le sentiment national, mettre sur le même pied culture française et cultures minoritaires. Cela ne correspond visiblement pas au vœu de la majorité québécoise.

Le débat sur les accommodements raisonnables a donc permis l'entrée en scène du politique, brouillon peut-être mais néanmoins réel, dans la sphère jusqu'ici réservée aux juristes et aux technocrates de la gestion du pluralisme. On peut dès lors affirmer que, contrairement à l'énoncé de Maclure, on peut «substantialiser» la «culture de conver-

29 Entre autres dans plusieurs numéros de *L'Action nationale* en 2008.

gence» avec la mémoire sans verser dans l'intolérance ou que cela représente une contrainte inacceptable pour les identités particulières. Il est possible dans le contexte québécois de distinguer une morale plus communautaire de celle du fondement moral anglo-protestant des libertés fondamentales et du légalisme de John Rawls. Comme Rawls l'a fait à partir de la société américaine et des principes puritains sur lesquels elle repose, il peut être parfaitement légitime d'interpréter les libertés fondamentales en vigueur aux Québec à partir d'une morale qui nous soit propre sans qu'elle soit injuste pour autant.

Bien entendu, il reste à définir cette morale non puritaine et à naviguer entre mémoire, culture majoritaire et identités particulières sans s'échouer sur les récifs de l'intolérance réelle ou apparente. Il faut convaincre les membres des diverses communautés culturelles et de la communauté anglophone qu'il est juste de le faire même au prix de certaines contraintes à la liberté individuelle dans la mesure où, suivant les enseignements de Rawls, ces restrictions sont raisonnables. Et pourquoi donc? Parce qu'il est raisonnable que le projet de nation française en Amérique se réalise au Québec et qu'il s'agit pour les anglophones et les membres des communautés culturelles d'une exigence morale à laquelle ils sont invités à souscrire en compagnie des francophones. Là, résident les bases d'un nouveau nationalisme qui soit ni revanchard, ni bêtement «ouvert à l'autre» ou ignorant de notre histoire. Ce nouveau nationalisme doit rompre avec la transformation des Québécois francophones en groupe ethnique à laquelle conduisent le pluralisme radical et le multiculturalisme. Il s'agit d'un devoir moral de la plus haute importance et qui concerne tous les Québécois sans exception en tant que nation.

Le retour du contrat

La réhabilitation du nationalisme québécois constitue une tâche délicate à réaliser. On doit oser mettre en cause le concept de l'égalité formelle des droits défini par le droit canadien qui ignore cette histoire et les particularités de la société québécoise. Il faut redonner sens aux notions d'héritage et d'histoire, revoir la place de la Charte québécoise des droits et libertés, identifier les valeurs communes et le contenu à donner aux «limites du bien public». Le recours à la notion de contrat social et à l'approche civiliste constitue une piste à explorer. Cette posture nouvelle permettrait de prendre le contre-pied de la vision rawlsienne et multiculturelle des droits. Il est faux de croire que ce débat est clos y compris chez les juges de la Cour suprême comme l'a montré la décision *Northcrest*³⁰.

Ce qui compte, c'est de stimuler la réflexion, de rassembler, de se donner une perspective, recréer une certaine conscience nationale. Je lance à titre indicatif ce qui prendrait d'abord la forme d'un travail de recherche et de synthèse qui porterait sur les quatre dimensions de la perte de sens actuelle au Québec: l'individualisme, la technocratie, l'absence de démocratie et l'identité. Toutes m'apparaissent

30 *Syndicat Northcrest c. Amselem*, [2004] 2 R.C.S. 551. Dans cette affaire où certains Juifs pratiquants réclamaient le droit de placer une petite cabane – la souccah – pendant quelques jours sur le balcon de leur condominium, civilistes et rawlsiens se sont affrontés sur l'interprétation à donner à l'article 9.1 de la Charte québécoise des droits et libertés. L'atteinte minimale a triomphé de justesse - grâce au juge québécois anglophone Fish – face à l'approche civiliste propre au Québec – et soutenue par le juge acadien Bastarache – puisque les requérants avaient accepté à l'avance par contrat certaines restrictions propres à la vie en copropriété. Elle montre également qu'on a tort d'interpréter de la même manière la Charte québécoise et la Charte canadienne comme l'a souligné récemment avec justesse la présidente du tribunal des droits de la personne du Québec. Michèle Rivest, «L'accommodement raisonnable ou le nécessaire retour aux sources : le droit à l'égalité», in Myriam Jézéquel (dir.), *Les accommodements raisonnables : qui, comment, jusqu'où. Des outils pour tous*, éd. Yvon Blais, 2007, p. 371-390.

également importantes, mais compte tenu de la présente situation politique au Québec, je crois qu'on doit s'attarder en priorité aux deux dernières.

Dans le cas de l'identité, il faudrait d'abord mettre en lumière le danger de fragmentation qui guette la société québécoise si elle poursuit dans la voie du pluralisme radical; ensuite, explorer la voie du contrat social comme alternative morale au multiculturalisme. C'est une étape essentielle puisque celui-ci doit faire l'objet d'un consensus permettant d'asseoir sa légitimité politique. Enfin, élaborer une *Charte de l'identité nationale* sur ces bases qui puisse faire contrepoids politiquement à la *Loi constitutionnelle de 1982*, à la *Charte canadienne des droits* et au multiculturalisme canadien. Il faut voir en détail quelle forme peut prendre une *Charte de l'identité nationale* dans laquelle les «valeurs communes publiques» seraient inscrites, soit les droits de la personne, les droits linguistiques et tout ce qui touche à la culture française historique et à l'identité y compris les communications et l'immigration.

En second lieu, il faut impérativement revoir la question des droits politiques, de l'exercice de la démocratie et de l'ensemble des institutions démocratiques du Québec. Le cadre politique actuel datant du XVIII^e siècle n'a guère évolué depuis l'adoption du gouvernement responsable au milieu des 1840 et il s'avère de plus en plus antidémocratique. Comme l'a montré de façon éloquente Pierre Serré, l'actuel mode de scrutin et la dynamique politique partisane qui en découle empêchent la création d'une nation québécoise réellement démocratique³¹. On pourrait ainsi se doter d'une

31 Dans une série d'articles récents, le politologue montre comment le mode scrutin majoritaire consacre le recul inéluctable du poids du vote francophone au Québec. Pierre Serré, «Les déterminants structurels d'un cul-de-sac stratégique», in *Les intellectuels pour la souveraineté (IPSO), Redonner sens à l'indépendance*, Montréal, VLB éditeur, 2005, p. 133-154. Celle-ci complète l'analyse du même auteur du scrutin de décembre 2008: «Le recul du pouvoir francophone», précité.

Charte des droits démocratiques qui serait clairement de type républicain. Elle comporterait au moins trois parties. La première viendrait redéfinir le mode de représentation avec l'ajout au mode électoral actuel d'une proportionnelle limitée, régionale ou autre. L'élection d'un chef d'État qui hériterait entre autres des pouvoirs du lieutenant gouverneur viendrait compléter le dispositif. La seconde modifierait les pouvoirs de l'Assemblée nationale et du gouvernement et préciserait également les pouvoirs des tribunaux à qui il reviendrait d'être le gardien de ces droits. L'objectif, ici, consiste à rééquilibrer de manière plus équitable les pouvoirs entre l'exécutif, l'Assemblée nationale et les tribunaux un peu à la manière du « *check and balance* » américain.

Une fois l'identité affirmée et les institutions politiques québécoises renouvelées³², le programme d'affirmation nationale proposée s'attaquerait par la suite aux problèmes sociaux actuels. N'oublions pas que la conception rawlsienne de la liberté individuelle est un pur produit du libéralisme. La réhabilitation du nationalisme dans une perspective plus large doit apparaître comme le moyen le plus efficace de contrer la division, l'individualisme et la perte de sens commun auxquels le Québec est confronté depuis 1995. Même si elle est centrale, la reconstruction de la nation québécoise ne doit pas s'arrêter uniquement à l'identité ou à la réforme des institutions démocratiques.

La crise économique actuelle qui risque de s'inscrire dans la durée offre cette occasion d'aller plus loin. Elle remet

32 Pour être complet, le plan devrait également prévoir une politique d'aménagement des lieux et parcs nationaux, des places publiques et du patrimoine, notamment les lieux religieux, de façon à ancrer dans l'espace la fierté renouvelée d'être Québécois et la fidélité à l'histoire. Le réaménagement complet de la colline parlementaire à Québec pourrait symboliser le passage concret de province à État avec la construction d'un tout nouveau Parlement digne du XXI^e siècle.

en question le mode de production et de répartition de la richesse de même que la façon dont nous vivons dans les sociétés développées. Comme je l'ai souligné plus haut, il est également souhaitable que l'État desserre quelque peu son emprise sur les citoyens. Il y a lieu de distinguer d'une part entre le cadre étatique et les institutions démocratiques nécessaires à la cohésion politique et à l'affirmation de la nation et, d'autre part, la tendance de celui-ci à la normalisation sociale à travers les services qu'il rend à la population et le régime de droit qu'il produit. Dans ce dernier cas, il faut faire appel au sens de la communauté et de responsabilité des gens. Un certain retour à la communauté renforcerait la conscience nationale sans pour autant conduire à une réduction de services ou à leur privatisation pure et simple.

Et l'indépendance ?

Plusieurs objecteront qu'un plan d'affirmation nationale et un mandat de gouvernement ne peuvent remplacer l'indépendance comme projet d'émancipation collective. Et que celle-ci permettrait justement de se redéfinir une identité de mémoire et néanmoins juste et d'adopter de nouvelles institutions démocratiques. Cela est vrai. Mais qu'advient-il si elle ne survient pas ? Pis encore, et si la poursuite de l'indépendance paralysait le Québec en ce moment ? C'est la question que l'indépendantiste et philosophe Daniel Jacques se pose dans son plus récent essai³³. Comme il est assez facile de le constater, la question de l'indépendance du Québec divise autant que celle des valeurs communes et des droits. Elle nuit politiquement au Québec. Jacques et plusieurs nationalistes pensent que cette incapacité menace l'avenir même du Québec français dans la mesure où la réalisation de ce projet est désormais hors de portée.

33 Daniel Jacques, *La fatigue politique du Québec français*, Montréal, Boréal, 2008, 200 p.

Sans le dire aussi ouvertement, Jacques estime qu'une espèce de suicide politique et identitaire guette le Québec si cette ambivalence perdure. Laisser tomber l'idéal de «plénitude» que représente l'indépendance représente un choix déchirant pour tout nationaliste. Mais parce qu'elle ne se réalisera pas, la démission et la division du Québec vont perdurer. Il y aurait donc une espèce de course contre la montre entre la poursuite d'un idéal qui mobilise encore les forces vives de la nation mais qui s'avère inatteignable et l'enracinement d'un vide nationaliste toujours plus grand qui accélère la déliquescence politique du Québec.

Bien entendu, on peut facilement s'opposer à ces arguments. Avec une bonne pédagogie souverainiste et un contexte politique favorable comme une crise politique, un référendum pourrait avoir de bonnes chances de réussir. C'est la stratégie des conditions gagnantes. Mais c'est justement en prenant ces arguments à contre-pied que Jacques fait état de son «désenchantement». Pour lui, la «fatigue politique du Québec français» face à l'indépendance découle de deux causes principales. La première, qu'il expose de façon assez convaincante, s'en prend justement à cette pédagogie souverainiste pour laquelle l'indépendance n'a jamais été pensée en termes politiques mais essentiellement culturels. Dans la mesure où le «bon gouvernement» réussit à promouvoir la langue française et la culture québécoise, se séparer si c'est pour protéger sa culture devient alors moins pertinent. Il manque un dessein politique, une idée de dépassement, de libération. La seconde renvoie à l'universalisme qui s'oppose désormais au nationalisme et à l'idée de projet collectif. J'en ai largement parlé plus haut et si cet horizon n'est pas insurmontable, il reste un travail de réflexion majeur à faire pour en dépasser les limites.

Il y a dans les propos de Jacques une forme de résignation. Le retour à la stratégie de survivance qu'il envisage pour

dénouer l'impasse politique au Québec est très décevant. Par exemple, il propose de revenir au Canada français « que nous n'avons jamais quitté », écrit-il. Néanmoins, parce qu'elle pose un diagnostic réaliste de la situation politique actuelle, cette synthèse est à la base de ma propre réflexion sur la manière de sortir le Québec de sa torpeur. La conclusion qu'on peut en tirer est la suivante : le problème de la division des Québécois vient non pas de la poursuite de l'indépendance qui doit demeurer vivante mais bien de la vaine stratégie référendaire et des conditions gagnantes. Celle-ci sème la confusion et empêche les Québécois de se redonner une véritable identité nationale. Par contre, la thèse de Jacques me permet d'affirmer que le meilleur moyen de reconstruire cette identité consiste à mettre en oeuvre une stratégie d'affirmation nationale qui puisse dans l'immédiat contrer la normalisation canadienne du Québec et le sentiment d'impuissance du peuple québécois. Ainsi débarrassée de l'étapisme, la société québécoise bouge à nouveau. L'option demeure vivante et l'horizon politique reste ouvert. Surtout, le Québec recommence à croire qu'il peut constituer une nation.

Conclusion : pour un plan d'affirmation nationale

Pour le moment, les Québécois sont divisés à part égale sur l'option. Le clivage est également ethnique et il oppose nationalistes francophones modérés et souverainistes. Le statu quo s'impose aux Québécois indépendamment de leur volonté, par inertie en quelque sorte. Les nationalistes, souverainistes ou non, sont perdants à tous points de vue. Seuls, les inconditionnels du centralisme fédéral en sortent gagnants³⁴.

34 Sur la stratégie « d'enfermement » du Québec par le gouvernement canadien, voir : Robert Laplante, *Chronique de l'enfermement : écrits sur la minorisation du Québec*, Montréal, édition de L'Action nationale, 2004, 264 p.

Dans mon esprit, un ambitieux plan d'affirmation nationale qui serait à la hauteur de l'histoire, des particularités et de la valeur de la nation québécoise est devenu la seule option encore possible au plan politique en ce moment. Il peut s'inscrire dans la poursuite de l'indépendance politique sans pour autant que celle-ci en soit la condition de réalisation. Ce renversement de perspective est sans doute le changement le plus difficile à réaliser pour un indépendantiste convaincu. Depuis quarante ans, on a considéré l'autonomie politique, la souveraineté et l'indépendance comme préalables à la construction de la nation. Une partie du travail a d'ailleurs été réalisée. Mais depuis 1995, le Québec régresse. Le renouvellement de la constitution comme la stratégie référendaire ne représentent plus des options permettant de sortir le Québec de l'impasse politique.

À quel groupe confier cette mission? En théorie, le Parti québécois est le mieux placé pour promouvoir et mettre en œuvre un tel programme. Toutefois, le PQ a un réel problème de crédibilité. Celui-ci, et à sa suite le Bloc québécois, se trouve pris au piège de la stratégie référendaire qui encourage l'ambivalence. L'autre possibilité consisterait à regrouper les nationalistes de toute allégeance à l'intérieur d'un parti d'union nationale. La création d'une coalition peut apparaître comme une idée farfelue. Mais devant la division du vote francophone découlant du mode de scrutin et le discrédit jeté sur la conscience nationale, la consécration du PLQ à titre de parti unique pourrait bien forcer les nationalistes à changer d'avis. Que ce soit le Parti québécois ou une coalition, l'un ou l'autre demanderait aux électeurs de lui confier le mandat de réaliser un plan d'affirmation nationale prévoyant l'adoption d'une Charte de l'identité nationale et la révision de la représentation et des institutions démocratiques.

Ce texte constitue une synthèse des enjeux politiques actuels. Il se veut également un appel à l'action et une feuille de route. Il y a tout un travail de pédagogie et d'approfondissement des concepts à effectuer. Personnellement, j'aimerais particulièrement approfondir la question morale et celle des droits. Le temps joue contre l'idée de nation québécoise. Mais il est encore possible d'en redéfinir les fondements moraux et politiques. Face à la déferlante nationaliste canadienne, les Québécois doivent redécouvrir la conscience d'exister comme peuple dans une perspective non pas défensive mais de dépassement de soi. Ils doivent se penser et s'imposer comme nation sans contrainte constitutionnelle extérieure et décider pour eux-mêmes. Un programme élaboré d'affirmation nationale, une conscience nationale retrouvée et un mandat de gouvernement devraient suffire largement à déplacer les plaques tectoniques du fédéralisme trudeauiste de 1982. Il importe avant tout de relancer le mouvement national. Au-delà, on verra. □

Dave Anctil*

Le projet identitaire du Parti libéral du Canada

MONDIALISER LES ESPRITS**

La plateforme électorale du Parti libéral du Canada promet d'adopter un tournant historique à l'égard du Québec. Elle affirme en effet que le Québec doit être reconnu comme une « nation au sein d'un État canadien multinational¹ ». Que signifie cet engagement soudain des libéraux envers le Canada multinational ?

La notion de « multination » est d'abord apparue dans le contexte de débats académiques. Selon les politologues qui souscrivent à la voie du multinationalisme pour faire évoluer le Canada, comme Kenneth McRoberts et Alain G. Gagnon, la gouvernance multinationale est une politique reconnaissant la diversité des nations internes qui composent le tissu social et politique d'un État². Le défi pour les démocraties multinationales comme le Canada serait de fonder une approche politique permettant de surmonter la confrontation issue du pluralisme des nations internes. Le multinationalisme s'accorde avec le principe même du

* Chercheur postdoctoral à la Chaire Mondialisation, citoyenneté, démocratie (UQAM)

** Le présent texte a été présenté dans le cadre de l'université d'été du Mouvement national des Québécoises et Québécois, le 20 septembre 2009.

1 Tous les documents relatifs aux positions du Parti libéral du Canada sont disponibles sur son site.

2 Voir: Kenneth McRoberts, *Misceiving Canada: The Struggle for National Unity*, Oxford Uni. Press, 1997; Alain G. Gagnon et Raffaele Iacovino, *De la nation à la multination: les rapports Québec-Canada*, Montréal, Boréal, 2007..

fédéralisme, qui consiste à harmoniser et à normaliser les relations entre les paliers de gouvernements qui sont représentatifs de la diversité nationale d'un État fédéral.

Il y aurait certes beaucoup à dire, d'un point de vue universitaire, sur le paradigme multinational pour étudier le fédéralisme. Je voudrais plutôt me pencher sur ce que l'idée multinationale signifie dans les énoncés politique du chef du Parti Libéral du Canada, Michael Ignatieff. En particulier, quelle est la voie qu'il a choisie pour affirmer la multinationalité canadienne, particulièrement en ce qui concerne les aspirations nationales du Québec ?

Le *nation building* canadien : une nouvelle phase ?

Le 6 septembre 2006, alors qu'il était en course pour la direction de son parti, Ignatieff a présenté un plan intitulé *Agenda for Nation Building*. Ce plan affirme sans vergogne que le gouvernement canadien doit entreprendre de réintégrer le Québec dans le giron constitutionnel canadien. Il y est fait mention que le pouvoir d'extraction fiscal du gouvernement fédéral ne peut être diminué au profit des provinces, dans la mesure où Ottawa a besoin de tous ses points d'impôts pour fixer son agenda national. Aux journalistes qui le pressaient pour savoir si cette nouvelle approche allait conférer de nouveaux pouvoirs ou de nouveaux revenus pour le Québec, Ignatieff a offert cette réponse : « Ce qu'on peut voir, c'est que le Québec possède tous les pouvoirs nécessaires pour faire en sorte que sa société prospère ». Et il ajoutait : « Je pense que nous devons avoir un dialogue honnête avec le Québec. Je pense qu'il nous faut avoir un fédéralisme de reconnaissance et de respect. Reconnaître ce qui est particulier au peuple Québécois. Je parle pour tous ceux qui disent que le Québec est ma nation mais que le Canada est mon pays. »

Dans le plan qu'il avait présenté lors de sa mise en candidature, la politique de «reconnaissance multinationale» du chef libéral distinguait donc soigneusement les gains de nature symbolique des gains matériels – en termes de pouvoirs et de fiscalité – que pouvaient espérer le Québec de sa nouvelle politique de reconnaissance multinationale. Autrement dit, Ignatieff dictait que le Québec pouvait s'attendre, s'il était élu, à moins d'arrogance et de mépris de la part de son gouvernement.

On a donc de bonnes raisons de croire que la rhétorique multinationaliste n'est qu'un nouveau glaçage de plus sur la vieille galette constitutionnelle canadienne. Car Ignatieff ne reconnaît toujours pas le déséquilibre fiscal qui fait pourtant consensus au Québec. Il considère en outre que la Constitution canadienne, y compris le document constitutionnel de 1982, doit s'imposer au Québec même si celui-ci ne l'a jamais ratifiée. Et advenant un prochain référendum sur la souveraineté, Ignatieff a clairement souscrit à la loi C-20 qu'il interprète (radicalement et de manière centralisatrice) comme un privilège du gouvernement canadien pour imposer les critères de clarté sur la question et sur les résultats du vote référendaire. L'ancien journaliste et universitaire a trouvé un moyen inusité pour justifier sa position, en affirmant qu'il était du devoir d'Ottawa d'empêcher que le Québec ne sombre... dans la guerre civile!

Plus concrètement, la vision impérieuse du chef libéral repose sur une conception suprématiste du gouvernement fédéral. Celui-ci a la responsabilité de s'assurer une large marge de manœuvre fiscale et un pouvoir de dépenser non sanctionné pour établir des *priorités nationales* dans les compétences provinciales, surtout en matière d'éducation, de justice sociale et d'infrastructures. Pour tous les premiers ministres canadiens depuis Trudeau, le pouvoir de dépen-

ser du fédéral est en effet au cœur de la question de l'unité nationale canadienne.

Alors que reste-t-il de l'engagement pompeux à reconnaître le fait national québécois? Cette reconnaissance ne signifie tout simplement rien. La nouvelle rhétorique identitaire est pourtant révélatrice: les conditions de l'affrontement Québec-Canada ont beaucoup évolué depuis 1995. Le nouveau consensus à Ottawa, anticipé par la stratégie de reconnaissance du Québec élaborée par les conservateurs, veut que les fédéralistes changent de ton et qu'ils cessent de se complaire dans le discours anti-séparatiste. Le nouveau discours des apparatchiks canadiens – conservateurs et libéraux – ne révèle donc aucune nouvelle sensibilité aux droits d'autodétermination du peuple québécois ou à ceux des peuples autochtones. Il révèle plutôt que la conception multiculturaliste du Canada est aujourd'hui triomphante et suffisamment assurée de son hégémonie pour ne plus craindre la puissance du nationalisme québécois. En effet, c'est bien parce qu'Ignatieff est convaincu que le mouvement souverainiste est agonisant et que les instruments de l'unité nationale canadienne sont suffisamment solides qu'il peut aujourd'hui affirmer haut et fort la réalité multinationale du Canada. La nouvelle rhétorique multinationaliste n'engage donc aucun nouveau «compromis» en regard des revendications traditionnelles du Québec: ni réforme constitutionnelle, ni réforme fiscale, ni décentralisation, ni asymétrie.

Ce qui ne veut pas dire que les choses n'évoluent plus. Pour le percevoir, il vaut la peine d'examiner un peu plus attentivement les discours politiques. Comme nous l'avons dit, il est d'ores et déjà évident que le nouveau discours multinationaliste obéit à une *logique d'apaisement*. Mais puisqu'il est aussi clair qu'il s'agit d'une rhétorique sans nouvelle vision politique pour la fédération, sa finalité est probablement

aussi de distraire l'attention publique. Mais ce n'est pas l'hypothèse la plus intéressante...

En fait, le *nation building* canadien est entré dans une nouvelle phase de consolidation et d'expansion. Le programme multiculturel trudeauiste réalise graduellement sa promesse, soit celle d'assurer l'unité nationale à long terme. Comme le rappelait Ignatieff dans un discours du 8 juillet dernier : «Toute la politique, dans notre pays, est une politique de l'unité nationale. Tout leadership échouant à comprendre cela se révélera nécessairement être un échec.» Si la préoccupation première des fédéralistes est d'assurer l'unité nationale, c'est bien sûr parce que cette unité a toujours été artificielle. En conséquence, elle demande de l'innovation et de l'acharnement.

Or, quel est la recette expliquant le succès de la politique d'unité nationale depuis Trudeau? L'unité nationale repose essentiellement sur le recrutement d'élites capables d'incarner l'agenda unitariste au sein de nos institutions universitaires, économiques et politiques. Il en va ainsi parce que l'unité est contre-nature, certes, mais aussi parce que pour gagner la guerre, il faut une meilleure armée que son ennemi. Le succès historique du nationalisme québécois a reposé sur la formation d'une élite nationale fidèle aux intérêts du Québec. Or, si la bête est aujourd'hui domptée, elle peut toujours se réveiller.

Réinvestir dans le projet identitaire canadien

L'ère post-référendaire a permis au gouvernement du Canada de mettre en place des structures aussi coûteuses qu'ambitieuses qui ont préparé un formidable changement d'allégeance de la part des élites québécoises. Mais il ne suffit pas de payer les élites pour s'assurer de leur allégeance. Afin

qu'elles travaillent pour leur créancier, elles doivent pouvoir *s'identifier* à ses promesses en investissant leur personne et leur avenir dans un programme politique commun. Une politique d'unité nationale n'a pas seulement besoin de partisans ; elle doit former des inconditionnels qui sont prêts à tout mettre en œuvre pour imposer une vision commune.

Pour obtenir ce niveau de collaboration auprès des plus ambitieux, il faut donc offrir une narration ou – pour prendre un mot usé par l'histoire – une idéologie qui soit en mesure de fédérer un effort collectif et élitaire en vue du *nation building*. Pour parvenir à s'implanter, cette narration doit offrir à l'élite une représentation de soi séduisante et suffisamment en phase avec le mode de vie actuel des élites. Or, les élites québécoises, comme les élites canadiennes, sont urbaines, riches, pluralistes et métissées. Plus que tout, elles sont connectées aux réseaux mondiaux des idées et de l'économie. Leurs intérêts et leurs préférences, contrairement aux intérêts populaires, sont tout aussi délocalisés et transfrontaliers : nos élites rêvent d'exotisme.

Ce portrait psychosociologique des élites québécoises est celui sur lequel s'appuie le pouvoir financier canadien pour assurer l'avenir de son unité nationale. Ce potentiel existait déjà dans la vision de Trudeau lorsqu'il imagina la politique du multiculturalisme, lui-même archétype de ce qu'allaient devenir les élites canadiennes de demain. Grâce aux bons soins du Parti libéral du Canada, ces dernières sont parvenues à imposer une identité multiculturelle à l'évolution du Québec. Ce projet identitaire – il demeure inachevé – possède deux dimensions. Le *projet identitaire canadien* est d'abord ancré dans la promotion infinie et ostentatoire de la diversité et du pluralisme. Il est foncièrement hostile aux conceptions sociétales fortes et intégratrices qui sont liées à l'histoire réelle des sociétés fondatrices.

Pour parvenir à s'imposer, le militantisme multiculturel doit s'appuyer sur les mécanismes tout aussi puissants du marché pour coordonner la diversité sociale par l'ambition des plus doués. À l'ère de la différenciation perpétuelle et de l'individu souverain, la concurrence identitaire est féroce : personne n'est plus comme les autres, la majorité n'est plus majoritaire et les minorités, dorénavant majoritaires, se multiplient sous la gouverne de leurs gourous groupusculaires. Ce sont dès lors les incitatifs économiques et la concurrence qui créent les conditions d'une assimilation sans douleur apparente parce qu'elle procède en ne générant ni victimes ni bourreaux. Pour parvenir à lancer cette concurrence hédoniste et frénétique, le projet identitaire canadien a besoin de toute la puissance publique afin de canaliser les ambitions élitaires dans la même direction. C'est le prix à payer pour neutraliser la seule manifestation politique qui menace l'intégrité physique et morale du Léviathan canadien.

En effet, comme le Québec est le seul groupe social qui, au Canada, pose encore un véritable défi à la réalisation du projet identitaire multiculturel, et comme ce projet est intraduisible dans sa réalité sociale et politique, c'est cette réalité que le Canada s'est attaché, en priorité, à changer. Cette identité multiculturelle s'incarne tantôt comme «post-nationale», tantôt comme «post-traditionnelle». Elle est incompatible, par exemple, avec des partis politiques qui portent des labels identitaires nationaux, comme le Parti *québécois* ou le Bloc *québécois*.

Pour une part grandissante de l'élite québécoise qui n'a pas connu les belles années de la Révolution tranquille, la définition québécoise de l'allégeance politique est même devenue un boulet insupportable qui gêne leur navigation dans les remous incessants et veloutés du métissage. Depuis le traumatisme de 1995, l'élite nationaliste du Québec est, pour sa part, de plus en plus isolée et sur la défensive.

Le nationalisme a perdu son lustre et les souverainistes inspirent autant de passion que des légumineuses. C'est pourquoi notre élite nationaliste n'en finit plus de gérer les dommages, de formuler des espoirs jambons et de générer des paroles creuses dans l'espoir d'être à nouveau entendue.

On a beau peindre de nouveaux paysages sur le béton, le béton reste le béton. C'est pourquoi, tant et aussi longtemps que la réalité nationale du Québec existe, le Canada doit préserver sa marge de manœuvre politique, juridique et fiscale. Le Parti libéral est le parti du *nation building*, et c'est bien ce que constate Michael Ignatieff: c'est précisément parce que le Canada est multinational que «le Canada est encore fragile.»

Et c'est là la véritable signification du multinationalisme pour l'élite canadienne. L'enjeu du conflit constitutionnel, dans le Canada postnational, n'est plus l'assimilation des francophones à une culture sociétale anglophone, comme ce fut le cas durant les deux derniers siècles. L'objectif est plutôt de *dépolitiser la nationalité*: c'est-à-dire faire en sorte que l'intérêt bien compris des élites, leurs sentiments comme leurs préférences incorporés, deviennent tout simplement incompatibles avec la trajectoire historique et politique de l'identité québécoise. Le particularisme de l'identité québécoise doit impérativement intégrer la fantasque narration projetée par le Canada: elle doit redevenir ce qu'elle était à l'époque du Canada français, soit une *identité apolitique*, vidée de sa force, inoffensive et une touche archaïque.

Le pouvoir fiscal et juridique canadien offre justement des opportunités alléchantes à nos élites pour s'émanciper d'un héritage faiblard et victimaire. Car, on le comprendra aisément, l'identité canadienne est un produit de consommation: c'est une identité que l'on n'hérite point et que tous peuvent librement acheter. Elle est donc naturellement tour-

née vers un certain postmodernisme : vers le mirage élitaire d'une autosuffisance narcissique. Dans le Canada postmoderne, les identités sont non seulement dépolitisées, elles sont désocialisées, délocalisées, infidèles, permutantes et, au final, elles ne sont plus porteuses de projets rassembleurs, populaires, fussent-ils réformistes ou révolutionnaires, car les tribunaux y font office de parlements.

J'estime donc qu'il serait bien naïf de prendre au sérieux les discours sur la reconnaissance de la nation québécoise et de la réalité multinationale du Canada. Stephen Harper comme Michael Ignatieff l'ont bien démontré en refusant catégoriquement d'adjoindre à ces paroles toute discussion constitutionnelle ou toute renégociation du pacte fiscal canadien.

Rien de nouveau sous le soleil, diront les observateurs attentifs de partis qui ont fait carrière sur le mensonge et la trahison. Mais ce serait ne pas porter attention, encore une fois, aux signes les plus évidents de l'histoire qui est en marche et qui s'accélère. En effet, le projet identitaire canadien a acquis un nouvel élan et il se redéfinit rapidement. Comme par le passé, c'est le Parti libéral du Canada qui aura pour tâche de désincarner la réalité multinationale canadienne pour mieux incarner la prochaine phase de son projet multiculturel post-national.

Paix et guerre dans la fédération

Michael Ignatieff compte bien imposer sa marque à l'histoire du Canada. Et son intention n'a rien à voir avec son engagement symbolique à l'égard de la diversité des nations dans la fédération canadienne. Car, comme nous l'avons dit, les revenus fédéraux auxquels tiennent tant les libéraux constituent le nerf de la guerre des prochaines décennies ; c'est une différence notoire avec la vision bien plus pragmatique des conservateurs. Ignatieff le notait dans sa présentation du 8 juillet dernier :

Le désaccord du libéral avec le conservateur revient entièrement à ceci : nous recherchons tous deux la liberté, mais un libéral croit que personne ne peut atteindre, seul, cette liberté. Il existe une telle chose que la société, et la finalité d'un gouvernement est de former la société dans laquelle la liberté individuelle peut prospérer.

Le projet identitaire canadien incarne parfaitement la conception postmoderne de l'identité socio-construite par des entrepreneurs identitaires. Avec des ressources suffisantes, cette « forme » est, par nature, mutante et adaptable aux finalités de l'élite de pouvoir. Le gouvernement du Canada doit donc coordonner la vision des élites québécoises qui est souvent détournée de son but par le nationalisme québécois. En surface, du moins, le multiculturalisme canadien est un fait accompli contre lequel la résistance symbolique (et généralement inoffensive) des nationalistes québécois ne peut plus rien.

C'est toutefois la politique internationale du Canada qui intéresse vraiment Ignatieff. Ce dernier a mené sa vie professionnelle à l'étranger et c'est pourquoi il est très peu intéressé aux questions internes. Par exemple, bien qu'il ait publié une dizaine d'ouvrages sur la guerre, l'humanitaire et l'international, il n'a presque rien écrit sur les politiques nationales, sur l'économie ou sur les enjeux environnementaux. Sa connaissance du Canada est fragmentaire et superficielle. Jusqu'à tout récemment, sa connaissance du Québec était marquée par l'idéologie anti-québécoise primaire des cercles trudeauistes radicaux. Mais peu avant son retour au Canada, Ignatieff a pu se familiariser avec les progrès de l'identité canadienne au Québec. Il a donc pu constater que le nationalisme québécois a été *domestiqué*.

Les priorités d'Ignatieff sont cependant voilées derrière l'approche libérale traditionnelle de la gouvernance. Ses priorités se situent en effet dans un autre registre que la politique

menée par ses prédécesseurs libéraux, Jean Chrétien et Paul Martin. Pour le percevoir et s'y préparer, les nationalistes québécois doivent donc mieux percevoir l'ambition d'Ignatieff au delà des discours présentés dans les médias.

Or, le chef du PLC est fondamentalement intéressé par une seule chose: intégrer pleinement le Canada – et donc le Québec – dans un *nouveau régime de gouvernance global*. Pour s'en convaincre, rappelons-nous d'abord l'épisode du mois de mars 2008, au moment du vote au parlement fédéral sur le report de la mission afghane jusqu'en 2011. Alors que Stéphane Dion ainsi que plusieurs députés du Québec s'opposaient à la définition et aux objectifs militaires de la mission proposée par le gouvernement Harper, Ignatieff – avec l'appui de John Manley en coulisse – a mené une bataille acharnée à l'intérieur du parti pour mobiliser suffisamment d'appuis. Lorsque le vote obtint la majorité, Stephen Harper est venu, en chambre, serrer la main d'Ignatieff...

Si l'événement a surpris Justin Trudeau, il ne devrait pas surprendre ceux qui se donnent la peine de lire un peu. Ce fait est méconnu: Ignatieff, avant même de revenir au Canada pour faire de la politique, a pourtant été l'architecte principal de la nouvelle politique internationale canadienne. Il fut notamment l'inspiration principale de la plus radicale innovation dans la politique internationale des dernières décennies. C'est en effet en 2001 que la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États a publié son rapport défendant la doctrine de la «responsabilité de protéger». Or ce fait n'est pas banal: nous sommes présentement en guerre en vertu des principes de cette doctrine! Cette nouvelle doctrine soutient le devoir d'intervention militaire pour des motifs humanitaires. C'est une idée que défend Ignatieff depuis les années 1990. Et au sein de la Commission, il a joué le rôle de chef d'orchestre. C'est

notamment lui qui est parvenu à convaincre les autres commissaires d'adopter cette doctrine – pourtant décriée par plusieurs pays – jusqu'à son adoption définitive au Sommet mondial de l'ONU en 2005.

C'est pourquoi la vision d'Ignatieff a fourni toute la cohérence aux recommandations formulées par la commission Manley sur la mission afghane. Et cette recommandation est même à l'origine du prolongement de la mission canadienne. Ainsi, observons l'enchaînement troublant des événements: Ignatieff, avant de revenir au Canada pour faire de la politique, fut l'auteur principal de la nouvelle doctrine canadienne en matière de relations internationales; ses recommandations spécifiques ont ensuite été adoptées par la Commission (dite indépendante) dirigée par John Manley, au sein de laquelle Ignatieff a joué le rôle de conseiller (et ce bien avant son élection à titre de député); la décision finale du report de la mission a ensuite été adoptée aux Communes grâce aux votes que le nouveau député Ignatieff a réussi à fédérer au sein de la députation libérale...

La thèse que je soumets ici à la réflexion est celle-ci: sous le leadership d'Ignatieff, nous entrons dans la dernière phase du projet identitaire canadien. Quels seront les contours de la nouvelle narration?

Le développement graduel d'une « conscience humanitaire » et d'une « culture humanitariste » est un phénomène social important dans les pays occidentaux. Mais il s'agit également d'un phénomène politique qui n'a pas reçu suffisamment d'attention de la part des chercheurs³. Certains critiques

³ Voir l'essai de William Easterly: *The White Man's Burden: Why the West's Efforts to Aid the Rest Have Done So Much Ill and So Little Good*, New York, Penguin, 2006.

estiment que l'humanitarisme comme idéologie a même remplacé le « vide » laissé à gauche par le délitement des idées et des institutions socialistes. Ignatieff lui-même l'a affirmé positivement dans plusieurs de ses livres. Or, pour se faire une idée de la vision d'Ignatieff, il faut lire le texte de la conférence qu'il a prononcée au Canadian Club d'Ottawa, le 14 septembre 2009. Le texte est intitulé : « *Canada's Place in a Changing World* ». Ignatieff y présente la politique étrangère canadienne qui promet de faire du Canada l'épicentre d'un nouveau régime humanitaire global. C'est au Canada qu'est née la véritable identité postnationale et c'est au Canada que naîtra l'identité cosmopolitique de demain. Il appartient donc au Canada de construire les instances et la narration supranationaliste de l'avenir.

L'évolution du projet identitaire canadien arrive ainsi à sa dernière phase : *celle de son propre dépassement comme identité nationale*. Il s'agit, en d'autres mots, d'exporter le projet identitaire canadien à l'étranger. Dans les mots d'Ignatieff : « Plus que jamais auparavant, le Canada doit se percevoir comme une nation du monde et chez soi dans le monde (*at home in the world*). » Et il ajoute :

Notre Canada [libéral] va incarner la bonne gouvernance dans le monde, il sera capable d'indiquer la voie vers la paix, capable d'enseigner le fédéralisme et l'harmonie entre les nations, capable de proposer des codes de conduite et de superviser les élections libres. Pour y parvenir, nous allons mettre en place un Secrétariat mondial de la paix, de l'ordre et de la bonne gouvernance.

Le Canada a été le laboratoire du multiculturalisme. Il sera donc celui du cosmopolitisme. Par le fait même, le projet identitaire canadien promet de ridiculiser et de minimiser l'importance de l'idée centrale qui est au cœur du projet souverainiste : pourquoi, en effet, chercher à réaliser la souveraineté dans un monde global et sans souveraineté ? □

A blurred, grayscale image of a crowd of people walking, overlaid with a large, semi-transparent white wave-like shape that curves across the middle of the frame.

**Une épargne entrepreneuriale
Une finance socialement responsable**

FONDACTION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

www.fondation.com • www.REERvert.com

agir pour notre monde

**Ensemble, nos actions
nous inscrivent
dans un développement
durable et solidaire.**

*Près de 10 000 membres
dont 2536 entreprises collectives,
organisations et associations.*



Desjardins

Caisse d'économie solidaire

Montréal 514 598-2122 1 877 598-2122
Québec 418 647-1527 1 877 647-1527
Joliette 450 753-7055 1 866 753-7055

www.cecosol.coop

DOSSIER

LE QUÉBEC ET LA DÉFENSE DU CANADA

Dossier

LE QUÉBEC ET LA DÉFENSE DU CANADA

Présentation du dossier	
- <i>Stéphane Roussel</i>	110
Le débat entre «missions de maintien de la paix» et «missions de combat»	
- <i>Jocelyn Coulon</i>	114
L'Arctique : fin ou moyen ?	
- <i>Marie-Christine Lalonde-Fiset</i>	126
Budget de la Défense : le Canada à la croisée des chemins	
- <i>Aude-Emmanuelle Fleurant</i>	135
La nouvelle dynamique de l'industrie de défense québécoise	
- <i>Yves Bélanger</i>	156
Les études de sécurité au Québec	
- <i>Michel Fortmann</i>	170
L'enseignement de l'histoire militaire au Québec	
- <i>Yves Tremblay</i>	178

Lire

LIRE LES ESSAIS	192
LIVRES REÇUS	214
INDEX DES AUTEURS 2009	217

Stéphane Roussel*

Présentation du dossier

LE QUÉBEC ET LA DÉFENSE DU CANADA

Rarement a-t-on autant parlé autant de défense au Canada que maintenant. Bien qu'il ne soit pas officiellement en « guerre », le Canada est actuellement engagé en Afghanistan dans le plus long conflit de son histoire moderne et tout indique qu'il y restera au moins jusqu'en 2011. En parallèle, le gouvernement et la population se préoccupent de plus en plus des conséquences du réchauffement climatique dans l'Arctique, et c'est presque naturellement qu'ils se tournent vers les Forces canadiennes pour assurer une présence gouvernementale dans cette région. Et depuis 2004, les gouvernements Martin et Harper mettent les bouchés doubles pour renforcer l'appareil militaire canadien qui a tant souffert de la lutte au déficit des finances publiques menées depuis la fin des années 1980. Dans ce contexte, rien d'étonnant à ce que les questions de défense occupent une plus grande importance.

Mais en parle-t-on suffisamment? Les Québécois, en particulier, qui aiment souvent se percevoir comme une nation « pacifiste », ne participent que très peu au débat sur les fondements de la mission de combat en Afghanistan, sur l'approche à privilégier face aux défis qui se posent ou se poseront dans le Grand Nord, ou sur le rôle de l'institution

* Professeur, département de science politique Université du Québec à Montréal, Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes.

militaire en général et sur les ressources qu'ont lui consacre. Chacun de ces thèmes mérite une réflexion critique et une discussion en profondeur tant les implications sont importantes.

Pourtant, le terrain est mûr pour mener de tels débats. Indiscutablement, les forces armées ont acquis auprès des Québécois une meilleure réputation et un plus grand respect qu'elles n'en avaient au cours des années 1960 et 1970. Les francophones sont présents à tous les échelons de l'appareil militaire. Par ailleurs, la population québécoise montre un intérêt grandissant pour les questions de défense et de sécurité, et elle est certainement mieux informée qu'elle ne jamais été par le passé.

C'est à la fois pour contribuer à ces débats encore naissants et répondre à cet intérêt que ce numéro de *L'Action nationale* est consacré au thème de «Le Québec et la défense du Canada». Les auteurs réunis ici couvrent les différents aspects du sujet et le ton est assurément critique.

Les deux premiers textes, de Jocelyn Coulon et de Marie-Christine Lalonde-Fiset, couvrent la dimension opérationnelle, en s'intéressant à la façon dont sont perçues les opérations en Afghanistan et la défense de la souveraineté dans l'Arctique. Tous deux remettent en question la façon dont ces missions sont décrites et dénoncent la confusion qui tend parfois à s'installer, contribuant ainsi à obscurcir le débat.

Les deux textes suivants, d'Aude-Emmanuel Fleurant et d'Yves Bélanger, abordent quant à eux la question des ressources. La première dresse un portrait de l'évolution récente du budget de la Défense, en décrivant la croissance des sommes qui y sont affectées et leurs destinations. Le

second prend le pouls de l'industrie de la défense au Québec, et montre comment celle-ci s'imbrique dans l'ensemble plus vaste de l'industrie de la défense nord-américaine. Les deux auteurs examinent en détail les conséquences économiques et financiers des choix opérés par le gouvernement tel que le révèle la stratégie «Le Canada d'abord». Les deux thèmes soulèvent d'importantes questions politiques, que ce soit sur les orientations de défense elles-mêmes ou en matière de développement industriel.

Enfin, deux textes portent sur l'étude du phénomène de la guerre et des questions de défense et de sécurité au Québec. Ainsi, Michel Fortmann décrit la croissance spectaculaire des études de sécurité comme un champ de la science politique, avec l'appui du ministère de la Défense nationale. C'est d'abord dans les universités que se manifeste l'intérêt des Québécois pour ces sujets, et c'est sans doute cette fréquentation qui explique en partie pourquoi ils sont mieux informés. Ce texte contraste radicalement avec celui d'Yves Tremblay, qui porte sur le triste état de l'étude de l'histoire militaire, laquelle se fait pour l'essentiel hors des universités. L'auteur indique notamment en quoi cette absence favorise la persistance et l'instrumentalisation d'idées fausses.

Ce dossier n'épuise pas, loin de là les questions soulevées par le thème des rapports de la société québécoise avec les questions de défense et de sécurité au Canada. Qu'en est-il du prétendu fond «pacifiste» des Québécois? Ont-ils une attitude très différente des autres Canadiens face à ces sujets, comme beaucoup le croient? Comment explique-t-on la difficulté des groupes opposés à la guerre à trouver un appui plus large parmi la population? Comment les militaires québécois perçoivent-ils leur rôle et leur place dans la société?

Toutefois, comme l'indique Michel Fortmann, la recherche en ce domaine est très active et il y a lieu de s'attendre à ce que les liens complexes et parfois tortueux qui unissent la société québécoise soient réinterprétés de manière fort différente de ce que l'on croyait en connaître. □

Jocelyn Coulon*

LE DÉBAT ENTRE « MISSIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX » ET « MISSIONS DE COMBAT »

La participation des troupes canadiennes à la Force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS) de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en Afghanistan soulève un vif débat chez les Canadiens et les Québécois à propos de la nature des engagements militaires du Canada à l'étranger. En effet, si une majorité de la population, parfois mince il est vrai, a appuyé les interventions internationales contre l'Irak, en 1990-1991, contre les exactions de la Serbie au Kosovo, en 1999, et contre le régime des talibans, en 2001, la participation de troupes canadiennes dans les combats en Afghanistan divise profondément la population et les élites canadiennes et vient bouleverser l'image qu'elles ont d'elles ou veulent avoir d'elles sur la scène internationale. Les Canadiens ont longtemps été habitués à ce que leur pays participe à des interventions de l'ONU où la force était utilisée au minimum et où leurs soldats étaient engagés dans des efforts de pacification et de reconstruction. La mémoire de la longue guerre de Corée (1950-1953) ayant disparu, les Canadiens n'ont pas de souvenirs douloureux des autres guerres aux-

* L'auteur est directeur du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix, affilié au Centre d'études et de recherches de l'Université de Montréal (CÉRIUM). Ce texte est tiré d'une étude sur le maintien de la paix à être publiée prochainement par le Canadian Defence and Foreign Affairs Institute. L'auteur tient à remercier le professeur Michel Liégeois de l'Université catholique de Louvain, co-auteur de l'étude, pour sa contribution.

quelles ils ont participé dans le golfe Persique et au Kosovo, car celles-ci furent de courtes durées et ont été rapidement suivies d'une mission de maintien de la paix.

L'intervention en Afghanistan présente un tout autre visage et déchire les Canadiens entre leur désir de venir en aide aux Afghans et leur rejet de la guerre comme moyen d'y arriver. Car c'est bien de ça qu'il s'agit en Afghanistan et sur d'autres théâtres un peu partout sur la planète: les conflits d'aujourd'hui obligent les membres de la communauté internationale à utiliser de plus en plus le recours à la force afin de concilier reconstruction et pacification. Les Canadiens ne semblent pas avoir saisi l'ampleur des changements qu'occasionnent pour les interventions militaires internationales les conflits de l'après guerre froide. Ils vivent toujours avec l'idée que le Canada est un pays de gardiens de la paix. Cette perception est si forte, si intériorisée par la population et les élites que même la brasserie Molson s'est fait un point d'honneur de s'en servir en 2000 pour une publicité en anglais afin de promouvoir ses ventes de bières. On peut y apercevoir un jeune homme s'exclamant « Je crois au maintien de la paix et non au maintien de l'ordre, je m'appelle Joe et je suis Canadien. ¹ »

Changement de rôle

Paradoxalement, au moment même où Joe le Canadien fait du *maintien de la paix* une caractéristique de son identité, le Canada a amorcé depuis plusieurs années un changement vers des interventions plus robustes qui confinent à l'*imposition de la paix*. La première moitié des années quatre-vingt-dix est une période particulièrement traumatisante pour les opérations de paix de l'ONU en général et pour les Canadiens en particulier qui y participent. La trilogie funeste – Somalie,

¹ « I believe in peacekeeping, not policing. I am Joe and I am Canadian ».

Bosnie et Rwanda – secoue les consciences dans le monde et affecte directement les Canadiens. Pour la première fois, ceux-ci sont confrontés aux violences extrêmes de la nouvelle conflictualité, et leurs militaires y assistent, impuissants. Deux de leurs généraux – Lewis Mackenzie et surtout Roméo Dallaire – vivent au quotidien et personnellement les insuffisances de l'ONU et les massacres à grande échelle. Ces expériences amènent le gouvernement canadien – et plusieurs gouvernements occidentaux – à revoir la façon même d'appréhender les conflits modernes. Pour eux, le maintien de la paix traditionnel n'est plus adapté aux conflits internes, aux guerres civiles et au nettoyage ethnique, c'est-à-dire aux situations où l'ONU est appelée à intervenir.

Le gouvernement Mulroney prend la mesure des changements de l'après-guerre froide. Dans son exposé sur la défense du Canada publié en 1992, il souligne les dangers de la montée des nationalismes extrêmes et de l'intégrisme religieux. Deux ans plus tard, Jean Chrétien et les libéraux font de même et promettent un effort accru, tant sur le plan militaire que diplomatique. Ils publient en 1994 un Livre blanc où il est affirmé que le plafond de 2000 militaires déployés à l'étranger, fixé par les gouvernements antérieurs, doit être relevé. Ils promettent donc que le Canada augmentera le nombre de ses troupes en réserve de l'ONU pour atteindre 4000 militaires et même d'en déployer jusqu'à 10 000 en cas de besoin. La barre est si haute qu'elle ne sera jamais atteinte. En effet, dès 1996, alors que des millions de réfugiés rwandais vivent des jours dramatiques dans les forêts de l'est du Congo démocratique, Chrétien tente une mission de sauvetage. C'est un désastre, car le pays n'a pas les moyens de ses ambitions. Il doit renoncer faute de disposer de la capacité opérationnelle à mener l'opération².

2 James Appathurai et Ralph Lysyshin, «Lessons Learned from the Zaïre Mission», *Canadian Foreign Policy*, vol. 5, no 2, hiver 1998, p.100.

Entre-temps, Llyod Axworthy devient ministre des Affaires étrangères et développe un programme humanitaire et interventionniste axé sur la sécurité humaine et les droits de la personne. Le Canada appelle les États membres de l'ONU à répondre de manière robuste aux violations des droits humains. Cette campagne aboutit à la création de la Cour pénale internationale en 1998, à la justification de l'intervention de l'OTAN au Kosovo en 1999, et à la conceptualisation du principe de *Responsabilité de protéger* en 2001. Parallèlement, le Canada se retire progressivement des *opérations de maintien de la paix* de l'ONU pour se joindre aux *opérations de paix plus robustes* de l'OTAN en Bosnie, au Kosovo et, surtout, en Afghanistan à partir de 2003, ou de coalitions de volontaires comme lors des interventions multinationales à Timor, en 2003, et à Haïti en 2004. Si le Canada met quelque 2700 militaires à la disposition des missions de l'ONU en 1994, seuls 179 militaires et policiers participent à ces missions en septembre 2009, alors qu'environ 2800 militaires sont déployés sous le drapeau de l'OTAN en Afghanistan.

Plusieurs facteurs expliquent ce changement. Sur le plan international, on l'a dit, la conflictualité de l'après-guerre froide est caractérisée par les guerres civiles et ethniques. Afin d'y faire face, il faut que les « gardiens de la paix » adoptent une nouvelle posture, plus robuste. L'ONU ne pouvant s'engager dans cette voie, l'Alliance atlantique et les autres organisations régionales sont appelées en renfort, tout heureuses de se trouver un nouveau rôle après la chute du mur de Berlin. L'ONU met donc à profit la disponibilité de l'OTAN, par exemple, afin de mettre en œuvre des mandats de paix plus robuste en Bosnie, au Kosovo et en Afghanistan. Qui plus est, bien des observateurs et spécialistes constatent que tous les pays n'ont pas les mêmes capacités militaires et logistiques ni la même volonté politique de s'engager

dans certaines missions plutôt que d'autres. Une division du travail s'installe entre ceux qui préfèrent le maintien de la paix à la sauce onusienne et ceux qui sont disposés à entreprendre des missions plus violentes³. Enfin, autre facteur, la multiplication des opérations de paix entraîne une augmentation quantitative et qualitative du nombre de pays contributeurs, représentant principalement le Sud. Ainsi, en 1982, sur les dix premiers pays contributeurs de troupes de l'ONU, sept sont occidentaux. En 1994, le rapport est inversé: six sont des pays du Sud⁴. Dans les années suivantes, cette tendance va s'accélérer avec la décision de l'OTAN et de l'Union européenne (UE) de se lancer dans les opérations de paix et des pays occidentaux de s'y joindre massivement.

Sur le plan national, le Canada suit la tendance des autres pays occidentaux avec d'autant plus d'enthousiasme que les Canadiens ont vu l'un des leurs au service de l'ONU, le général Roméo Dallaire, assister, impuissant, au génocide de centaines de milliers de Rwandais. Plus jamais ça, dit-on à Ottawa. Ce changement de cap va s'accroître après les attentats du 11 septembre. Au lendemain des attaques, le Canada décide de joindre la coalition américaine afin de renverser le régime taliban en Afghanistan. Un premier bataillon de 800 militaires est envoyé à Kandahar en 2002 alors que des commandos spéciaux et des forces maritimes et aériennes participent aux opérations de lutte antiterroriste⁵. Cet événement tragique va aussi accélérer la réflexion à Ottawa sur la posture militaire du Canada dans le monde. En particulier, les militaires canadiens poussent à l'appro-

3 Entretiens réalisés par Jocelyn Coulon avec de hauts responsables civils et militaires de la Défense nationale à Ottawa, les 15 et 30 avril et le 8 mai 2009.

4 Jocelyn Coulon, *Les Casques bleus*, Éditions Fides, Montréal, 1994, p. 273.

5 Jocelyn Coulon, «Le Canada s'engage en Afghanistan», dans *Guide du maintien de la paix 2004*, Jocelyn Coulon (dir.), Athéna Éditions, Montréal, 2003, p. 71-88.

fondissement des relations avec leurs collègues américains. La défense de l'Amérique du Nord et la possibilité de mener des opérations militaires avec les Américains deviennent politiquement acceptables⁶. À cet effet, les militaires ont besoin d'un outil adapté aux nouvelles missions et bien financé; or, à ce moment-là, il ne l'est pas. Depuis une quinzaine d'années en effet, les dépenses de défense diminuent, tout comme les effectifs au sein des Forces canadiennes. Des études publiées par le Bureau du Vérificateur général, la Chambre des Communes, le Sénat, des universités et des centres d'études dressent un bilan accablant de l'état de l'outil militaire.

La mission en Afghanistan est le moment tant attendu par de nombreux militaires pour montrer aux Canadiens qu'ils peuvent combattre et, donc, faire autre chose que du maintien de la paix⁷. Le général Rick Hillier, d'abord commandant de la force de l'OTAN à Kaboul en 2003-2004, puis chef d'état-major des Forces canadiennes de 2005 à 2008, symbolise cette aspiration. Il convainc le gouvernement canadien de l'importance de reconfigurer les Forces canadiennes afin de faire face aux défis nouveaux. À cet égard, l'Afghanistan est l'exemple concret des conflits de l'avenir, c'est un test⁸. Au fur et à mesure que le Canada s'engage dans ce pays, il retire ses troupes des autres théâtres extérieurs où il est présent. La publication en 2005 de l'Énoncé de politique internationale (EPI) va refléter le reformatage des Forces canadiennes et le repositionnement militaire du Canada dans le monde. Le gouvernement de Paul Martin ne

6 Danford W. Middlemiss et Denis Stairs, «The Canadian Forces and the Doctrine of Interoperability: The Issues», *Enjeux publics* (IRPP,) Vol. 3, no 7, juin 2002, p. 23.

7 À propos des événements et des raisons qui ont mené le Canada à s'engager en Afghanistan, voir Janice Gross Stein et Eugene Lang, *The Unexpected War. Canada in Kandahar*, Viking Canada, Toronto 2007.

8 Ibid, p. 260.

renie pas son engagement envers l'ONU ou les missions de paix, mais il met l'accent d'abord et avant tout sur le partenariat nord-américain, la lutte au terrorisme et la capacité pour les militaires de soutenir des forces expéditionnaires déployées afin de reconstruire des États faillis et d'éviter des massacres et des génocides.

La confusion dans les esprits

La mission en Afghanistan doit représenter ce nouveau positionnement. Du moins, c'est ainsi qu'elle est présentée aux Canadiens. En intervenant dans ce pays, le Canada poursuit «sa noble tradition de gardien de la paix» et vient au secours des «victimes de la défaillance de leur État», souligne le gouvernement dans son cahier d'introduction à l'EPI⁹. Entre 2003 et 2005, cette description est, à l'époque, en phase avec la réalité. Les soldats canadiens sont effectivement déployés à Kaboul où une paix relative règne et où ils entreprennent des actions *de maintien* et de *consolidation de la paix* en collaboration avec d'autres contingents de l'OTAN. Ailleurs, dans le pays, une coalition (*Enduring Freedom*) dirigée par les États-Unis mène des opérations de guerre contre les talibans et les terroristes d'Al Qaeda. Toutefois, à l'été 2005, le gouvernement prend la décision de transférer les militaires canadiens à Kandahar, la région la plus violente de l'Afghanistan. Ce changement est présenté aux Canadiens plus comme un simple déménagement qu'une transformation radicale de la posture militaire des troupes dans ce pays. Comme le rappelle Janice Gross Stein et Eugene Lang, «aucun représentant officiel, ni civil ni militaire, n'a prononcé le mot guerre pour décrire ce qui se passait en Afghanistan.¹⁰» Dans leurs notes de *briefing*, de hauts responsables de la Défense nationale décrivent la mis-

9 *Énoncé de politique internationale du Canada*, «Survol», Ottawa, 2005, p. 14.

10 Stein et Lang, p. 185.

sion « en tant que rôle plus robuste de soutien à la paix¹¹. » Le gouvernement présente la mission comme la concrétisation sur le terrain de sa stratégie des « trois D » (défense, diplomatie et développement) afin de venir au secours des États défaillants. Ainsi, le ministre de la Défense nationale, Bill Graham, soutient que

[...] pour être efficaces dans les opérations robustes de maintien de la paix d'aujourd'hui, il est évident que nos troupes doivent être à la fois des guerriers, des diplomates et des travailleurs humanitaires. [...] L'image du guerrier-diplomate-humanitaire est certainement conforme avec l'approche des 3-D du gouvernement dans les affaires internationales – c'est-à-dire l'intégration des efforts diplomatiques, de défense et de développement¹².

Le nouveau gouvernement conservateur et les Forces canadiennes ne font pas les choses autrement, et deux exemples servent à le démontrer. Premièrement, lors de son premier discours devant l'ONU en octobre 2006, le premier ministre Harper ne mentionne pas une seule fois l'OTAN dans la partie consacrée à l'Afghanistan. Il déclare plutôt que « toutes nos actions en Afghanistan – civiles et militaires – sont menées en conformité avec le mandat du Conseil de sécurité des Nations unies¹³. » L'expression « la mission de l'ONU » revient constamment dans son discours. Deuxièmement, le Secteur de l'Est (Québec) des Forces terrestres a conçu une présentation électronique destinée à décrire les activités des militaires canadiens en Afghanistan¹⁴. En guise d'ouverture, la première diapositive présente côte à côte deux informations véridiques, mais qui portent à confusion : « le Canada a inventé les Casques

11 Ibid, p. 186.

12 Bill Graham, Ministère de la Défense nationale, 13 mai 2005.

13 Discours du premier ministre devant l'Assemblée générale de l'ONU, 21 septembre 2006.

14 Présentation sur la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan, Secteur Est, Montréal, 10 octobre 2008.

bleus» et «le Canada fait partie des pays qui ont choisi de faire la guerre au terrorisme». Compte tenu de l'histoire particulière du Canada sur la scène internationale et de sa relation avec l'ONU, lorsque les Canadiens écoutent le premier ministre ou visionnent la présentation sur diapositives de l'armée, ils sont amenés à croire qu'il y a des Casques bleus de l'ONU en Afghanistan et que ceux-ci font la guerre au terrorisme. Cette confusion est en partie compréhensible. En effet, trois missions aux mandats distincts cohabitent en Afghanistan : 1) une minuscule mission politique de l'ONU composée de quelques centaines de personnes et chargée d'encadrer le processus politique afghan ; 2) une opération de l'OTAN rassemblant 38 pays et 60 000 militaires et dont les activités couvrent un large spectre : dans certaines provinces, la FIAS tente de prévenir le conflit, dans d'autres, elle maintient la paix et, enfin, dans certaines parties du pays elle est engagée dans des combats qui relèvent de l'imposition de la paix ; 3) enfin, l'opération antiterroriste *Enduring Freedom* sous commandement exclusif des États-Unis. Il est donc particulièrement compliqué de saisir toute la complexité du théâtre afghan.

L'échec de l'option militaire robuste

L'historien Jack Granatstein n'hésite pas à souligner brutalement les contradictions de nos dirigeants et concitoyens.

La plupart des Canadiens et un trop grand nombre de leurs dirigeants parlent à n'en plus finir de leurs valeurs et disent, haut et fort, que le maintien de la paix est notre apport au monde – mais c'est faux. [...] La majeure partie de nos troupes à l'étranger combattent les terroristes au sein de missions d'imposition de la paix ou de guerres. Pour une raison ou pour une autre, les Canadiens ne comprennent pas cette réalité, sauf lorsqu'un soldat revient au pays dans un cercueil¹⁵.

15 Jack L. Granatstein, *Whose War Is It? How Canada can Survive in the Post-9-11 World*, HarperCollins Publishers, Toronto, 2007, p. 207.

Granatstein a raison. Le Canada concentre dorénavant pratiquement toutes ses troupes à l'étranger dans la mission afghane ce qui en fait, parmi ses alliés traditionnels, un des rares à entretenir une telle posture militaire. Cette concentration des troupes sur un seul théâtre prête flanc à la critique. Le gouvernement ne peut offrir aux Canadiens – qui chérissent l'image du Casque bleu – un autre exemple de déploiement de «gardiens de la paix» alors que les autres alliés traditionnels du Canada peuvent le faire. Cette posture attire donc le soupçon que le Canada a définitivement abandonné le maintien de la paix¹⁶.

Le refus du gouvernement canadien de distinguer clairement entre missions de *maintien de la paix* et missions d'*imposition de la paix* ou de *combats* afin de qualifier ses interventions militaires est certainement le résultat d'une stratégie politique ayant comme objectif de faire accepter des interventions robustes par une opinion publique réticente, comme on peut le constater avec l'Afghanistan. En 2007, la firme de marketing *The Strategic Counsel* conseille au gouvernement conservateur de présenter l'intervention militaire en Afghanistan de manière à dresser un parallèle avec la tradition de maintien de la paix du Canada¹⁷. On suggère d'éviter les expressions «négatives» et d'utiliser des mots positifs comme «maintien de la paix», «reconstruction», «stabilité», aider «les femmes et les enfants». Bref, parler de paix et non de guerre, exactement l'attitude que dénonce l'historien Granatstein. À l'évidence, cela n'a pas fonctionné. À force de manipuler les concepts, on ne risque plus seulement de semer la confusion, mais aussi de provoquer le rejet sinon la colère. Le ministère de la

16 Allan Thompson «Rejecting request to lead peacekeepers indicates Ottawa abandoning traditional role, ex-envoy says», *Toronto Star*, 2 juin 2008.

17 Jean-Simon Gagné, «Guerre de mots et d'images», *Le Soleil*, 15 janvier 2008, p 8.

Défense nationale en sait quelque chose. En mars 2008, il a reçu les résultats d'un vaste sondage qu'il a commandé à la firme Ipsos Reid portant sur l'opinion des Canadiens envers les Forces canadiennes et leurs missions¹⁸. Ce sondage n'a jamais été officiellement rendu public et il n'a fait l'objet que d'un court article par la *Presse canadienne* qui l'a obtenu grâce à une fuite. Les résultats ont de quoi faire réfléchir le gouvernement et les militaires. Les Canadiens «sont incertains de la différence entre les termes maintien de la paix et rétablissement de la paix». Ils interprètent ce dernier comme «un rôle diplomatique ou politique qui consiste à faire la paix» alors que ce concept est susceptible d'entraîner des combats pour mettre en œuvre un mandat¹⁹. Lorsqu'on demande aux Canadiens d'établir la priorité de trois types de missions à confier aux Forces canadiennes, ils choisissent la séquence suivante: mission strictement humanitaire; tâches d'observation et de surveillance; opérations qui comprennent des combats. Pour la firme de sondage, les «tentatives récentes pour repositionner ce rôle traditionnel [de gardiens de la paix] en un rôle plus axé sur le rétablissement de la paix ont suscité peu d'intérêt, et encore moins d'approbation» chez les Canadiens. Les sondages publiés subséquentement confirment l'impopularité du rôle de combat en Afghanistan, particulièrement chez les Québécois²⁰.

Les Canadiens et les Québécois ne reculent pas devant la nécessité de recourir à la force afin de rétablir la paix. Ils ont

18 *Views of Canadian Forces*, Ipsos Reid Corporation, March 2008, p. 8 à 15.

19 La firme de sondage a défini *Rétablissement de la paix* comme pouvant inclure des actions de recours à la force. Cette définition n'est pas celle de l'ONU pour qui le *Rétablissement de la paix* est un ensemble de mesures diplomatiques alors que le recours à la force intervient dans des missions *d'imposition de la paix*. L'important n'est pas là. Il est dans le fait que les sondés rejettent le recours à la force.

20 André Duchesne «La moitié des Canadiens écourteraient la mission afghane», *La Presse*, 8 mai 2009, p. A6. Alex Castonguay, «La mission canadienne impopulaire comme jamais», *Le Devoir*, 17 juillet 2009, p. A1.

majoritairement appuyé l'engagement de leur pays dans la guerre du Golfe de 1991, dans l'intervention de l'OTAN au Kosovo en 1999 et dans le conflit avec les talibans en 2001. Pour eux, ces interventions étaient claires et la cause juste. Malgré tout, la mission actuelle en Afghanistan montre les limites de l'appui des Canadiens et des Québécois aux interventions militaires robustes. Le maintien de la paix leur est préférable comme instrument au service de la paix. □

Marie-Christine Lalonde-Fiset*

L'ARCTIQUE : FIN OU MOYEN ?

Depuis la campagne électorale de 2005-2006, qui conduisit le gouvernement Harper au pouvoir, nous assistons à un glissement dans la manière de faire du Canada en matière de politique étrangère. L'Arctique est au cœur de ces changements en raison des modifications que subira inmanquablement cette région avec la fonte de la calotte glaciaire. Les décisions de politique étrangère étant d'abord et avant tout des décisions politiques, nous pourrions bien être témoins de l'instrumentalisation de cet enjeu à des fins politiques. Par un discours démagogue, l'Arctique pourrait devenir l'outil qui permettrait de rallier la population autour de leurs dirigeants politiques.

La fin d'une ère

À partir de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le Canada a changé sa conception des liens qui doivent unir la nation canadienne au reste de la planète. Étant encore sous le choc d'un conflit qui avait pourtant commencé «à l'étranger», le concept de paix indivisible prit tout son sens et l'unilatéralisme apparut aux dirigeants canadiens comme la seule manière de faire logique. En plus de constituer un engagement moral, cette façon de conduire la politique étrangère était aussi stratégique. En tant que puissance moyenne, le

* Candidate à la maîtrise au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal et chercheure à la Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadienne.

Canada avait des intérêts internationaux, mais non la capacité de les mettre seul de l'avant; les forums de discussions et de négociations que peuvent offrir les organisations internationales devinrent très intéressants. Le Canada a ainsi travaillé d'arrache-pied pour l'adoption de la Charte des Nations unies (1945), a joué un rôle important lors de la conclusion du traité de l'Atlantique Nord (1949), a contribué à la création des Casques bleus (1956), et a été un acteur central dans la formation du Conseil de l'Arctique (1996).

Si les impératifs stratégiques de la guerre froide ont contraint Ottawa à assurer une présence militaire dans le Nord (en collaboration avec les forces américaines), ce sera surtout les craintes concernant la souveraineté du pays sur cette région qui aiguillonneront les dirigeants canadiens. L'une de leurs préoccupations consistait à s'assurer que la présence militaire américaine en sol canadien ne serve pas de prétexte à une contestation territoriale sur certains secteurs. À partir de la fin des années 1960, ce sera le statut juridique du Passage du Nord Ouest, remis en question par Washington, qui accapara l'attention du Canada. Ces deux motivations disparaîtront avec la signature d'une entente avec les États-Unis figeant temporairement la situation (sans toutefois résoudre le problème) en 1988, puis avec la fin de la guerre froide en 1989-1991. Ces deux facteurs, ajoutés à la crise des finances publiques, ont largement contribué à la diminution de la présence militaire dans la région. Elle se limita à partir de ce moment à deux opérations de souveraineté, ainsi que deux patrouilles de surveillance aérienne par an¹. Ce contexte international plus serein conduisit le gouvernement Chrétien à traiter du cas de l'Arctique quasi uniquement de façon diplomatique; d'où la naissance en 1996 du Conseil de l'Arctique réunissant les huit États circumpolaires.

¹ Martin Shadwick, « L'Arctique. Un territoire exposé », *Revue militaire canadienne*, vol. 3, no 2, été 2002, p.65-66.

Cette approche multilatérale semble toutefois être de nouveau en phase de changement. Le gouvernement Harper paraît plutôt opter pour la voie de l'unilatéralisme, notamment par un recours accru à l'instrument militaire. Malgré les quatre priorités qui ont été identifiées dans le document *Stratégie pour le Nord*² en 2009, soit l'exercice de la souveraineté, la promotion du développement social et économique, la protection du patrimoine naturel et l'amélioration de la gouvernance et du transfert des responsabilités, qui laissaient présager une approche équilibrée, la primauté du militaire est évidente. Les projets d'achat de nouveaux équipements, l'augmentation du personnel de missions en Arctique, la construction d'infrastructures ou la croissance des budgets n'en sont que quelques exemples³.

Ce changement de cap peut toutefois paraître logique à entendre les discours politiques.

Le Canada doit [...] sans tarder affirmer et protéger sa souveraineté sur l'archipel, [...]. Or, comme vous le savez, la souveraineté n'est pas une notion abstraite. Elle confère pouvoir et protection. Les menaces sont [...] différentes, mais non moins dangereuses. La hausse spectaculaire de la navigation internationale dans le Nord pourrait apporter naufrages, contrebande et immigration illégale, et même menacer la sécurité nationale [...]⁴.

2 Gouvernement du Canada, *Stratégie pour le Nord du Canada: Notre Nord, notre patrimoine, notre avenir*, Ottawa, juillet 2009.

3 Stéphane Roussel et François Perreault. «Le retour du Canada dans l'Arctique ou le parfait alignement des logiques stratégiques, politiques et idéologiques», dans *L'état du Québec 2009*, Miriam Fahmy (dir.), Montréal, Fides, 2008, p. 577.

4 Le Cabinet du Premier ministre. *Le Premier ministre Harper annonce des mesures pour renforcer la souveraineté du Canada dans l'Arctique et la protection de l'environnement nordique*, [En ligne]. <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2259> (page consulté le 21 avril 2009).

Le gouvernement a fait de l'Arctique un enjeu de «sécurité nationale» et parler en ces termes est un acte politique ayant son lot d'implications. La construction de la menace qui entoure l'Arctique peut faire émerger chez la population un sentiment d'urgence qui à son tour peut avoir des effets pervers. Quand l'urgence d'agir tenaille, des solutions hâtives peuvent être adoptées, solutions qui en temps normal, après mûres réflexions, auraient été rejetées. Il devient alors important de faire une introspection et de se demander si ces discours de menace et le recours aux mesures militaires auraient été acceptables s'ils n'avaient pas portés sur l'Arctique, qui est une corde sensible chez bien des Canadiens.

Il était une fois l'Arctique...

L'Arctique est un sujet sensible, car, dans l'imaginaire collectif canadien, le Nord occupe une place bien particulière. Il est partie intégrante de l'identité canadienne. Représentant bien davantage qu'une simple région géographique, la section nordique du Canada incarne en fait les fondements de la représentation nationale. Il se veut le reflet des incessants combats, spécifiquement canadiens, auxquels la population doit faire face pour occuper cet immense territoire. Combats passés où la forêt était omniprésente, l'agriculture difficile et le climat changeant, et combats actuels où les changements climatiques transforment le territoire canadien laissant présager un accroissement des activités économiques, du transport maritime et du tourisme dans la région. Ce territoire aride est aussi représentatif de l'attachement de la population à l'environnement et à son aspect multiculturel avec la présence des autochtones qui y vivent selon leur propre mode de vie. L'Arctique a également un côté mythique puisque la population se qualifie de nordique alors même que la majorité vit au Sud et n'a jamais mis les pieds au cœur de ce monde polaire. Ce phénomène est certainement

issu de la relation d'amour-haine que le Canada entretient avec les Etats-Unis. Le Canada est «le résultat d'un acte anti-américaniste⁵». Si le Canada existe aujourd'hui s'est que le projet national américain a été refusé. Les citoyens considèrent d'ailleurs que l'un des traits spécifiques d'être Canadien est justement de ne pas être Américain et dans l'imaginaire populaire, l'Arctique est l'élément qui contribue le mieux à distinguer les deux pays et les deux identités.

Les spécificités de l'identité canadienne qui sont incarnées dans le mythique Nord canadien font de celui-ci un élément qui soulève la population canadienne et fait vibrer la fibre nationale. C'est pour cette raison que la population se doit de rester vigilante pour ne pas se laisser bernier par un discours qui instrumentaliserait cette région bien spéciale, qui génère beaucoup de sympathie, pour accentuer la cohésion sociale et rallier le public derrière leur chef politique.

Une rhétorique bien ficelée

Depuis près de quarante ans, la recherche portant sur la popularité des dirigeants politiques fait état d'un phénomène d'accroissement du soutien envers le chef d'État en temps de crise; ce que l'on appelle communément l'effet «*rally 'round the flag*» (littéralement «ralliement autour du drapeau»). Lors de crise internationale donc, la population aurait tendance à mettre de côté les désaccords et les insatisfactions qu'elle nourrissait à l'égard du gouvernement en poste, pour faire front commun devant la menace extérieure⁶. En offrant ainsi son soutien, la population

5 Kim Richard Nossal, Stéphane Roussel et Stéphane Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, p. 278.

6 William D. Baker et John R. O'Neal. «Patriotism or Opinion Leadership: The Nature and Origins of the «Rally 'Round the Flag» Effect.» *Journal of Conflict Resolution*. vol. 45, no 5, 2001, p. 664. Disponible en ligne: <<http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3176318.pdf>>.

laisse également une plus grande marge de manœuvre au gouvernement pour intervenir dans différents domaines. Encore faut-il cependant, pour tirer profit des bienfaits de ce phénomène, trouver une crise qui soulève les foules. Le gouvernement Harper pourrait bien avoir trouvé la cause idéale l'Arctique. La fonte des glaces apportant son lot de changements, les défis sont de taille et les menaces peuvent être nombreuses. L'Arctique étant un élément identitaire ressemblant la majorité des Canadiens, incluant les Québécois, l'effet de ralliement pourrait être notable.

Dans l'article «A Defining Presidential Moment: 9/11 and the Rally Effect⁷», paru en 2002, Schubert, Stewart et Curran ont analysé les éléments ayant réellement contribué à la hausse de 40 points du soutien populaire pour Bush suite aux attentats du 11 septembre. Parmi tous les facteurs considérés (choc de l'événement, discours présidentiels, couverture médiatique, support bipartisan, etc.), seul le discours présidentiel aurait eu un impact significatif sur l'effet de ralliement. Le discours du président à 20h30 le jour de l'attentat, sur la chaîne nationale, s'est voulu rassurant quant à la stabilité du gouvernement. Bush s'est alors engagé à faire subir la justice aux terroristes et il a terminé son allocution par un appel à l'unité de la nation.

L'intérêt de faire un parallèle entre la hausse de popularité qu'a connu Bush à la suite des attentats de septembre 2001 et les discours sur les possibles menaces entourant la région nordique du Canada est de faire ressortir le pouvoir du discours. Il est essentiel de comprendre que l'allocution que Bush a faite ce soir-là a influencé l'émotion et l'opinion

7 Margaret Ann Curran, James N. Schubert et Patrick A. Stewart. «A Defining Presidential Moment: 9/11 and the rally Effect». *Political Psychology*. Vol. 23, no 3, 2002, p. 559-583. Disponible en ligne : <http://www.jstor.org/stable/pdfplus/3792592.pdf>.

publique. L'effet de ralliement implique inévitablement un changement d'attitude dans l'opinion publique, particulièrement chez les citoyens qui précédemment n'étaient pas de grands partisans du président. Les émotions peuvent être un moteur puissant conduisant à un changement d'attitude. La crise du 11 septembre a fait naître chez la population américaine un sentiment de danger, d'anxiété, de peine et de colère. Le discours du président a répondu à cette anxiété et a énoncé de façon fort simple que le gouvernement serait en mesure de rétablir la sécurité. L'effet de ralliement s'apparente donc au résultat que peut produire un discours qui réussit à réinstaurer la confiance chez la population et démontre la capacité du gouvernement à résoudre la crise.

La rhétorique que le gouvernement Harper s'est appliqué à créer sur la question de l'Arctique a vite fait de lier cette région à des menaces touchant l'identité, l'intégrité et la souveraineté canadiennes. Les discours laissent sous-entendre que l'inaction dans cette région signifiera, plus tôt que tard, la perte du territoire et qui plus est, la négation d'un élément fondamental de l'identité canadienne : sa nordicité.

La neuroscience a révélé deux systèmes affectifs complémentaires, un négatif et un positif. Ces modèles ont été appliqués à l'attitude du public à l'égard de leur dirigeant. Le système affectif négatif (*the behavioral inhibition system*) émane souvent d'un sentiment de danger. Il conduit à la surveillance de l'environnement externe de l'État pour y déceler les dangers réels et potentiels. Ce genre de système interrompt inévitablement le cours normal des choses et dirige toute l'attention de la population sur ce qui est identifié comme étant la source de danger. Ce qui est perçu comme une menace nourrit la peur et l'anxiété. Le système affectif positif (*behavioral activation system*) implique au quotidien une comparaison entre le comportement actuel et le

comportement passé. De manière générale, les constantes ont tendance à rassurer la population. Lorsque surgit une situation où les agissements passés ne peuvent être source d'inspiration, le système affectif positif conduit à une marche vers l'approbation de nouvelles mesures.

La création d'une menace, l'émergence d'un sentiment de peur et d'urgence d'agir ainsi que l'émanation d'un système affectif négatif ne sont donc pas nécessairement la bête noire des gouvernements. La peur et l'anxiété peuvent permettre au contraire à un dirigeant habile de se présenter comme étant celui qui peut répondre à la menace et rétablir la confiance. Le chef d'État en temps de crise doit donc être en mesure, par ses discours et actions, de convaincre la population de sa capacité de gérer la situation et enrayer la menace via les mesures qu'il entend entreprendre. Il est ainsi possible pour un gouvernement de changer l'attitude générale du public en utilisant un discours rétablissant la confiance au sein d'une population apeurée et anxieuse. La peur et l'anxiété apparaissent ici comme des éléments qui permettent réellement au chef d'État d'agir et de prendre une position de leader, capable de réinstaurer le calme et la sérénité.

Loin de nous l'idée de minimiser les menaces qui pèsent sur l'Arctique ou de nier l'importance pour le gouvernement d'assurer une présence de plus en plus importante dans cette région. Les changements climatiques auxquels nous devons faire face tôt ou tard, ne sont plus que de simples spéculations et les dirigeants se doivent de favoriser les recherches sur le terrain et de soutenir et aider les populations locales qui verront inexorablement leur milieu de vie se transformer. La population canadienne se doit toutefois de dépasser le sentiment d'urgence véhiculé par les discours politiques, ne serait-ce que pour rester apte à évaluer

la pertinence des moyens choisis par les dirigeants pour gérer la situation. Il faut rester attentif et ne pas se laisser bernier par des discours démagogiques qui auraient pour priorités des gains politiques et non l'environnement et le bien-être des populations touchées par les transformations environnementales majeures. Sans prêter une quelconque intention à qui que ce soit, il faut avoir en tête qu'une hausse du soutien populaire est un phénomène intéressant pour un gouvernement minoritaire. Malheureusement, même si une quête du ralliement populaire peut encourager une plus grande présence canadienne dans le Nord, les discours, les circonstances et les éléments politiques nécessaires à l'émergence de ce genre de phénomène ne sont pas nécessairement les meilleurs pour un traitement raisonné des enjeux nordiques. □

Aude-Emmanuelle Fleurant*

BUDGET DE LA DÉFENSE : LE CANADA À LA CROISÉE DES CHEMINS

Après huit années d'engagement militaire actif en Afghanistan, des annonces d'achats majeurs et coûteux et une croissance pratiquement interrompue du budget militaire, le Canada semble actuellement se trouver à la croisée des chemins dans le dossier militaire. Entre les incertitudes de Washington quant à la stratégie à employer en Asie centrale et la lassitude grandissante de l'opinion publique canadienne, les éléments susceptibles d'annoncer une inflexion de la trajectoire politique et budgétaire du Canada en matière de défense semblent s'accumuler. Et à cette liste déjà bien garnie, il faut ajouter la crise économique et le poids qu'elle fait peser sur les finances publiques du pays.

S'il est prématuré d'identifier quelles seront les orientations privilégiées par Ottawa, il est toutefois possible, comme le propose de le faire ce texte, de procéder à un tour d'horizon de l'évolution du budget canadien de la défense depuis le début des années 2000. Cette démarche permet, d'une part, d'éclairer la dynamique qui a soutenu la croissance budgétaire de la période et, d'autre part, de discuter des principaux défis auxquels fait actuellement face le Canada dans le domaine de la défense.

* Ph D, chercheur au Groupe de recherche sur l'industrie militaire et la sécurité, Université du Québec à Montréal

Le budget de défense du Canada et son évolution : mise en contexte

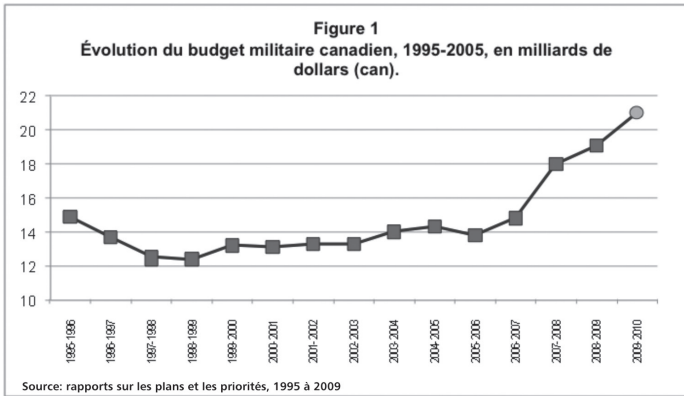
Depuis le début de la décennie 2000, le Canada est résolument engagé dans une croissance de ses dépenses militaires. Dans sa *Stratégie de défense* «Le Canada d'abord» parue en 2008, le gouvernement actuel, avec à sa tête Stephen Harper, prévoit consacrer à la Défense 490 milliards de dollars sur une période de vingt ans¹. Cela s'ajoute au 27% d'augmentation du budget octroyé au ministère de la Défense nationale entre 2001 et 2007, et à la croissance de plus de 35% de son budget spécifiquement dédié aux acquisitions.

Cette hausse, à tout le moins sensible, du budget de la Défense nationale succède à une importante période de compressions des dépenses militaires déclenchée par la fin de la guerre froide ainsi que par la mise en œuvre, par le gouvernement fédéral, d'un vaste effort visant à rétablir la santé des finances publiques par la réduction de la dette et du déficit.

La trajectoire illustrée dans la figure 1 suit de près, avec quelques années de retard, celle que l'on peut observer aux États-Unis pour la même période. La *Quadrennial Defense Review* (QDR), publiée en 1997, annonçait en effet que les États-Unis renouaient avec la croissance dans la défense après plusieurs années de compressions budgétaires majeures, particulièrement dans la catégorie des acquisitions². La QDR engageait les forces américaines dans la voie d'une modernisation de leurs équipements incorporant les technologies de pointe associées à la Révolution dans les

1 Canada, *La stratégie de défense* «Le Canada d'abord», 2008, p.4.

2 Entre 1989 et 1997, les compressions réalisées dans la catégorie des achats aux États-Unis étaient de l'ordre de 50%, ce qui est considérable.



affaires militaires (RAM)³, ce qui annonçait le retour des investissements à court et à moyen terme.

Au Canada, c'est un document paru en 1997, intitulé *Façonner l'avenir de la défense canadienne: une stratégie pour l'an 2020*, qui a signalé le changement dans le cycle baissier des budgets militaire entamé au début des années 1990. Préparé par le chef d'état-major de la Défense, le texte reprenait plusieurs des orientations préconisées par l'administration américaine de l'époque et laissait nettement transparaître la volonté d'une reprise des dépenses canadiennes dans la défense⁴. Même si *Stratégie 2020* était peu loquace sur le

3 Brièvement, la RAM consiste à exploiter les avancées dans les technologies de l'information et des communications pour conférer un avantage tactique et stratégique aux forces armées. Elle signifie, entre autres, un changement des doctrines et des stratégies avec une utilisation de l'espace, un recours accru aux satellites, plus de mobilité et de flexibilité des troupes au sol, une plus grande précision des frappes, etc. Voir Aude-Emmanuelle Fleurant et Yannick Quéau, *Révolution dans les affaires militaires*, dans Alex Macleod, Evelyne Dufault, F. Guillaume Dufour David Morin (dir.), avec la collaboration de Yannick Quéau, *Dictionnaire des relations internationales*, Montréal, Athéna Éditions, 2008, p. 398-401.

4 Le document recommandait de « Porter les investissements du programme d'immobilisations à au moins 23 pour cent du Programme des services de la Défense afin d'entretenir une structure moderne des forces. » voir Chef d'état-major de la Défense, *Façonner l'avenir de la défense canadienne: une stratégie pour l'an 2020*, 1999. Disponible en ligne au <http://www.cds.forces.gc.ca/str/index-fra.asp>

type d'équipements souhaités, le discours sur la « transformation des forces » – un concept étroitement associé à celui de RAM – indiquait que les autorités militaires optaient pour une évolution allant dans le sens des choix faits par leur vis-à-vis à Washington.

Mentionnons que ces décisions prises à la toute fin de la décennie 1990 ne sont pas véritablement surprenantes. En fait, elles s'insèrent dans le prolongement d'orientations définies plus tôt dans la période post-guerre froide. Dès la première moitié des années 1990, le Canada a opté pour le maintien d'une force militaire souple, polyvalente et capable de travailler de concert avec ses principaux alliés pour être en mesure de contribuer efficacement aux opérations multinationales. On anticipait, à l'époque, que ce type de missions allait devenir le mode privilégié d'interventions armées à l'avenir. Dans ce cadre, le processus de modernisation enclenché par les États-Unis, le principal allié du Canada, pouvait éventuellement remettre en cause la capacité des Forces canadiennes (FC) à participer pleinement et efficacement à des actions menées par l'armée américaine.

La figure 1 montre ainsi que la période allant de 1998 à 2005 a été caractérisée par une croissance modeste des budgets alloués au ministère de la Défense nationale d'approximativement 11,3%. Lorsqu'on la met en perspective avec les augmentations observables à partir de 2005, cette injection de quelque 1,4 milliard de dollars entre 1998 et 2004, paraît assez mesurée.

La hausse appréciable des budgets de défense à partir de 2005 peut être expliquée par deux grands facteurs. D'abord, par la publication de nouvelles politiques de défense qui mettaient de l'avant la volonté de faire jouer au Canada un rôle plus actif sur la scène internationale. Ces poli-

tiques comprenaient des prévisions d'achats de plateformes majeures pour l'ensemble des services (air, terre et mer) en appui à cette posture plus affirmées du Canada sur la scène internationale. Ensuite, par l'engagement du pays dans la guerre globale au terrorisme menée par les États-Unis et notamment dans les opérations en Afghanistan,

Les années 2000 : nouvelles politiques, nouveaux financements et nouveaux achats

La première politique de défense officielle à être présentée par le gouvernement fédéral depuis le Livre blanc de 1994⁵ a été l'*Énoncé de politique internationale – Défense* confectionné par le gouvernement libéral minoritaire de Paul Martin en 2005. La formalisation de l'approche privilégiée par le Canada en matière de défense et de sécurité était rendue nécessaire à la fois par le caractère totalement inadapté du dernier livre blanc ainsi que par l'engagement soutenu et continu des FC dans la guerre en Afghanistan et, plus généralement, envers la guerre globale au terrorisme. En 2005, le Canada et le MDN prenaient donc acte des bouleversements ayant affectés la scène internationale depuis 2001 et exposaient les moyens dont le pays entendait se doter pour faire face aux défis incarnés par les États défaillants et le terrorisme international.

De manière succincte, l'Énoncé de 2005 prévoyait l'expansion des forces militaires du pays par une augmentation des effectifs de l'ordre de 8 000 personnes, dont 5 000 étaient destinés à la force régulière et 3 000 à la réserve⁶. Il engageait également le Canada dans un processus de modernisation de ses équipements visant à renouveler certaines flottes

5 Le document du CEMD, *Stratégie 2020*, n'a jamais eu le sceau d'une politique d'État, même s'il a signalé l'amorce des changements qui prendront corps sur la scène militaire canadienne dans la décennie 2000.

6 Canada. *Énoncé de politique de politique internationale du Canada. Fierté et influence : notre rôle dans le monde. Défense*, Ottawa, 2005.

à moyen et plus long terme ainsi qu'à acquérir de nouvelles capacités. Dans cette optique, plusieurs programmes étaient annoncés dans le document publié en 2005 : des hélicoptères de transport moyens ou lourds, le remplacement des avions de recherche et sauvetage à voilure fixe, ainsi que la conception d'une nouvelle classe de navires de surface. Dans cette optique, les investissements significatifs requis pour se procurer ces plateformes et ces systèmes étaient jugés nécessaires pour que les FC puissent continuer d'accomplir les missions multinationales complexes et fluides, telle que celle prise en charge en Afghanistan, qui allaient, selon les rédacteurs de la politique, caractériser le type d'opérations menées à l'avenir.

Un an seulement après la publication de l'Énoncé, des élections fédérales ont porté les conservateurs au pouvoir avec un second gouvernement minoritaire en trois ans. L'équipe pilotée par Stephen Harper avait fait du dossier de la défense un de ses chevaux de bataille, en promettant une réévaluation complète de la politique encadrant l'effort militaire et sécuritaire du Canada.

Cette révision a essentiellement pris appui sur la planification d'investissements substantiels dans les acquisitions de défense⁷. En effet, une fois à la barre du Canada, les promesses de la campagne se sont incarnées par l'initiative baptisée Le Canada d'abord et par l'annonce de la mise en œuvre d'importants programmes d'équipements dont la facture totale s'élevait au-delà de 17 milliards de dollars.

7 Joël-Denis Bellavance, «Harper: des milliards à la défense», *La Presse*, Montréal, le 14 décembre 2005 p. A9.

TABLEAU 1
LE CANADA D'ABORD : LES ANNONCES DE 2007

PROJET	Coûts
Avions de transport stratégique (1,8 G\$) et tactique (3,2 G\$)	5 G\$ +3,3 G\$ pour le soutien sur 20 ans
Hélicoptères de transport moyen à lourd	2 G\$ +2,7 G\$ pour le soutien sur 20 ans
Navire de soutien interarmes	2,1 G\$ +800 millions\$ pour le soutien sur 20 ans
Camions logistiques moyens	1,1 G\$ +100 millions\$ pour le soutien sur 20 ans

De manière assez générale, « Le Canada d'abord », comme son nom l'indique, proposait de centrer l'effort de défense du Canada sur la protection de la souveraineté et de la sécurité nationale. Les priorités étaient le renforcement des efforts et de la présence dans l'Arctique, l'aptitude à mener des opérations en sol national, par exemple dans le cadre des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver en 2010 ou en cas de catastrophes, et la capacité de remplir la mission en Afghanistan⁸. Il est intéressant de noter, à cet égard, que malgré la priorité accordée à la dimension nationale de la sécurité et de la défense, la majeure partie des projets annoncés à l'été 2007, dont plusieurs avaient déjà été programmés par le gouvernement précédent, était destinée à soutenir l'opération militaire en Asie centrale.

D'un point de vue budgétaire, l'idée qui était au cœur de l'élaboration de la nouvelle politique était la mise sur pied d'un plan de financement à long terme, soit sur vingt ans. Ce dernier devait permettre à la Défense nationale de mieux gérer les grands programmes d'acquisition, souvent longs, complexes, semés d'embûches et politiquement sensibles,

⁸ Canada, ministère de la Défense nationale, *Rapport sur les plans et les priorités 2007-2008*, Ottawa, 2008.

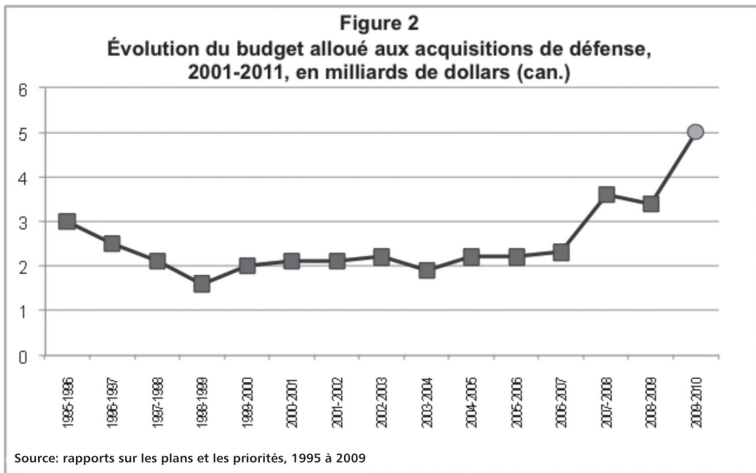
et faciliter la planification des opérations en cours et futures. Il faudra toutefois attendre la publication de la *Stratégie de Défense*, en 2008, pour avoir une idée plus précise de ce que le gouvernement avait en tête sur ce plan.

De surcroît, « Le Canada d'abord » prévoyait augmenter les effectifs des FC de manière beaucoup plus considérable que ce qui avait été annoncé en 2005. Il entendait en effet recruter 13 000 nouveaux membres pour la force régulière et 10 000 pour la réserve⁹. Rappelons que 2006 est l'année où les Forces canadiennes se redéployaient dans la province de Kandahar et prenait en charge le commandement de la mission multinationale pour la région sud de l'Afghanistan. Cette responsabilité requérait en effet une injection importante de ressources comme nous le verrons plus en détail dans la seconde partie de cet article.

L'ensemble de ces décisions a eu un impact palpable sur l'évolution du budget de la défense de manière générale (voir figure 1), et bien entendu, sur l'évolution des sommes dévolues spécifiquement à la catégorie des acquisitions. Celles-ci ont très clairement contribué à accentuer la hausse des dépenses amorcées en 2005-2006, comme l'illustre la figure 2.

En 2008, un an après les annonces d'achats médiatisées de l'été précédent, l'équipe dirigée par Harper publiait une version éditée pour le public d'un document intitulé *La stratégie de défense* « Le Canada d'abord » (SDCA) qui, en principe, devait insuffler une logique à ces investissements. *La stratégie*, qui ne compte au total qu'une vingtaine de pages, regroupait et formalisait les divers éléments divulgués

9 Nathaëlle Morissette, « 23 000 nouveaux soldats recherchés », *La Presse*, Montréal, le 11 mai 2006, p. A19



au cours de l'année¹⁰. Elle réaffirmait la priorité accordée à la sécurité nationale et à la présence dans l'Arctique et elle maintenait l'établissement d'un cadre de financement stable à long terme reposant sur la recherche d'un équilibre entre quatre piliers : a) la disponibilité opérationnelle, ce qui signifie essentiellement que les forces doivent disposer des ressources nécessaires, tant humaines que matérielles, pour accomplir les missions qui leur sont confiées ; b) la mise à niveau des infrastructures ; c) la modernisation des équipements et d) l'augmentation des effectifs.

Il n'y avait donc pas grand-chose de nouveau dans le document de 22 pages ayant pour mission d'orienter les efforts et les investissements de la Défense canadienne pour les vingt prochaines années. En fait, même si l'enjeu du financement et de l'acquisition paraît être l'élément central autour duquel s'étaient articulées les annonces faites par le gouvernement depuis 2006, le plan d'investissement à long terme n'est pas véritablement détaillé dans la SDCA. On se contente

¹⁰ Canada, *La stratégie de défense « Le Canada d'abord »*, Ottawa, 2008, p. 7.

en fait de préciser que l'on fera passer le taux de croissance annuelle des fonds alloués au MDN à 2%, ce qui devrait pratiquement doubler le budget de l'organisation dans un horizon de vingt ans pour le mener à 30 milliards de dollars en 2028. On estime ainsi que si ces projections se concrétisent, c'est 490 milliards de dollars qui seraient dépensés par la Défense pendant cette période¹¹.

Annonces d'acquisitions majeures
dans *La stratégie de défense « Le Canada d'abord »*

15 navires en remplacement des frégates
10 à 12 aéronefs de patrouille maritime ;
17 aéronefs de recherche et sauvetage à voilure fixe ;
65 avions de chasse de nouvelle génération ;
un parc de véhicules et de systèmes de combat terrestre ;
des navires de patrouille extracôtiers

Source : Canada, *La stratégie de défense « Le Canada d'abord »*, 2008.

La dernière fois qu'un gouvernement canadien a mis en œuvre un aussi vaste et ambitieux projet d'immobilisations pour la défense dans les années 1980, la fin de la guerre froide, un événement géopolitique inattendu et hors de son contrôle, est venu mettre un terme abrupt à ces projets. Dans l'univers de la défense, les programmes d'acquisition et les budgets reposent en effet sur des justifications politiques et notamment sur une analyse de la situation internationale, sur l'identification de la menace et sur les conflits en cours. Le Canada est actuellement engagé, aux côtés des alliés de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), dans une guerre longue dont l'impopularité croissante pourrait mener le gouvernement à rectifier le tir.

¹¹ Ibid., p.4.

Les opérations en Afghanistan : coûts et controverses

Les opérations menées en Afghanistan depuis 2001 exercent une importante pression sur les ressources du ministère de la Défense. La facture totale associée aux diverses missions entreprises en Afghanistan et dans le cadre plus large de la guerre globale au terrorisme depuis 2001 s'élève autour de 8,8 milliards de dollars selon les données rendues disponibles par le gouvernement¹². Les chiffres présentés en annexe illustrent aussi le fait que cette facture a significativement augmenté depuis le déploiement des FC dans la région de Kandahar en 2006 avec les opérations Archer et Athéna qui doivent se poursuivre jusqu'en 2011.

La complexité de l'architecture des diverses opérations menées dans le cadre de la Guerre globale au terrorisme ainsi que du chevauchement de certaines missions¹³, rend très difficile une évaluation précise des coûts associés aux opérations canadiennes dans cette zone. De plus, l'opacité de la gestion financière privilégiée par l'actuel gouvernement n'aide en rien à se faire une idée des sommes réelles consacrées par la collectivité canadienne à la guerre en Afghanistan, une situation déplorée par plusieurs personnes, y compris le Directeur parlementaire du budget¹⁴. Si, entre 2002 et 2008, il était en effet possible d'obtenir un ordre de grandeur de l'effort financier annuel consenti par l'entremise du Rapport sur les plans et les priorités du MDN, ce n'est plus le cas depuis 2009, car le tableau de compilation des coûts des opérations internationales est ostensiblement absent du document budgétaire paru en mars 2009.

¹² Voir annexe 1.

¹³ Canada, bibliothèque du Parlement, « Afghanistan: la mission militaire canadienne », *Infosérie*, 6 novembre 2007.

¹⁴ David Perry, « Canada's Seven Billion Dollar War », *International Journal*, vol. 63, no 3, été 2008, p. 703-725.

Cependant, lors de la campagne électorale de l'automne 2008, le Directeur parlementaire du budget dévoilait une étude intitulée *Impact financier de la mission canadienne en Afghanistan*¹⁵ estimant entre 13,9 et 18,1 milliards de dollars jusqu'en 2011 les coûts totaux¹⁶ de la mission en Afghanistan. La publication du document, en donnant une importante visibilité au fardeau financier incarné par les opérations en cours et futures, mettait à l'avant-scène de la campagne un enjeu sensible dans le paysage politique canadien, d'autant plus que ses auteurs prenaient soin de préciser qu'ils n'avaient pas réussi à obtenir de l'ensemble des acteurs concernés, toutes les estimations annuelles des sommes déboursées pour les opérations en Afghanistan. Ceci laissait entendre que la facture finale pourrait se révéler encore plus importante qu'anticipée.

Parmi ces coûts difficiles à intégrer se trouvent ceux associés à l'acquisition d'équipements jugés indispensables pour mener les opérations sur le terrain¹⁷, comme les véhicules protégés contre les mines et les explosifs de circonstances, mieux connus au Canada sous le nom de Nyala et les canons d'artillerie de 155 mm, qui ont fait l'objet d'une annonce de 234 millions de dollars en 2005¹⁸. La mise sur les rails en

15 Canada, Directeur parlementaire du budget, *Impact financier de la mission canadienne en Afghanistan*, 9 octobre 2008.

16 Le Directeur parlementaire du budget, tout comme le ministère de la Défense nationale, opère une importante distinction entre le coût différentiel d'une mission et son coût total. Le coût différentiel désigne les sommes spécifiquement dépensées pour les opérations, comme les primes de dangerosité aux militaires, par exemple. Le coût total comprend des montants, comme le salaire de base d'un soldat, qui auraient été dépensés par le MDN même s'il n'y avait pas eu d'opération.

17 Selon la méthode de comptabilité privilégiée par le MDN, les coûts des équipements obtenus sont inclus dans les coûts marginaux d'opérations seulement s'ils ne sont pas retournés au Canada à la fin du conflit, une distinction difficile à effectuer dans le contexte de l'actuelle mission. Voir David Perry, *op. cit.*, p. 703-725.

18 Canada, ministère de la Défense nationale, *Army Equipment for Operation Archer – Background*, novembre 2005.

août 2009 du programme de renouvellement de la « famille de véhicules de combat terrestre » des FC a également été justifiée par leur utilité pour les opérations en cours, même si la date de mise en service initiale prévue pour ces plateformes est située en 2012 et 2013, c'est-à-dire une fois que la mission canadienne en Afghanistan est, en principe, terminée.

Les coûts post-engagement semblent également absents des calculs présentés par les instances publiques. Or, la cadence opérationnelle et l'usure rapide de plusieurs plateformes de l'arsenal des Forces canadiennes, en particulier celui de la force terrestre, exigeront un important effort de recapitalisation pour remettre ces systèmes en bon état de fonctionnement. Il est intéressant de noter à cet égard que l'un des programmes prévus dans le cadre du programme de véhicule de combat terrestre annoncé à l'été 2009, dont la facture est estimée à un peu plus de 5 milliards de dollars, consiste en une importante mise à niveau des Light Armoured Vehicles 3 (LAV 3), le véhicule blindé léger sur roues utilisé par les FC.

Comme tendent à l'indiquer les données, l'effort financier fourni par le Canada jusqu'à présent pour cette guerre a été substantiel et n'est pas terminé. De plus, le contexte de crise économique exerce de fortes pressions concurrentes sur le budget de l'État. La guerre gagnant en impopularité au pays¹⁹, il s'agit d'un dossier sur lequel le gouvernement minoritaire est susceptible de trébucher au cours des prochains mois.

¹⁹ Alec Castonguay, « Afghanistan. La mission canadienne impopulaire comme jamais », *Le Devoir*, Montréal, le 17 juillet 2009, p.A1.

Et l'avenir?

Dans le contexte actuel, il demeure très risqué de faire des pronostics sur l'évolution future des dépenses militaires canadiennes, et ce, pour deux raisons 1) l'incertitude entourant l'évolution des opérations en Afghanistan et 2) l'impact de la crise économique sur la situation des finances publiques canadiennes.

Depuis plusieurs mois, la situation en Afghanistan semble se détériorer rapidement pour les alliés et ce, malgré l'injection de ressources supplémentaires significatives dans ce conflit par plusieurs contributeurs, notamment par les États-Unis et la France. De plus, les joueurs majeurs (États-Unis et puissances européennes) ne s'entendent pas actuellement sur la meilleure façon de gérer la situation, certains d'entre eux se montrant de plus en plus réticents à investir dans cette guerre dont l'issue demeure très incertaine.

Au Canada, l'attitude adoptée par le gouvernement face aux questions sur l'avenir de la mission est que le pays tiendra son engagement jusqu'en 2011, date à laquelle le retrait des troupes est prévu. Il est clair que le gouvernement minoritaire de Stephen Harper préférerait ne pas avoir à composer avec ce dossier délicat après 2011. Ceci étant dit, le ministre de la Défense a laissé entendre, à quelques reprises, qu'il était possible d'envisager un maintien de la présence canadienne au-delà de la date butoir, sans doute en réponse aux pressions exercées par les alliés. Le ministre Peter Mackay a cependant pris soin de préciser que si c'était le cas, il s'agirait d'une mission de moindre envergure qui prendrait davantage la forme d'une assistance à la reconstruction et à la stabilisation²⁰.

20 CBC News, *Troops may stay in Afghanistan after 2011: MacKay* 8 octobre 2009, en ligne: <http://www.cbc.ca/canada/story/2009/10/08/mackay-troops-afghanistan008.html>

Alors que les ressources disponibles diminuent et que la guerre semble gagner en impopularité, la question du maintien de la présence en Afghanistan sera sans doute difficile à faire accepter à la population. Tout dépendra de la visibilité qui sera donnée au dossier dans les mois précédant l'échéance de 2011.

Le défi, dans le contexte afghan, consiste à déterminer ce qui relève du combat et ce qui est plutôt de la stabilisation et de la reconstruction. En effet, comme l'ont appris les alliés à leurs dépens, le conflit actuellement en cours dans cette région se prête mal à ce type de distinction. D'ailleurs, l'administration américaine utilise de plus en plus le concept de « guerre hybride » pour désigner le caractère fluide et multi-dimensionnel des situations auxquelles ses forces militaires occidentales sont confrontées dans ce pays. Mentionnons de plus qu'un débat houleux se déroule actuellement chez nos voisins du sud quant à la meilleure approche à implanter pour régler, ou au moins mitiger, le problème de l'Afghanistan. À peine un an après l'élection de Barak Obama, le président et son équipe en sont en effet à leur second exercice majeur de révision de la stratégie pour ce pays, ce qui témoigne de l'étendue et de la profondeur des difficultés rencontrées par les alliés dans cette guerre²¹.

La récession majeure qui affecte l'économie mondiale et qui a incité les gouvernements à mettre en œuvre d'importants et coûteux plans de relance complique ce dossier. Les trous creusés dans les finances publiques par les multiples dépenses annoncées au plan national en vue de limiter les impacts de ce qui, pour plusieurs observateurs, est la crise

21 The Economist, "Obama's Faltering War", *The Economist*, semaine du 17 au 23 octobre 2009, p. 31-32; Michael Bruno, « Smoky Battlefield: Washington Swirls in Afghan Debate », *Aviation Week & Space Technology*, 12 octobre 2009, p. 35.

économique la plus importante depuis celle des années 1930, rendent difficile, pour les élus, la justification de sommes supplémentaires pour un conflit qui semble être de plus en plus impopulaire dans les opinions publiques occidentales.

Un prolongement de la présence canadienne en Afghanistan, peu importe le type de mission pris en charge, signifie nécessairement le maintien d'un effort financier de la part du MDN. Or, le contexte de crise économique exerce de fortes pressions concurrentes sur le budget de l'État et la Défense souhaite aller de l'avant avec ses grands projets d'acquisition alors même que plusieurs des achats mis en branle depuis 2005 rencontrent des difficultés. Par exemple, le programme de bateau de soutien interarmées a été mis sur la glace après que les fournisseurs potentiels aient retiré leurs offres car l'enveloppe financière dégagée pour ce projet était jugée insuffisante.

Il est donc tout à fait envisageable que les ambitions budgétaires de défense de l'actuel gouvernement canadien soient restreintes par les multiples embûches, politiques et économiques, susceptibles de surgir au cours des prochaines années. Pour parvenir à maintenir le plan de financement à long terme présenté dans *La stratégie de défense* «Le Canada d'abord», les décideurs devront trouver un moyen d'arrimer harmonieusement la volonté interventionniste affichée dans la politique de défense avec les sensibilités de la population canadienne. □

ANNEXE

Nom de l'opération et description
<p>Opération Apollo: L'opération Apollo constitue la participation militaire du Canada à la campagne antiterroriste internationale (première intervention en Afghanistan). Cette opération s'est terminée en 2003/2004 pour être remplacée par la mission Altair.</p>
<p>Opération Accius (Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA)): La MANUA est une mission civile établie en mars 2002 pour diriger toutes les activités de l'ONU en Afghanistan.</p>
<p>Opération Athéna (Force internationale d'assistance à la sécurité – OTAN): La contribution du Canada à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) dirigée par l'OTAN (FIAS).</p>
<p>Opération / mission Altair: La contribution maritime du Canada à la campagne que mènent les États-Unis contre le terrorisme et qui porte le nom d'opération Enduring Freedom</p>
<p>Opération Archer: La contribution du Canada à l'opération ENDURING FREEDOM dirigée par les États-Unis en Afghanistan est désignée sous le nom d'opération Archer. L'opération Archer a été créée dans le but de bien délimiter le commandement et le contrôle ainsi que le concept de fonctionnement des membres des FC qui sont affectés au commandement des forces multinationales – Afghanistan (CFM-A) et qui participent à l'instruction de l'Armée nationale afghane (ANA).</p>
<p>Opération Argus: Depuis septembre 2005, les Forces canadiennes fournissent, dans le cadre d'une entente bilatérale, une équipe de militaires experts en planification stratégique chargée d'aider le gouvernement de la République islamique d'Afghanistan à élaborer des stratégies clés ainsi que les mécanismes permettant de les mettre en œuvre.</p>
<p>Opération Foundation: L'opération Foundation consiste en l'affectation d'une équipe de liaison de quatre membres au quartier général du commandement central des États-Unis (CENTCOM), à Tampa, en Floride, d'où la campagne contre le terrorisme est dirigée.</p>

	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008
Total	510,8	709,1	495		9,4 (?)		
Différentiel	216,0	233,5	163				
Total		0,2	0,2	0,2			
Différentiel		0,1	0,1	0,1			
Total			651	671	316,4	1304,3	2568,2
Différentiel			430	390	87,5	522	1077
Total			20,7	45,8	23,5	22,3	13,7
Différentiel			7,5	20,6	10,5	10	6,5
Total					749,2	699,7	4,4
Différentiel					314,2	280	1
Total						3,1	3,5
Différentiel						1	1,5
Total			0,5	0,8	0,8	0,8	1,6
Différentiel			0,3	0,4	0,5	0,7	0,7

TOTAUX ANNUELS (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS COURANTS)

TOTAL DES COÛTS TOTAUX ESTIMÉS 2001-2008 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS COURANTS):

TOTAL DES COÛTS DIFFÉRENTIELS ESTIMÉS 2001-2008 EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS COURANTS)

Le coût complet du MDN équivaut à ce que l'opération coûte au MDN. Sont compris la rémunération des civils et des militaires, le temps supplémentaire et les indemnités; le coût complet des produits pétroliers et lubrifiants, des pièces de rechange, des services contractuels de réparation et de révision; et les frais d'amortissement et d'attrition de tout l'équipement.

Le coût différentiel du MDN équivaut aux frais du MDN au-delà de la somme qui aurait été consacrée au personnel et à l'équipement s'ils n'avaient pas été affectés à la tâche. On l'obtient en soustrayant du coût complet MDN la rémunération, l'amortissement et l'attrition de l'équipement, ainsi que les autres montants qui auraient autrement été affectés à des exercices ou absorbés dans le cadre des activités normales.

Source: RPP 2002-2003 à 2008-2009

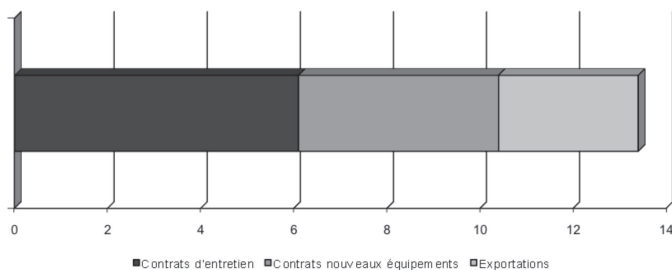
Total	510,8	709,3	1167,4	717,8	1099,3	2030,2	2591,4
Différentiel	216	233,6	600,9	411,1	422,1	813,7	1086,7
8826,2							
3784,1							

Yves Bélanger*

LA NOUVELLE DYNAMIQUE DE L'INDUSTRIE DE DÉFENSE QUÉBÉCOISE

Entre 2000 et 2009, l'économie de défense canadienne s'est développée substantiellement, passant de 12 à 23 milliards de dollars¹. Étant associée aux dépenses d'entretien, aux achats d'équipement et aux exportations, environ 55% de cette somme a interpellé l'industrie. Le marché militaire canadien peut donc être estimé à près de 13 milliards de dollars, ce qui constitue un sommet depuis la fin de la guerre froide.

TABLEAU 1
ESTIMATION DES COMPOSANTES DU MARCHÉ CANADIEN DE LA DÉFENSE EN 2009



* Professeur, département de science politique, Université du Québec à Montréal

¹ Selon les données compilées pour l'année 2000-2001, les projections établies sur la base du budget 2009-2010 et des exportations 2008 en ce qui a trait à l'année 2009.

Pourtant l'industrie canadienne demeure chancelante. Elle est à toutes fins pratiques inféodée aux grands conglomérats étrangers et assume un rôle très marginal dans la fabrication des armements achetés par le gouvernement canadien. Son savoir-faire est encore largement tributaire de technologies anciennes dont les Forces canadiennes (FC) cherchent précisément à s'affranchir. En ce qui concerne les achats de nouveaux équipements, elle est plus que jamais dépendante des retombées industrielles et régionales (RIR) négociées lors d'attribution de grands programmes, et ces RIR impliquent majoritairement des retombées indirectes dont l'apport économique est contesté. D'ailleurs, cette politique des RIR a été modifiée récemment² dans le but déclaré de permettre aux entreprises localisées au Canada d'assumer une tâche plus stratégique dans ce qu'on appelle «la chaîne de valeur globale» reliée à l'économie de défense.

Cette brève mise en contexte a pour but d'amener le lecteur à prendre conscience du fait que, même si le volume des activités liées au domaine de la défense s'est accru, cela n'a pas eu nécessairement un effet structurant sur l'industrie nationale. L'économie de défense canadienne des années 2000 a peu de choses en commun avec celle des années 1980, époque où se déchiraient les régions dans l'espoir d'attirer chez elles contrats, technologies et usines.

Même si elles sont très imparfaites, les données relatives aux dépenses du ministère de la Défense nationale par circonscription électorale permettent de constater que la part des contrats d'entretien et des dépenses en capital dévolue au Québec s'est établie en moyenne à 22%. Il n'est cependant pas impossible que cette performance se

² Industrie Canada, *Amélioration de la politique des retombées industrielles et régionales du Canada*, septembre 2009.

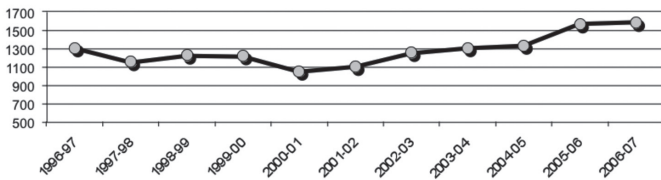
soit améliorée récemment car la compilation des chiffres reliés aux contrats accordés à des entreprises localisées au Canada entre 2007 et 2009 attribue au Québec 26 % des achats militaires³.

La performance québécoise des années récentes a notamment été tributaire de la répartition des activités d'entretien et de formation. En effet, diverses firmes comme CAE, Bombardier, SNC-Lavalin, L-3 Communications ou General Dynamics (division Produits de défense et Systèmes tactiques ou PDST) se sont taillées une niche dans les contrats de service et elles y puisent une part substantielle de leurs revenus. L'accroissement de la part des retombées est également redevable à un cycle d'achat plutôt favorable au domaine aérospatial.

Retenons néanmoins qu'en ce qui a trait spécifiquement aux nouveaux équipements, la portion québécoise des contrats alloués au Canada est partie d'un très faible 8 % en 2000 pour atteindre 16 % en 2006. Elle a donc augmenté, mais demeure encore modeste. Dans le passé, la dynamique de ce segment du marché a été influencée par une stratégie visant à développer des domaines d'excellence dans les régions canadiennes. Les programmes de navires ont eu les Maritimes comme centre de gravité, les achats de véhicules terrestres et d'équipement électronique ont profité surtout à l'Ontario. Pour sa part le Québec a tiré son épingle du jeu dans les programmes associés à l'industrie aéronautique, mais comme son industrie est surtout enracinée dans le marché civil, elle a dû «partager» avec l'Ontario où le savoir-faire est plus militaire.

³ Selon la compilation des données de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

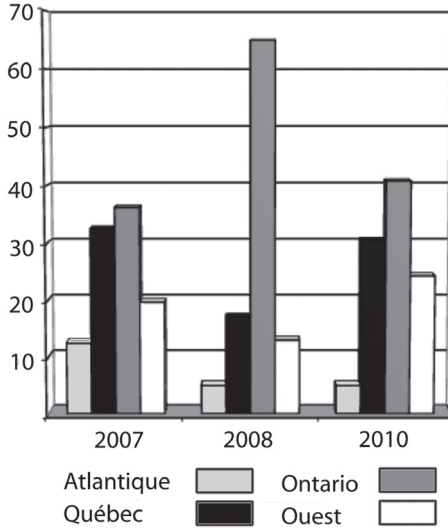
TABLEAU 2
VALEUR DES CONTRATS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
NATIONALE ACHÉMINÉS AU QUÉBEC, EN MILLIONS DE DOLLARS,
1996-2007



Sources : Ministère de la Défense nationale, *Dépenses estimatives par circonscriptions électorale*, 1996-97 à 2006-2007.

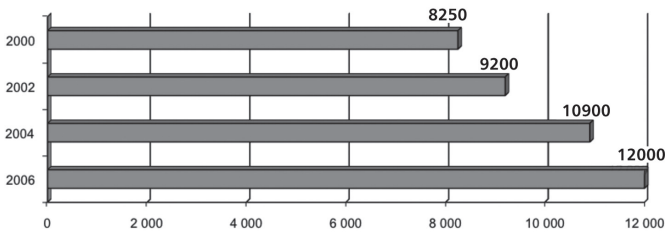
Globalement, la valeur des contrats acheminés au Québec par la Défense nationale s'est accrue entre 2000 et 2006. Selon les données publiées par le ministère, la hausse aurait été de 600 millions de dollars sur six ans pour atteindre 1,7 milliard de dollars en 2006-2007. En ajoutant les exportations, on peut estimer, pour cette dernière année, la valeur annuelle totale des livraisons québécoises à 2,4 milliards de dollars. L'emploi associé aux activités des entreprises de défense du Québec a évidemment suivi le tracé des livraisons. On peut en évaluer le nombre à 12 000 pour l'année 2006.

TABLEAU 3
LA RÉPARTITION RÉGIONALE DES CONTRATS ÉMANANT DE LA DÉFENSE NATIONALE, 2007-2009



Source: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, compilation des contrats accordés.

TABLEAU 4
ESTIMATION DE L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DIRECT LIÉ AU MARCHÉ DE LA DÉFENSE, QUÉBEC, 2000-2009



Sources : Yves Bélanger, *L'industrie de défense du Québec : dynamique et enjeux*, Montréal, Méridien 1996 (pour 1993) et AIDC, Canadian Defence Almanac 2002, AIDC, 2003 et CADSI 2009.

Les leaders de l'industrie

De nombreuses entreprises québécoises alimentées par les contrats de défense sont liées au domaine de l'aérospatial. À lui seul le fabricant de simulateurs de vol CAE a vendu pour 723 millions de dollars en produits et services militaires en 2009⁴. Cette entreprise occupe le 89^{ième} rang dans la liste des plus importants producteurs militaires de la planète⁵. Actuellement, elle dispose du plus grand parc de simulateurs et de dispositifs de formation militaire au monde. Les autres grands fabricants de l'aérospatial actifs dans le marché de la défense sont Bell Helicopter Textron, Bombardier, Pratt & Whitney, Rolls-Royce, Esterline-CMC, L-3 Communications et Héroux-Devtek. Ce petit groupe d'assembleurs et d'équipementiers constitue la principale porte d'entrée des contrats de défense exécutés au Québec et est également à l'origine de la plupart des exportations militaires québécoises.

À l'extérieur du domaine aérospatial, le Québec compte des acteurs dignes de mention dans les munitions (GD-PDST), l'intégration de systèmes (Lockheed-Martin Canada et Rheinmetall), l'équipement de communication (Ultra Electronics) ainsi que la gestion de programmes et l'entretien de navires (par l'entremise de SNC-Lavalin exploitation et entretien⁶).

L'économie de défense québécoise repose donc sur une douzaine de firmes clés approvisionnées par quelques centaines de sous-traitants et fabricants de composants. Seule une poignée d'entreprises évolue à l'extérieur de ce réseau et

4 Soit 43% de ses ventes. Voir CAE, *Rapport annuel 2009*.

5 Selon la liste du SIPRI produite dans le *SIPRI Yearbook 2008*, Oxford University Press, 2008.

6 Anciennement SNC Profac, une filiale ontarienne du groupe québécois.

on la retrouve généralement dans les secteurs traditionnels (comme la confection de vêtements), la conception de logiciels et quelques services spécialisés.

Cette base entrepreneuriale, tout comme celle qui se déploie à l'échelle canadienne, ne peut pas être considérée comme une industrie comparable à celle des grandes puissances. Son apport en recherche et développement est marginal et elle est peu structurée. En fait il conviendrait mieux de la décrire comme une des composantes de la base industrielle de défense nord-américaine, elle-même intégrée à l'industrie occidentale⁷.

La dynamique continentale et son impact

Même si le statut des entreprises canadiennes sur le marché militaire américain a été révisé à quelques reprises au fil des années, l'intégration nord-américaine a beaucoup progressé dans la foulée de la création de la North American Technology and Industrial Base Organization (NATIBO) en 1987 et des efforts du gouvernement canadien en vue de s'adapter aux contraintes sécuritaires américaines⁸. La dépendance à l'endroit des technologies étrangères au début des années 2000, lorsqu'a émergé une nouvelle génération d'armement, a poussé cette intégration un peu plus loin. On peut l'associer à deux phénomènes soit (1) l'intégration de l'industrie et (2) la transformation du marché accessible aux firmes canadiennes.

7 L'industrie de défense souligne avec insistance le caractère « global » de son marché.

8 Par exemple, en vue de s'adapter aux contraintes sur le contrôle national américain des technologies de défense (ITAR), le gouvernement canadien a mis sur pied le Programme des marchandises contrôlées qui oblige les entreprises de défense appelées à être en contact avec des technologies protégées à détenir une accréditation.

L'intégration a résulté de la stratégie de regroupement et d'expansion des grands intégrateurs américains. Au Québec, comme au Canada, les nombreuses fusions et prises de contrôle qui ont jalonné les années 1990 ont alimenté le remodelage des bases industrielles nationale et provinciales en provoquant le regroupement de filiales étrangères. C'est ainsi que la firme Unisys est devenue Lockheed-Martin, la filiale d'un des plus puissants groupes de défense à l'échelle internationale. Par ailleurs, les conglomérats américains ont cherché à progresser sur les marchés étrangers, un phénomène qui a mené à l'achat de firmes sous propriété canadienne. Cette stratégie de croissance n'a pas été réservée au Québec, mais elle y a eu un impact déterminant.

En fait trois pôles d'activité importants ont quitté le giron canadien. En 2003, Bombardier a vendu ses activités d'entretien de la flotte de chasseurs du Canada à L-3 Communications (huitième firme de défense au monde). En 2006, le puissant conglomérat de défense General Dynamics (sixième firme de défense au monde), propriétaire de l'ancienne usine de blindés ontarienne GM Diesel depuis 2002, a procédé à l'acquisition des activités de SNC-Lavalin dans les munitions et la fabrication de propulsif. Plus récemment, en 2007, CMC, sous propriété canadienne depuis 2001, a été vendue à Esterline Technology Corporation (centième firme de défense au monde), une autre entreprise américaine spécialisée en défense. Plus récemment (2008) le fabricant de satellites MDA⁹ a été l'objet d'une offre d'achat du groupe Alliant Tech (23ième firme de défense au monde), projet qui a toutefois été bloqué par le gouvernement canadien. Suite aux transactions complétées, peu de grandes firmes implantées au Québec demeurent sous propriété canadienne. En effet, 9 des 12

9 Autrefois SPAR Aerospace.

leaders sont étrangers et 8 d'entre eux appartiennent à des intérêts américains.

La continentalisation, voire la mondialisation, a également transformé la dynamique du marché. Au cours des années qui ont suivi la fin de la guerre froide, le marché canadien s'est replié et les grands programmes militaires se sont faits plus rares. Mais, à l'époque, le gouvernement avait pour ligne de conduite de favoriser le transfert de technologies vers les entreprises en place au Canada ou de privilégier l'implantation d'usines sur le territoire¹⁰. Dans la foulée du livre blanc de 1994, les économies budgétaires sont devenues la grande priorité gouvernementale et la défense a délaissé une politique favorable au maintien d'une assise industrielle nationale pour privilégier l'achat d'équipements existants. Cette décision s'est traduite par une stratégie d'acquisition au contenu étranger beaucoup plus consistant, laissant aux entreprises canadiennes l'accès à des retombées moins directement reliées aux achats.

Étant donné le nombre limité de nouveaux programmes d'équipement, la chose n'a pas été un grand sujet de débat jusqu'à ce que survienne le réinvestissement initié par le gouvernement Martin en 2005¹¹ et accentué par la suite¹². Pas moins d'une vingtaine de programmes impliquant des milliards de dollars ont été alloués ou annoncés depuis. D'autres doivent suivre. On estime actuellement que les dépenses en approvisionnement vont se chiffrer à 240 mil-

10 Cette approche avait notamment amené Oerlikon (devenue Rheinmetall) à s'implanter dans la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu.

11 Le budget 2006 annonçait une injection de 13 milliards de dollars sur cinq ans.

12 Le gouvernement Harper annoncera une série de mesures après 2006. Les nombreux projets de modernisation de l'équipement encadrés par La Stratégie de défense «Le Canada d'abord» sont censés se traduire par des dépenses additionnelles de 30 milliards de dollars sur 20 ans.

liards de dollars sur 20 ans¹³. Les achats en équipements pourraient atteindre 80 milliards de dollars d'ici 2020¹⁴.

Or les technologies convoitées par les forces armées canadiennes ne correspondent que rarement aux capacités des entreprises nationales et les contrats sont confiés à des fabricants étrangers, encore ici majoritairement américains. On comprendra sans peine que l'intérêt des industriels en place au Canada n'est plus le même. On espère maintenant que l'ouverture du Canada aux soumissionnaires en provenance des États-Unis ou de l'Europe leur permettra de participer à la globalisation croissante. De là émanent les pressions en vue de réformer la politique d'acquisition et notamment l'approche gouvernementale en matière de retombées industrielles et régionales (RIR).

La politique des retombées industrielles et régionales : d'où viens-t-on, où va-t-on ?

La place occupée par les entreprises dans le marché de la défense est donc définie dans une large mesure par la politique des RIR. Or celle-ci a beaucoup louvoyé au fil des décennies.

Au cours des années 1970, les pays membres de l'OTAN se sont entendus sur le principe qu'un pays achetant de l'équipement militaire d'un fabricant étranger était en droit d'attendre de son fournisseur des retombées économiques égales à celles qu'il aurait obtenu s'il avait lui-même réalisé le produit. Le principe des retombées économiques liées aux programmes militaires allait être expérimenté par le Canada

13 Canadian Association of Defence and Security Industries, *Industry, Engagement: Canada's Military Procurement System*, octobre 2009.

14 Développement économique Canada, *Politique des retombées industrielles et régionales*, 20 octobre 2009.

au cours des années subséquentes. On introduira des exigences liées aux retombées dans les diverses régions du pays après avoir été l'objet de nombreuses critiques dans l'octroi du contrat des F-18 en 1980. La tendance sera de rechercher un maximum de retombées compensatoires (c'est-à-dire non liées à l'exécution du contrat).

Estimant cette approche inefficace et les objectifs poursuivis souvent contradictoires, le gouvernement de Brian Mulroney adoptera en 1986 un programme de réforme de la politique d'acquisition s'adressant aux grands programmes de l'État (impliquant des déboursés de plus de 100 millions de dollars). Cette politique, en plus de clarifier les attentes gouvernementales, ouvrira la porte à des exigences plus précises en matière de répartition régionale des sous-contrats, de soutien à la PME et de contenu technologique. L'objectif sera d'initier des relations d'affaires durables pour les entreprises canadiennes. À l'époque, les attentes étaient généralement élevées en ce qui a trait aux retombées directes, encourageant les titulaires de contrat à construire usines et centres de services. Les RIR auront d'ailleurs tendance, fera remarquer le vérificateur général¹⁵, à se traduire par des hausses de coûts, voire des dépenses inutiles.

En 1994, dans le but premier de réaliser des économies, le gouvernement Chrétien changera de cap¹⁶ en priorisant l'achat de matériels existants. L'approche des RIR en sera affectée dans la mesure où l'accent sera à nouveau placé sur les retombées indirectes et la recherche de programmes moins coûteux.

15 Rapport du Vérificateur général du Canada 1992, Bureau du vérificateur général du Canada, 1992.

16 Ministère de la Défense nationale, *Le Livre blanc sur la Défense de 1994*, Ottawa, Ministère des approvisionnements et Services Canada, 1994.

Depuis l'annonce de la politique *Le Canada d'abord*¹⁷ (2008) où les dépenses en équipements de défense sont appelées à franchir des sommets, le gouvernement Harper cherche à revenir à une ligne de conduite susceptible de favoriser le développement technologique, les investissements au Canada et la mise en place de relations plus durables entre les titulaires des programmes assujettis aux RIR et leurs fournisseurs canadiens. L'idée de base est de satisfaire plus rapidement les besoins de la Défense nationale, de pouvoir s'appuyer sur une industrie de défense plus compétente, mieux arrimée aux grands intégrateurs qui dominent l'économie de défense occidentale et apte à jouer un rôle plus consistant au sein du marché planétaire de la défense. La politique des RIR est donc redessinée dans l'optique, non plus de rechercher le maximum de retombées, mais un contenu canadien apte à faire émerger une industrie engagée à long terme face à la défense. Il s'agit d'une forme de retour aux valeurs mises de l'avant à l'époque où le gouvernement Mulroney cherchait à appuyer sa politique industrielle sur ses programmes militaires. Ce dernier imposait toutefois des contenus régionaux. Le gouvernement Harper a donné moins d'importance à cette dimension dans sa nouvelle politique. Il semble en effet que les contenus régionaux seront déterminés d'abord et avant tout par les titulaires de contrats en fonction d'une logique d'affaires

Rien n'assure le Québec qu'il va tirer avantage de cette nouvelle politique, car sa performance va dépendre de l'effort déployé par ses entrepreneurs. Or comme une importante frange de la population québécoise, ceux-ci entretiennent une relation un peu énigmatique avec tout ce qui touche à l'univers militaire.

17 Canada, *La Stratégie de défense « Le Canada d'abord »*, 2008..

L'attitude des entrepreneurs face à la défense

La société québécoise, le gouvernement provincial et plusieurs ailes régionales des partis politiques qui le représentent à l'échelon fédéral nourrissent des points de vue ambigus sur le domaine de la défense. Règle générale, le sujet n'est pas très populaire car une sensibilité antimilitariste a toujours été perceptible au Québec. On se souviendra par exemple des vives réactions qui ont suivi le déclenchement de la guerre en Irak et celles qui accompagnent depuis 8 ans le déploiement en Afghanistan.

Paradoxalement, on a souvent réclamé une juste part des retombées liées aux dépenses fédérales. Les Québécois paient des impôts à Ottawa et ils sont naturellement en droit de s'attendre à ce qu'une portion correspondante des achats gouvernementaux soit acheminée vers des fournisseurs localisés dans la province. Or 40 % des achats fédéraux concernent des produits de défense et les programmes militaires impliquent les achats les plus importants. Certains dossiers, tels celui des F-18, les frégates de classe *City* et les hélicoptères embarqués sur ces frégates ont d'ailleurs donné lieu, dans le passé, à des débats acrimonieux où les revendications québécoises se sont clairement exprimées.

Néanmoins, nos recherches passées et actuelles auprès des entreprises québécoises nous ont permis de constater qu'un grand nombre de propriétaires et gestionnaires d'entreprises éprouvent le même malaise que la majorité des Québécois face à tout ce qui est militaire. Un grand nombre de dirigeants ne souhaitent pas associer l'image de leur entreprise au domaine de la défense. À l'époque où le Canada était identifié aux missions de paix de l'ONU, ce malaise était moins grand. Maintenant qu'il participe à la guerre en Afghanistan et qu'il propose de s'associer plus

systématiquement à des interventions de rétablissement de la paix par la force, les sensibilités antimilitaristes s'expriment plus franchement. Dans un tel contexte, il devient difficile de créer de la distance entre la fabrication d'équipement militaire et le conflit.

Ceci étant et compte tenu de l'abandon par le gouvernement fédéral d'une politique de retombées imposant une répartition des contrats entre les régions, la capacité du Québec de tirer avantage de la nouvelle politique des RIR va dépendre de l'aptitude des entreprises à développer leur marché en défense et de la capacité à attirer de nouveaux fournisseurs. Or, pour les raisons que nous venons d'évoquer, il est loin d'être acquis que les entrepreneurs québécois seront au rendez-vous. S'ils n'y sont pas, il est très prévisible que la part des retombées économiques militaires allouée au Québec diminuera et il est probable qu'un sentiment d'injustice en surgira. Un nouveau drame inextricable, dont seul le Québec a le secret, pourrait alors éclater lorsqu'arrivera le moment de répartir les retombées des prochains programmes multimilliardaires. □

Michel Fortmann*

LES ÉTUDES DE SÉCURITÉ AU QUÉBEC

L'étude des questions touchant à l'armée et la défense dans un cadre universitaire civil est un phénomène relativement récent au Québec. Précisons tout de suite de quoi il est question ici. Le domaine que nous appelons les études de sécurité et de défense couvre un champ très vaste qui comprend à la fois l'analyse scientifique des conflits et de la violence politique, celle des politiques de défense nationales et la recherche portant sur les institutions, l'industrie et les technologies militaires. Au sens large, d'ailleurs, les études de sécurité rejoignent les relations internationales et ce qu'il est convenu d'appeler la géopolitique ou, si l'on préfère, l'étude des grandes questions de paix et de guerre au niveau mondial ou régional. Une façon simple et englobante de définir les études de sécurité serait d'ailleurs de dire qu'elles visent à comprendre la violence politique sous tous ses aspects, et pas seulement au niveau international. Le port d'attache des études de sécurité, au niveau universitaire, est donc naturellement la science politique, quoique l'histoire, la sociologie, la psychologie ou même la philosophie pourraient également accueillir des chercheurs spécialisés dans l'étude des différentes facettes de la violence politique.

* Professeur au département de science politique de l'Université de Montréal

Quelle que soit la définition précise que l'on adopte, les études de sécurité constituent aujourd'hui un domaine d'étude universitaire mondialement reconnu, qui a pris racine principalement en Europe et aux États-Unis depuis près d'un demi-siècle. Il est frappant, de ce point de vue, de constater que, si les études de sécurité sont arrivées relativement tardivement au Québec, elles se sont développées de façon accélérée. Il y a à peine trente ans, un observateur n'aurait eu aucune difficulté à faire le tour des ressources universitaires québécoises dans ce domaine spécialisé. Un seul nom aurait probablement figuré dans cet inventaire : Albert Legault du département de science politique de l'Université Laval. À peine trois décennies plus tard, quel contraste ! Le programme créé par le professeur Legault existe toujours à Laval, mais à Montréal seulement, on ne compte pas moins de deux chaires spécialisées et trois centres de recherche qui regroupent plus d'une quarantaine de chercheurs. Ces derniers touchent à tous les aspects du domaine, depuis les politiques de défense canadienne jusqu'aux questions nucléaires, en passant par le maintien de la paix, les conflits ethniques et l'économie de la défense. Au total, six des grandes universités québécoises (Laval, McGill, l'Université de Montréal, l'UQAM, Concordia, Sherbrooke) comptent des chercheurs qui travaillent dans le domaine, et la plupart offrent des enseignements spécialisés qui portent sur les questions de conflits ou la thématique plus large de la sécurité. À titre d'exemple, le département de science politique de l'Université de Montréal offre une banque de six cours sur les questions de sécurité au niveau du baccalauréat spécialisé et trois séminaires aux études supérieures. Plus de cinq cents étudiants suivent annuellement ces cours, et ceci, soulignons-le, dans une seule université montréalaise.

La recherche dans le domaine des études de sécurité au Québec a parallèlement connu, en 30 ans, un développe-

ment très rapide, et il est important de souligner que le rayonnement de plusieurs des spécialistes québécois dans le domaine a largement dépassé nos frontières. Les réseaux auxquels la majorité des chercheurs québécois se rattachent sont, il faut le noter aussi, principalement pancanadiens ou internationaux.

L'explosion qu'ont connue les études de sécurité au courant des dernières décennies suscite un certain nombre de remarques et d'interrogations.

Une question s'impose, bien sûr: comment expliquer la transformation du paysage universitaire montréalais dans le domaine? Plusieurs réponses peuvent être proposées à ce sujet. La première tendrait à mettre l'accent sur le contexte international du dernier quart de siècle. Les événements extraordinaires qui se sont succédés depuis la «nouvelle guerre froide», au début des années 1980, jusqu'à la fin abrupte de cette dernière en 1990, en passant par les deux guerres du Golfe, l'éclatement de la Yougoslavie et de l'URSS, le génocide rwandais et les attentats du *World Trade Center* en 2001 n'ont pas manqué d'intéresser un public étudiant québécois de plus en plus préoccupé par les grandes questions de paix et de guerre. Comme pourrait en témoigner n'importe quel enseignant d'histoire contemporaine ou de science politique, l'intérêt des étudiants pour les affaires internationales n'a fait qu'augmenter depuis la fin de la guerre froide. Le même contexte a également amené plusieurs chercheurs québécois à orienter leur carrière vers l'étude des conflits, donnant ainsi naissance non pas à une, mais à plusieurs vagues de vocations dans le domaine. Il ne faut pas non plus négliger le fait que l'analyse des «nouvelles guerres» de l'après-guerre froide intéresse également les institutions gouvernementales qui doivent adapter constamment leurs politiques et leur discours face à

un contexte international mouvant et complexe. L'étude des questions de sécurité, dans cette perspective, répond à un besoin politique pratique qui va générer un courant important de financement pour la recherche spécialisée.

En fait, si je devais isoler le facteur le plus important dans le décollage de la recherche (et de l'enseignement) en matière de sécurité au Québec, je n'aurais aucune hésitation à pointer du doigt le financement du gouvernement fédéral. En effet, au début des années 1980, il n'existait au Québec qu'une source de financement pour la recherche et l'enseignement spécialisé en matière de sécurité: le ministère de la Défense nationale, plus particulièrement le Programme d'études militaires et stratégiques. Ce programme, qui existait depuis les années 1970, appuyait essentiellement une dizaine d'universités anglophones au Canada, la seule exception québécoise étant l'Université Laval que nous avons mentionnée plus haut. Or, à partir de 1986, plusieurs autres universités québécoises allaient poser leur candidature en tant que centres d'expertise travaillant dans le domaine de la sécurité et de la défense, donnant ainsi naissance aux premiers programmes d'enseignement universitaire spécialisé à Montréal. Il ne faudrait pas non pas oublier la création, en 1984, de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationale (ICPSI), lancé dans le sillage de ce que l'on appelle «l'initiative Trudeau» afin de promouvoir la recherche en matière de contrôle des armements et de désarmement. Pendant six ans, l'ICPSI allait en effet publier une revue et des notes de recherche, organiser de nombreuses conférences sur des thèmes touchant à la sécurité internationale et financer largement la recherche dans le domaine. L'Institut n'allait pas survivre à la fin de la guerre froide, mais le programme d'études militaires et stratégiques allait se transformer et se développer sous l'appellation de Forum sur la sécurité et la défense, organisme qui existe encore

de nos jours au sein du ministère de la Défense nationale (MDN) et qui continue à financer 12 centres spécialisés, des Maritimes jusqu'en Colombie-Britannique, sur une base quinquennale. Le financement fédéral, de ce point de vue, même s'il ne représente plus – et de loin – la seule ressource des études de sécurité au Québec, a certainement rendu possible le lancement et l'institutionnalisation progressive des programmes d'enseignement et de recherche dans le domaine¹.

J'ajouterais que le caractère canadien de ces réseaux de financement a amené, dès l'origine, les chercheurs québécois intéressés à interagir en priorité avec leurs pairs anglophones au Canada et, plus largement, en Amérique du Nord. Les études de sécurité au Québec se sont donc adaptées très tôt à un environnement mondialisé et anglicisé, ce qui présente à la fois des avantages (professionnels) et des inconvénients (culturels) suivant le point de vue que l'on adopte.

L'origine du financement des études de sécurité au Québec suscite évidemment tout de suite une question de type normative. Dans quelle mesure, le gouvernement influence-t-il ou oriente-t-il la recherche ou l'enseignement dans le domaine? Certains n'hésitent pas à affirmer par exemple que: «Le ministère de la Défense, en s'immiscant dans le financement de la recherche et en dépensant des millions de dollars, achète ainsi des universitaires qui vont appuyer

¹ Il est important de souligner, dans cette perspective, que la plupart des chercheurs spécialisés vont, à l'instar de leurs collègues d'autres disciplines, puiser aux sources de financement universitaire traditionnelles que sont le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) ainsi que d'autres organismes de promotion de la recherche internationaux. La diversification des sources de financements dans le domaine se poursuit également depuis les années 1990, certains centres faisant appel au gouvernement provincial ou à des organismes privés.

ses politiques²». Cette accusation brutale est-elle fondée? Pour avoir travaillé pendant plus de 20 ans dans le cadre d'un programme financé par le MDN, je peux affirmer que les fonctionnaires du ministère savent fort bien faire la différence entre relations publiques et recherche scientifique, ces deux activités étant strictement séparées. Le Forum sur la sécurité et la défense, qui parraine la recherche universitaire pour le ministère, a ainsi pour vocation de promouvoir la réflexion sur les questions stratégiques qui intéressent le Canada, et non d'orienter les conclusions de cette réflexion ou des discussions qu'elle suscite, bien au contraire. C'est en effet l'indépendance et la diversité des points de vue exprimés qui confèrent à ces débats une certaine valeur. Le ministère n'est ainsi jamais intervenu dans la mise sur pied des différents programmes de recherche et d'enseignement dans le domaine des études de sécurité au Québec, pas plus qu'il ne dicte l'agenda de recherche des différents centres qu'il parraine.

Cela signifie-t-il que la relation ministère-université ne soulève aucun problème? Non sans doute. Le monde de la recherche scientifique et celui de la réalité politique sont en effet deux univers différents et il est quelquefois difficile d'harmoniser leurs priorités. Comment expliquer l'utilité de certains travaux théoriques à des fonctionnaires obsédés par le quotidien et le pratico-pratique? Ce n'est pas chose facile, surtout dans un contexte de restrictions budgétaires où les récipiendaires d'aide et de subventions gouvernementales doivent justifier leur « productivité » et la « pertinence » de chaque dollar dépensé. Il est aussi normal que le ministère privilégie la recherche et la discussion sur certains thèmes qui intéressent en priorité la politique canadienne. Pour des

2 Amir Attaran, « When think tanks produce propaganda, At the very least, credible public intellectuals should disclose the source of their funding », *Globe and Mail*, 21 février 2008.

universitaires dont les intérêts sont beaucoup plus diversifiés, ceci représente quelquefois une source de frustration aiguë. Et que dire des activités de rayonnement (*outreach*) qui plaisent tant au ministère parce qu'elles permettent de rejoindre des groupes extérieurs à la communauté universitaire et de les impliquer dans des discussions sur des thèmes touchant à la politique de sécurité canadienne? Est-ce vraiment la tâche des universitaires? Quand franchit-on la frontière qui sépare les activités de recherche pour tomber dans le domaine de la communication politique? Ceci est certainement un sujet de tension entre fonctionnaires et chercheurs. Il est donc essentiel de promouvoir la diversité des sources de financement pour certains types de recherches plus théoriques ou éloignées des préoccupations politiques pratiques, mais aussi afin de garantir la liberté et l'intégrité des activités universitaires. La relation ministère de la Défense–universités est, malgré tout, relativement transparente et saine, particulièrement en ce qui concerne l'enseignement des études de sécurité. Répétons-le, si ce n'était de la présence fédérale, les études de sécurité ne se seraient pas développées au Québec comme elles l'ont fait depuis 25 ans.

Ayant conquis leur droit de cité, quel est le plus grand défi auquel font face les études de sécurité au Québec dans le présent contexte? Comme un adolescent qui a poussé trop vite, on pourrait peut-être dire que le domaine est en crise de croissance. De nombreuses unités de recherche sont apparues rapidement sur la scène québécoise, mais comment évaluer leur longévité? Cette dernière dépendra probablement de leur capacité à définir leur identité scientifique de façon convaincante. Autrement dit: quelle est la contribution originale de chacune de ces unités sur le plan de la recherche, ainsi que de la formation? La réponse à cette question n'est pas facile à apporter, compte tenu de

la diversité des intérêts et des profils des chercheurs qui composent ces groupes. Cette situation reflète aussi, bien sûr, la fragmentation d'un champ d'étude qui n'a pas encore retrouvé son centre de gravité depuis la fin de la guerre froide. Quelles sont les priorités de la recherche en matière de sécurité internationale? L'étude des guerres civiles et des guérillas? L'édification de la paix? Le problème du terrorisme? Les relations entre grandes puissances? Les questions environnementales? Les politiques de sécurité canadiennes? Quels sont les points de repère théoriques et épistémologiques qui doivent guider la recherche? Se situent-ils en relations internationales ou en politique comparée? Ces interrogations devraient nécessairement trouver une réponse, afin que, peu à peu, les centres ou unités de recherche spécialisés au Québec arrivent à définir leur identité scientifique et un programme de recherche cohérent, au-delà des intérêts très divers de leurs membres. □

Yves Tremblay*

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE MILITAIRE AU QUÉBEC

L'annulation des reconstitutions de 1759-1760 et le Moulin à paroles fournissent l'occasion de réfléchir à la place du militaire dans l'enseignement de l'histoire.

Un genre discrédité

L'enseignement de l'histoire a changé depuis les années 1960. Auparavant, les cours étaient structurés autour de périodes bornées par des événements politiques ou guerriers : Conquête, traités des XVII^e et XVIII^e siècles, guerre de 1812-1814, événements de 1837-1838, menace américaine (1776, guerre de Sécession, raids féniens) et guerres mondiales. Non seulement les bornes étaient-elles politico-militaires, mais les contenus qui s'éloignaient de ces genres canoniques étaient souvent relégués aux marges. Cela correspondait à la place réduite des problèmes sociaux dans les anciens manuels.

Dans bien des pays, les historiens ont réagi à la surpolitisation dès le début du XX^e siècle, mais au Québec, il a fallu attendre les années 1940 et 1950 avant que les choses commencent à changer. Quoique les travaux de chercheurs canadiens comme Creighton, Easterbrook et Innis firent

* Historien, ministère de la Défense, Ottawa

école un temps, les nouvelles générations de chercheurs québécois ont vraiment trouvé leur inspiration auprès de l'école des Annales, qui dominait en France. Fondée à la fin des années 1920, les Annales évoluèrent de l'économique vers le social, souvent sous l'influence du marxisme. Ce courant allait frapper un Québec bouillonnant au tournant des années 1960.

Toutefois, les Annales étaient excessives dans leur préférence économico-sociale et elles ont causé une éclipse de l'histoire politique. L'éclipse fut partielle en France, du fait de la multiplicité des lieux de savoir et de la vigueur du marché du livre, mais beaucoup moins ici. Dans le cône d'ombre, le militaire allait tenir compagnie au politique.

Le sort de l'histoire militaire est lié au politique en partie seulement, car l'histoire militaire d'antan avait ses défauts propres: culte du chef et du régiment, préférence pour les vainqueurs, focalisation malade sur les batailles, éloignement des réalités du simple soldat. En France, le genre militaire s'est retranché près des armées, où il a un lectorat nombreux. Cela a longtemps suffi, mais aggravait la sclérose historiographique, de sorte que l'histoire militaire française a pris du retard par rapport à celle pratiquée en Grande-Bretagne, aux États-Unis, en Australie et même en Nouvelle-Zélande.

Ici, pas de masse critique, de sorte que peu de Québécois arrivaient à publier de l'histoire militaire. Ironie du sort, le meilleur d'entre eux, Jean-Yves Gravel, après avoir tenté de renouveler notre histoire militaire en prenant pour modèle les Annales au début des années 1970, a été marginalisé. Sans abandonner ses convictions d'historien social, il s'est réfugié dans l'histoire régimentaire, pour disparaître de la circulation ensuite. Cette incapacité au renouvellement

explique également la persistance de la référence à l'œuvre de Guy Frégault, dont le livre sur la Conquête remonte pourtant à 1955.



Au moment où les historiens adoptaient le paradigme socio-économique, notre système scolaire vivait une grande réforme. On sait que les recommandations de la commission Parent furent rapidement appliquées en abolissant le cours classique, remplacé par les polyvalentes et les cégeps, et en créant des universités d'État.

Dans le rapport Parent (1^{ère} éd. 1964), on lit ceci :

Il importe de dissocier histoire et prédication patriotique ; le but de l'enseignement de l'histoire n'est pas en premier lieu la formation civique, patriotique ou religieuse. Cette confusion ne peut que nuire et à l'histoire et au patriotisme et à la religion. L'enseignement de l'histoire a pour but de former l'esprit par l'étude objective et honnête du passé, en prenant appui sur les textes (t. II, chap. XX, § 847).

Au paragraphe suivant, les commissaires écrivaient qu'il fallait :

[...] évidemment continuer d'utiliser la chronologie, l'histoire politique, combats, guerres, conquêtes ; ce sont des points de repère bien définis, et ce squelette chronologique a une utilité didactique incontestable. Mais ce ne doit être que l'armature d'un enseignement de l'histoire plus riche, plus diversifié, mieux appuyé sur le développement et le progrès des sociétés que sur l'énumération des querelles.

Ces phrases ne semblaient pas annoncer une rupture complète. Mais les commissaires n'étaient pas les mieux placés pour juger des effets que leurs propositions combinées au nouveau paradigme historique auraient sur la place du

politique et du militaire. L'expression «histoire politique, combats, guerres, conquêtes» allait vieillir rapidement, car il y eut grand ménage. Alors qu'en France il avait fallu aux Annales des décennies pour s'imposer, au Québec, les choses iraient vite. Plutôt que d'équilibrer, on fit table rase. C'était d'autant plus tentant que les Québécois étaient invités à des consensus qui servent souvent de tremplin aux experts pour vendre des solutions toutes faites.

La réforme Parent était ambitieuse. Pour éviter la surcharge, les commissaires proposaient une séquence familiale aujourd'hui. À l'élémentaire seraient abordés généalogie, histoire de famille, costume; au secondaire, l'histoire locale sur «deux, trois siècles», puis les «aspects de la civilisation» en «arrière-plan» et après «les batailles, les fondations et les traités» seraient expliqués (t. II, § 853-854). Mais le temps allait manquer, car l'histoire devait lutter avec les autres matières pour les plages horaires. Le schéma individuel-civilisationnel/local-monde allait persister, mais tout ne pourrait être étudié. Dans un contexte où la formation des maîtres marginalisait histoire et tradition, on atteindrait bientôt un seuil en deçà duquel l'arrière-plan serait aussi l'avant-plan.

Il est devenu évident dans les années 1980 que l'enseignement de l'histoire battait de l'aile, notamment parce que les élèves n'arrivaient pas à suivre des exposés où la chronologie était escamotée. C'est ce qui a provoqué l'appel à un retour aux repères, comme ceux que fournissait l'histoire politique. En quête de consensus, la commission Lacoursière (1994) a suivi, mais elle s'est emmêlée dans une apologie des procédés à la mode, oubliant la critique qui l'avait suscitée. Plutôt que de rééquilibrer, elle a cédé à l'air du temps en proposant l'ouverture tout azimut aux «communautés culturelles» au niveau primaire et en renchérissant sur le local pour

répondre «aux besoins de son milieu» au secondaire. Pour la chronologie, elle a retenu deux dates : 1791 et 1840!

Dans cette confusion, le militaire allait sombrer, même si le rapport Parent ne l'écartait pas d'emblée. Les commissaires ne pouvaient sans doute pas concevoir une école où les guerres seraient négligées (ils ont vécu 39-45). Mais si on lit bien, on constate que l'effacement du militaire était prévisible, les guerres passant mal dans un schéma où individu et local sont en vedette. Une phrase au début du chapitre XX, citation d'un expert, résonne comme un verdict : «Tout cela suppose un enseignement qui soit basé sur l'histoire des civilisations plutôt que sur la liste des batailles et campagnes militaires qui sont "une sorte d'étude pathologique du passé humain"». C'est exactement cela : l'histoire des guerres est une maladie sociale qu'il suffit de dénoncer. Pas la peine de l'enseigner, car, tels les jouets militaires, elle rend les garçons agressifs.

En somme, par la volonté des historiens d'améliorer leur discipline et par celle des Québécois de réformer leur système d'éducation, le fléchissement du militaire allait s'accroître. Le rejet n'était pas total bien sûr, car des conflits ont ponctué l'histoire québécoise, mais le genre était discrédité. Le désintérêt des nouvelles générations d'historiens pour le militaire irait de pair ; toute perspective de renouveau s'éloignait.

Stéréotypes et effacement de l'histoire militaire

La faiblesse en histoire militaire du Québec tient en grande partie à une conjoncture difficile, mais cette conjoncture est plus durable ici qu'ailleurs, où l'histoire militaire s'est renouvelée et est redevenue populaire. Pourquoi? Mon hypothèse, c'est qu'un conditionnement inscrit profondé-

ment dans la psyché québécoise favorise une présentation de l'histoire où les guerres sont caricaturées.

Ce conditionnement découle du nationalisme canadien-français du XIX^e siècle, celui d'un peuple vaincu mais vigoureux, cherchant à s'affirmer malgré la subordination. Les choix narratifs se firent en fonction de l'édification nationale, parfois en apprêtant judicieusement des faits militaires, l'affaire Dollard venant à l'esprit. La mémoire a été conditionnée parce que certains épisodes, ceux où les «Anglais» figuraient mal, se prêtaient bien au procédé: la Conquête, 1837-1838 et les Rébellions métisses. Ceci n'est pas propre au Québec, car l'histoire était nationaliste partout, mais le conditionnement a eu des effets pérennes ici, alors qu'il est devenu folklorique ailleurs. La rhétorique utilisée pendant la campagne contre les reconstitutions et durant le Moulin à paroles, que j'ai dénoncée dans un livre récent, illustre parfaitement le phénomène.

Aux causes précédentes – histoire nationale mythifiée et prépondérance des problématiques socio-économiques –, s'ajoutent l'effet de la conjoncture post-1960, en premier lieu la télédiffusion de la guerre du Vietnam, ensuite l'apparition d'un pacifisme rhétorique dans les syndicats d'enseignants. Deux effets durables en résultèrent : primo, les sections attribuées aux guerres dans les livres québécois sont devenues stéréotypées; secundo, la recherche a cessé. Frégault et Gravel n'ont pas eu de successeurs.



À cause du repiquage d'une génération de manuels à l'autre, d'un niveau vers l'autre, le récit militaire s'est simplifié jusqu'au caricatural. C'est parfaitement visible dans ce qui reste de récits militaires au Québec. Si on questionne des

Québécois sur leur histoire militaire, il y a de grandes chances qu'ils n'aient de souvenir de l'enseignement reçu que pour 1837-1838 et les crises de la conscription. Dieppe leur rappellera quelque chose, mais la Conquête beaucoup moins. Quant au reste, ils n'en savent probablement rien.

L'exemple le plus typique est peut-être celui des conscrits du XX^e siècle. La liste des énormités sur les conscrits est sidérante. S'il est vrai que les Québécois résistèrent aux conscriptions, il est faux d'insinuer, car on l'insinue, que les conscrits finirent massacrés. La raison est simple: les conscrits ont été appelés dans les derniers mois des guerres mondiales et peu sont arrivés outre-mer à temps pour monter au front, de sorte que les pertes de conscrits se comptent en dizaines, cela en incluant les accidents d'entraînement et les maladies. Non seulement la souffrance des conscrits, relative, est exagérée, mais on néglige le fait que beaucoup de conscrits de 1940-1945 devinrent volontaires pendant l'entraînement obligatoire. Autrement dit, plusieurs milliers de conscrits n'étaient conscrits que parce qu'on le devenait automatiquement à 19 ans. Impossible de fournir des chiffres précis en l'absence de recherche sur le sujet.

Mais veut-on savoir? J'évoquais la souffrance des conscrits. L'a-t-on étudié? Et bien non. Dans nos manuels, ce sont plutôt les étudiants qui manifestèrent à Montréal au temps du plébiscite (1942) sur le service outre-mer qui figurent en héros. Or, sait-on que ces étudiants furent souvent exemptés, qu'ils savaient qu'ils n'iraient pas au front? Sait-on également que dans le district militaire de Toronto, il se demandait plus de reports que dans celui de Montréal en 1940-1945? Devrait-on conclure que les Torontois furent les principales victimes du décret de 1944? Ce serait franchement risible. Non, on aimera plutôt croire que les autorités étaient gentilles avec les «Anglais».

Il y a plus ironique. La manifestation du refus de servir outre-mer la plus significative est méconnue au Québec: l'émeute de Terrace de novembre 1944. Un bataillon de conscrits du Bas du fleuve s'est mutiné dans ce poste isolé de Colombie-Britannique, en compagnie de conscrits canadiens-anglais. L'ignorance existe même si cette mutinerie a été étudiée dès 1976. Pourquoi? Parce que l'article est écrit en anglais par un non-Québécois qui publie dans une revue officielle du ministère de la Défense? Sans doute. On devrait également savoir que la conscription a été mal reçue dans plusieurs régions du Canada anglais. Mais puisque cela ne s'accorde pas avec le stéréotype, on l'ignore aussi.

À propos de Dieppe, un Québécois peut avoir l'impression que seuls des Canadiens français y moururent. De fait, peu de Québécois seraient capables de nommer l'unité francophone en cause, encore moins sauraient que ce bataillon, des Fusiliers du Mont-Royal, était en réserve le 19 août 1942, qu'il n'a rejoint la bataille que deux heures après le début des combats, subissant d'énormes pertes, certes, mais pas plus importantes que celles des bataillons canadiens-anglais déjà massacrés.

Histoire militaire et université

L'enseignement des guerres est si médiocre qu'on pourrait penser que tout est à faire. Ce n'est pas entièrement vrai. J'ai mentionné le nom de Jean-Yves Gravel, injustement oublié. Il y a eu réalisation partielle de son projet d'histoire sociale militaire, forcément en-dehors de l'université québécoise, qui n'en voulait pas. Où? Au ministère de la Défense, qui a publié à partir de 1986 des études sur la présence francophone dans l'armée. Étonnamment, l'ouvrage le plus aride de la série, celui de Jean-Pierre Gagnon sur le 22^e bataillon de 14-18, a réussi une percée en sortant aux Presses de

l'Université Laval. Mais trois autres études de la série, sur le bilinguisme dans les forces canadiennes, sont ignorées, en dépit du fait que les nationalistes y trouveraient un grain bon à moudre.

La nouvelle histoire militaire québécoise s'est réfugiée hors l'université québécoise et souvent hors Québec, à Ottawa et à Kingston. Depuis 1994, des colloques sont tenus annuellement, fréquentés bon an mal an par une douzaine de conférenciers et une cinquantaine d'auditeurs. Des actes sont publiés régulièrement et on peut dire que par leurs travaux, les participants à ces colloques ont renouvelé les approches. Toutefois, en dehors des milieux spécialisés, les efforts de ces chercheurs sont à peine perceptibles.

À part l'UQAM de 1994 à 2008, qui par la volonté d'un seul professeur a permis à quelques étudiants-chercheurs de produire des travaux intéressants, il ne s'est presque jamais trouvé de lieu pour étudier ici les Québécois dans les guerres. Les mémoires et thèses sont rarissimes, les travaux trouvant le chemin d'un éditeur peu nombreux. On pourrait me reprocher de prêcher pour ma paroisse, mais je rappellerai que c'est un journaliste du *Devoir* qui a porté à l'attention du grand public en septembre 2009 cette incongruité choquante que l'histoire de la Conquête ne s'écrit plus dans les universités du Québec, et que les meilleurs livres sur le sujet paraissent ailleurs, surtout aux États-Unis, en Grande-Bretagne et aussi dans le ROC, donc en anglais. Gênant non ?

À ma connaissance, aucun professeur québécois ne s'annonce historien militaire. En conséquence, il n'y a aucun séminaire d'études avancées tenus périodiquement et il est très difficile de trouver un directeur de thèse intéressé par le militaire. De toute façon, il faut être fou pour se lancer dans

pareille entreprise, étant donné les perspectives d'emploi réduites. Mais d'autres sujets de thèse mènent au chômage instruit, non ?

Il y a quelques cours sur les grands conflits dans les annuaires de premier cycle de nos universités, mais on peut douter que ceux-ci soient enseignés sur une base régulière. Il y a pourtant une clientèle pour ces cours, car il faut être de mauvaise foi pour ne pas admettre que des étudiants, et pas seulement les gars, ont de l'intérêt pour l'étude des guerres. Cette demande est ignorée au Québec. Seuls les collèges militaires de Saint-Jean et Kingston livrent des cours à chaque année, mais leur clientèle est exclusive, celle des élèves officiers. De fait, l'histoire militaire du Québec ne s'écrit et s'enseigne que dans les deux collèges militaires, dans la boîte d'histoire publique où je travaille, au Musée canadien de la Guerre, à la Commission des champs de bataille (Plaines d'Abraham) et à Parcs Canada. Uniquement des institutions fédérales. Faut-il y voir un complot ? Les « Anglais » ont-ils volé, en plus de notre pays, notre histoire militaire ?

Du reste, l'idée qu'on n'étudie pas en détail les guerres mondiales dans une spécialisation de premier cycle en histoire contemporaine me paraît incompatible avec le discours sur les droits de la personne et l'ouverture au monde. Par exemple, la valeur grandissante attachée à la vie peut être datée de 1915-1917, les origines de la question palestinienne vers la même époque, la SDN et l'ONU sont des conséquences de 1914-1918 et de 1939-1945, les problématiques génocidaires sont nées en 1917-1918 et 1942-1945, etc. Des sujets importants, non ? On en parle bien sûr, mais si superficiellement que l'étudiant moyen termine un programme d'histoire universitaire sans réaliser que ce sont les Soviétiques qui ont perdu le plus de monde, soldats et civils, en 1939-1945.

L'histoire se trouve en d'autres lieux que l'école, et dans la presse d'abord. Pour toutes sortes de raisons, dont certaines touchent à la crise de l'imprimé et à la concentration des médias, peu de journalistes sortent des sentiers battus. Mais outre qu'ils dépendent des travaux savants percolant sur leurs pupitres, il faut déplorer qu'une certaine paresse, facilitée par les stéréotypes, affecte la présentation de l'histoire militaire dans les médias québécois. Dans ces conditions, lorsque des anniversaires militaires sont évoqués, ce seront plutôt ceux d'une conscription ou de Dieppe que ceux de Courcellette ou d'Ortona. Mais qui a entendu parler de Courcellette et d'Ortona ?

Enseignement et vulgarisation trouvent presque toujours leurs prémices dans les travaux universitaires. C'est donc à l'université que le bobo doit être soigné en priorité : il faudrait qu'au moins deux universités québécoises engagent un professeur d'histoire militaire chacune pour créer une minimasse critique. Ainsi, la production des centres fédéraux de recherche serait concurrencée. C'est peut-être rêver quand l'on sait que l'histoire politique connaît un sort misérable dans nos départements d'histoire, mais une interprétation riche et sans stéréotypes ne s'imposera qu'avec des efforts suffisants.



J'entends le chant des colombes. À quoi sert de connaître son histoire militaire ou celle d'autres pays, sinon à préparer d'autres guerres ? Je pourrais répondre que l'histoire du monde est tachée de sang, que des guerres sont toujours menées et qu'en conséquence l'étude du phénomène guerrier revêt une importance vitale. Je pourrais dire qu'à l'heure de la mondialisation, l'histoire des conflits mondiaux a sa place. Je pourrais ajouter que des soldats québécois

ont trouvé la mort en Afghanistan, que cela fait partie de l'histoire du Québec, que ça nous plaise ou non. Je pourrais également dire qu'un peuple indépendant a des experts qui réfléchissent à ce genre de question.

Mais ma raison préférée, la seule irréductible au fond, c'est celle par laquelle on justifie le maintien de cours de philosophie, de sciences religieuses, de littérature, de musicologie, d'astrophysique et j'en passe: apaiser l'insatiable curiosité humaine. N'est-ce pas qu'un grand peuple est un peuple curieux et qu'un grand peuple libre est un peuple curieux de tout? Y compris de son passé militaire! □

LE PETIT CHARLES VISITE MONTRÉAL



Lire

LIRE LES ESSAIS

YVES TREMBLAY	
Plaines d'Abraham. Essai sur l'égo-mémoire des Québécois	192
GILLES MARCOTTE	
La littérature est inutile	201
PIERRE BEAUDET	
Qui aide qui? Une brève histoire de la solidarité internationale au Québec	203
NORMAND BAILLARGEON	
Contre la réforme. La dérive idéologique du système d'éducation québécois	207
CHARLES DENIS	
Robert Bourassa (Tome 2), la force de l'expérience	210
LIVRES REÇUS	214
INDEX DES AUTEURS 2009	217

YVES TREMBLAY

Plaines d'Abraham. Essai sur l'égo-mémoire des Québécois, Montréal, Athéna, 2009, 248 pages

Yves Tremblay, docteur de Laval, est historien au ministère canadien de la Défense. Il est féru de reconstitutions de batailles historiques. À ce titre, il a été frustré d'une participation à une reconstitution de grande envergure en 2009, lorsque, pliant sous la controverse, la CCBN a décidé d'annuler son projet de reconstitution de la bataille agrémentée de festivités, prévu pour l'été 2009.

D'emblée, l'auteur de ces lignes doit mentionner qu'il est pris à partie dans l'ouvrage – assez légèrement il faut dire, à cause d'un «Devoir d'histoire» («Guy Frégault aurait rejeté la reconstitution de la bataille des plaines», *Le Devoir*, 28 février 2009) qui abordait le débat sur projet de reconstitution festif de la CCBN à partir d'une analyse de *La guerre de la Conquête* de Guy Frégault. Grosso modo, Tremblay n'a pas compris l'exercice du Devoir de philo et d'histoire, qui consiste à commenter l'actualité à l'aide de l'analyse de l'œuvre d'un penseur de renom (il me reproche de «faire parler les morts»). Tremblay s'exclame alors indigné «je ne peux admettre que Groulx, Frégault ou Courtois» instrumentalisent l'histoire «pour promouvoir leur projet» c'est-à-dire le nationalisme (p. 53-54). Il est des critiques que l'on doit prendre comme des

compliments. Seulement le lecteur peinera peut-être à comprendre en quoi Groulx et Frégault ont nui à la reconstitution.

Tremblay a pris la plume en réaction à la polémique qui a eu raison du projet de reconstitution. Or, au lieu d'un plaidoyer pour la reconstitution, Tremblay offre au public un pamphlet contre les forces qui ont amené l'annulation du programme de la CCBN. Au ban des accusés: le nationalisme québécois, la mémoire québécoise et les départements d'histoire. Tremblay voudrait démontrer que ces derniers se sont combinés dans une force d'inertie qui a eu raison de la reconstitution. Il déplore en outre que le sujet de la Conquête soit absent des départements du Québec et que les chercheurs anglo-saxons aient «volé le sujet» depuis qu'il est délaissé au Québec. En soi, cela n'est pas faux.

En revanche, on doit comprendre en filigrane que la reconstitution aurait permis de relancer la curiosité et l'étude de la Conquête. La reconstitution n'est-elle pas plutôt un outil apte à intéresser le public que les chercheurs? Par quel moyen est-ce que la reconstitution aurait modifié la composition des postes dans les départements universitaires ou encore la répartition des sujets de mémoire et de thèses? Tremblay ne tentera pas d'expliquer comment la reconstitution aurait relancé l'intérêt et la recherche. En fait, Tremblay ne plaidera qu'en fin de volume, et bien sommairement, en faveur des reconstitutions, pour se consacrer plutôt à une critique de l'historiographie québécoise.

Le pamphlet se divise ainsi en trois parties: I. Le mensonge; II. D'où vient le mensonge? et III. Par-delà le mensonge. Qu'est-ce que le mensonge? Selon Tremblay, un mensonge s'est imposé au Québec dans l'interprétation de la Conquête: c'est l'interprétation nationaliste qui voudrait que Vaudreuil ait eu raison contre Montcalm, et que Montcalm soit à blâ-

mer pour la défaite. À son avis, cette thèse est une fable, les plus récentes recherches anglo-saxonnes l'auraient démontré, recherches qu'il tente confusément de résumer. Il évoque donc les travaux de Fred Anderson notamment, mais s'appuie aussi grandement sur Louise Dechêne et A. Balvay – comme quoi la rhétorique sur la supériorité de la recherche anglo-saxonne est à géométrie variable, puisque les historiens francophones qui lui conviennent sont des références fiables tandis que les contemporains anglophones qui pensent comme Frégault, comme Peter MacLeod, sont à ses yeux disqualifiés.

Un prétendu mensonge nationaliste anti-Montcalm se serait imposé au Québec, sans discussion, ni non plus de variation selon les préférences politiques. Une combinaison de chauvinisme chez les nationalistes, de paresse intellectuelle généralisée, et de désintérêt pour l'histoire politique chez les fédéralistes, aurait permis cet état de fait. F.-X. Garneau, l'abbé Casgrain et Guy Frégault auraient reproduit l'un après l'autre ce « mensonge » et comme rien n'a été fait depuis Frégault au Québec, il serait accepté de tous.

Il convient d'éclairer le sous-titre, « l'égo-mémoire ». « L'égo-mémoire d'un groupe, c'est la mémoire qu'il se façonne en deçà de toute tentative de comparaison à un groupe plus grand » (p. 11-12), explique Tremblay. Les Québécois, peuple singulier, souffrent d'une mémoire égocentrique. Les autres peuples en sont exempts, faudrait-il croire, surtout s'ils sont anglophones. Ainsi, « la recherche anglo-saxonne » serait celle qui accomplit les progrès scientifiques, au péril de l'interprétation nationaliste (p. 126), et Tremblay conclut en enjoignant les Québécois à « se hausser au niveau interprétatif élevé qu'on trouve dans les universités britanniques, américaines et, oui, canadiennes-anglaises » (p. 231). Tremblay nourrit ainsi un rapport très particulier de vénération envers la production de langue anglaise.

Quand Tremblay récapitule le débat entre l'école de Montréal et l'école de Québec, Tremblay postule que s'opposaient « le programme nationaliste » de Montréal et « la méthode » scientifique de Laval (p. 108). Évidemment, les historiens de l'école de Québec, eux, ne font pas dans l'idéologie politique mais dans la science. Comme quoi l'argumentation de Tremblay est subtile et nuancée.

Aujourd'hui, les gardiens du nationalisme québécois s'opposeraient à la diffusion de la recherche anglo-saxonne, qui dérangerait les susceptibilités nationales. L'invalidité totale de la thèse nationaliste est expliquée ainsi : elle émane d'historiens très anciens donc dépassés (p. 93), sauf Frégault qui commence à être ancien lui-même, et elle découle entièrement du chauvinisme, dont les historiens anglophones seraient apparemment exempts. Frégault est dépassé, puisque plusieurs chercheurs anglo-saxons contemporains pensent autrement. Reste à expliquer le cas de Peter MacLeod (chercheur canadien-anglais) : MacLeod accorderait un mérite à Vaudreuil parce qu'il « a le grand mérite d'être né à Québec » et donc un démerite à Montcalm par patriotisme canadien (p. 47).

Malgré tout, Frégault a eu quelques mérites, reconnaît Tremblay, qui serait gêné d'affirmer que sa recherche n'est pas plus poussée que celle de l'abbé Casgrain. Ce qui lui fait dire que Frégault « pourrait être rattaché à l'École historique de Montréal [...] mais aussi un peu à celle de Laval [...] par sa pratique d'une histoire plus méthodique et plus scientifique que celle de ses collègues de Montréal » (p. 118), manière pour Yves Tremblay de montrer une fois de plus que son analyse est nuancée.

Il faut parler également de la manière caricaturale dont Tremblay présente les travaux de Casgrain et la culture

canadienne-française avant la Révolution tranquille (p. 116). Comme Casgrain est clérical, il serait animé par des préjugés catholiques le disqualifiant d'avance; tout le Québec aurait alors été sous la coupe d'un clérico-nationalisme aveuglant. Tremblay ignore ainsi la tradition cléricale loyaliste qui a précédé l'école de Québec. L'abbé Maheu était-il clérico-nationaliste ou clérico-loyaliste? Deux interprétations rivales, au moins, de la Conquête s'affrontaient bel et bien alors, contrairement à ce qu'il affirme (p. 109).

Ajoutons que la caricature et l'ineptie du raisonnement sont à leur comble lorsqu'il reproche à Casgrain ses critiques de Parkman en tant qu'auteur protestant (p. 95). Primo, Tremblay reproche lui-même à Casgrain sa perspective catholique, secundo, il oublie que Parkman n'avait pas moins de préjugés religieux protestants que Casgrain catholiques et, tertio, il s'acharne à convaincre le lecteur que des historiens du XIX^e siècle sont plus que dépassés, lorsqu'il s'agit de Garneau ou Casgrain, chose qu'il oublie pour Parkman auquel il se réfère (p. 172), autre cas de cette rhétorique à géométrie variable que Tremblay semble affectionner. Du coup, ce petit livre est souvent très drôle même si c'est, en général, de manière involontaire.

Le problème n'est pas seulement la façon sommaire dont Tremblay tente de disqualifier l'interprétation qui lui déplaît. La série d'erreurs de raisonnement et de contradictions dont nous avons commencé à donner une idée est trop longue à détailler, contentons-nous d'en signaler les plus étonnantes. Tremblay tente maladroitement de démontrer qu'en histoire, suite à la discussion scientifique, on aboutit habituellement à une interprétation acceptée de tous (on doit comprendre ici que ce serait celle contraire à la thèse de Frégault pour la bataille des plaines). Voilà qui relève de la science-fiction (et d'ailleurs, il cite lui-même MacLeod).

Idem lorsqu'il postule qu'une interprétation vraie est probablement une interprétation désagréable: ce jugement *a priori* ne vaut rien pour une science du cas par cas comme l'histoire. Au surplus, après avoir expliqué que Frégault était totalement dépassé puisque la recherche s'est poursuivie depuis 50 ans, Tremblay se contredit lui-même un peu plus loin lorsqu'il utilise la biographie de Vaudreuil écrite par Frégault comme référence sur les limites de la petite guerre en Louisiane sous sa gouverne (p. 144).

Tremblay étale d'autres importantes confusions. Il soutient que la thèse de Frégault s'est imposée dans la mémoire commune, dans les manuels et l'enseignement scolaire, et au fond dans les départements par forfait si on veut, étant donné que l'école de Québec et puis l'école sociale ont manifesté leur désintérêt pour la question. Quelles sont les preuves à l'appui de cette thèse? Selon Tremblay, les Québécois ne s'intéresseraient qu'à Vaudreuil, l'enfant du pays, détesteraient Montcalm en tant que figure du *maudit Français*, et ignoreraient Wolfe parce qu'au Québec «les Anglais sont tous falots ou cruels» (p. 73). Cette grossière généralisation se disqualifie d'elle-même.

Pour ce qui est de Montcalm, la preuve serait à faire: qui a démontré que les Québécois honnissaient le marquis? Au contraire, tous les centres-villes québécois ont une rue qui s'appelle Montcalm. Dans la mémoire collective traditionnelle, un peu oubliée aujourd'hui, il est honoré, tout comme maints gouverneurs, chefs militaires, missionnaires, explorateurs, et autres fondatrices. Pis encore, Tremblay ne paraît pas s'apercevoir qu'il infirme totalement sa propre thèse en citant un rapport de recherche produit par Marcel Trudel pour le gouvernement fédéral (p. 96). Dans la tradition ancienne, illustrée en particulier par l'abbé Maheu, qui voulait établir un programme d'histoire unique pour le Canada

anglais et le Canada français, Trudel avait produit un rapport comparant les représentations et les héros des manuels anglophones et francophones. Les conclusions de ce rapport de Trudel furent, nous dit Tremblay, que Vaudreuil est présenté comme un héros canadien et Montcalm comme un héros tragique, alors que «l'opposition entre le Canadien et le Français est atténuée» dans ces manuels canadiens-français. En d'autres mots, Tremblay nous explique noir sur blanc que sa thèse est erronée.

En outre, Tremblay se trompe entièrement en ce qui a trait à l'enseignement actuel de l'histoire: pour montrer que celui-ci est tributaire des thèses de Frégault, il cite un manuel de Lacoursière et Vaugeois datant des années 1970 (p. 103), mais s'il s'était penché sur le nouveau programme, il constaterait combien c'est au contraire la vision de l'école de Québec qui y domine.

Tremblay soutient également que la science historique au Québec continue de reproduire cette représentation chauvine et fautive, construite par l'abbé Casgrain et Frégault. Quelle preuve apporte-t-il à l'appui? Des pages du critique d'essais québécois Michel Lapierre, qui écrit dans le *Devoir*, et un livre de René Boulanger, un journaliste et un écrivain. Lapierre représente sans doute les idées reçues chez bon nombre de souverainistes progressistes, mais les historiens?

Tremblay va jusqu'à affirmer que Boulanger représente trois travers propres à «plusieurs historiens d'ici»: 1. «le rejet de l'historiographie anglo-saxonne [...] parce qu'elle est écrite en anglais» [sic]; 2. L'exagération des qualités militaires de la milice canadienne; 3. «l'affirmation que le général Montcalm était un mauvais chef» (p. 80). Pourtant, si l'écrivain René Boulanger, membre du RRQ, représente un courant de l'opinion, c'est celui des indépendantistes radicaux;

il serait pour le moins périlleux de prétendre appliquer sa perspective sur cet événement à l'opinion publique ou encore aux historiens académiques. La grande diffusion du livre de Boulanger qui aurait «une audience plus nombreuse que les thèses d'historiens sérieux», comme sa capacité de représenter les historiens, relèvent de la plus totale affabulation.

Autre problème majeur, Tremblay n'a pas compris que la critique ne s'adressait pas à la reconstitution en tant que telle, mais au festivisme du programme prévu. Il soutient que le principal argument avancé contre la reconstitution était «on ne commémore pas une défaite», alors que le tollé soulevé tenait essentiellement au postulat suivant: «on ne célèbre pas une défaite». Défaut d'entendement ou mauvaise foi, cette erreur fausse toute l'argumentation de Tremblay. Il n'explique jamais pourquoi autant de chroniqueurs de *La Presse* et pas seulement du *Devoir* sur lequel il se concentre, avaient des critiques au sujet de la formule de reconstitution-célébration proposée par la CCBN.

Aucun blâme n'est adressé par lui à la CCBN, si ce n'est qu'il juge que le président du C.A. Juneau a été malhabile dans ses exercices de communication. Jamais il ne prend en compte sérieusement le malaise créé par la célébration et le côté festif de l'affaire. Les Québécois ne voudraient plus entendre parler de l'événement du tout, et les nationalistes ne voudraient pas qu'on y réfléchisse. Cela est assez manifestement faux. D'ailleurs, Boulanger aurait publié un livre pour ne pas qu'on en parle? Le Moulin à paroles en donne une autre indication.

La critique adressée par des nationalistes de différents milieux au 400^e était justement l'absence de l'histoire, occultée par le festivisme, ce qu'on ne voulait pas voir se reproduire pour la Conquête. À cet égard, Tremblay cite

même Philippe Muray à contresens, en pensant que la critique du projet parrainé par la CCBN était un rejet de l'histoire, alors que c'était une critique du festivisme (voir le numéro d'août de *L'Inconvénient* à ce sujet).

Tremblay va jusqu'à comparer l'événement avec des batailles perdues par l'Autriche comme Austerlitz (p.211) ou par les Treize Colonies comme Carillon, que les Autrichiens et les Américains auraient accepté de reconstituer: ces gens «sont-ils colonisés» (p.223), demande-t-il naïvement? Il aura sans doute échappé à Tremblay que l'Autriche et les États-Unis n'ont pas été conquis et sont des nations indépendantes. Manifestement, plusieurs choses ont échappé à Yves Tremblay au cours de ce débat. La maladresse de la présentation par la CCBN, comme il dit, ne peut être que le reflet d'une incapacité de comprendre la résonance actuelle de cet événement, résonance que n'ont pas la plupart des reconstitutions. La Conquête ne se résume pas à une bataille perdue le 13 septembre. Répétons-le: les défaites d'Austerlitz et de Carillon n'ont pas porté à conséquence dans l'histoire de ces deux puissances, qui ont fini par vaincre respectivement Napoléon et la Nouvelle-France, et n'ont pas perdu leur souveraineté.

Tremblay semble avoir été impliqué de près dans le projet, devine-t-on, mais il ne nous en informe pas, tout en exprimant sa frustration. Il esquive la question des organisateurs: il sous-entend que la CCBN n'est pas à l'origine du projet, mais il ne prouve rien (p.18). Au total, l'argumentation de l'ouvrage est tellement confuse et caricaturale qu'il en devient entièrement inepte. Comme quoi la colère n'est pas toujours bonne conseillère.

Charles-Philippe Courtois, (docteur en histoire)
Professeur, département des sciences humaines,
Collège militaire royal de Saint-Jean

GILLES MARCOTTE

La littérature est inutile, Montréal, Boréal, Collection Papiers collés, 2009, 233 pages

Voici un livre dont on ne saurait trop recommander la lecture à ceux qui s'intéressent à la littérature québécoise, au Québec tout simplement, à la vie intellectuelle chez nous. L'auteur y a regroupé vingt-huit textes différents sur autant d'auteurs, distribués en cinq parties dont la dernière porte sur Philippe Aubert de Gaspé et François-Xavier Garneau. Cela commence avec Réjean Ducharme et passe par Gaston Miron, Yvon Rivard, Pierre Vadeboncoeur, Gabrielle Roy... Un livre d'une lecture enrichissante et des plus agréables.

Pourquoi l'auteur a-t-il placé de Gaspé et Garneau, les deux seuls auteurs du XIX^e siècle qu'il aborde, à la toute fin de son livre? Peut-être pour nous signifier qu'il ne s'agit pas ici d'une histoire de la littérature, mais d'un exercice de lecture en liberté. Pourtant, bien des éléments d'une histoire de la littérature québécoise nous sont offerts discrètement, à l'occasion, sans insistance. Et voilà! Il y a dans la manière de Marcotte quelque teinte de fantaisie, d'ingénuité, d'imprévisible qui rend la lecture très agréable. Comment préciser ce que j'appelle la manière de Marcotte?

On sait qu'il est notre plus grand critique littéraire. Celui qui a commenté, guidé notre littérature depuis le milieu du siècle dernier, un des principaux artisans de cette littérature. Mais pour préciser la nature de ce livre, je dirais que son auteur n'est pas cette fois un critique, mais un lecteur. C'est un homme très savant, qui sait tout de la littérature, mais ce n'est pas un pédant. Il est très savant, il est érudit, mais il nous le fait oublier. Il n'entretient pas le culte des idéologies, des théories littéraires. Il sait très bien que nos paroles ne sont que balbutiement. Il veut n'être qu'un écrivain, et il

sait que la littérature est inutile, qu'elle ne sert à rien, qu'elle n'entre pas dans nos catégories, que ce qu'elle dit, ce n'est pas tout à fait ce que nous pensons. Je suis persuadé que Marcotte, bien souvent, quand il écrit, quand il a réussi un beau développement, se met à sourire, et même à rire, pour s'assurer de reprendre sa liberté.

Un écrivain, donc, qui fait semblant de parler des auteurs, mais qui en réalité se raconte. J'exagère à peine. Et c'est ce qui fait, pour une part importante, l'intérêt de ce livre. Marcotte nous parle de ses goûts, de ses préférences. Il nous fait visiter son monde à lui. Il y a une question, une préoccupation qu'il traîne partout: qu'est-ce que la littérature ?

Donc, Gilles Marcotte nous parle des auteurs québécois. Il nous donne plusieurs aperçus sur la littérature québécoise en parlant d'un certain nombre d'auteurs. Il écrit: «Une écriture, c'est-à-dire une vision du monde» (p. 135). Il a beaucoup écrit, Gilles Marcotte. Il nous transmet sa vision du monde, avec humour. Avec malice ? Jamais. Mais il ne se confie jamais complètement. Il laisse entendre des choses, il fait des allusions à des aperçus qu'il pourrait développer, sur l'auteur dont il parle évidemment, sur la littérature, sur le Québec, sur la réalité de ce temps. Le lecteur sort de cette rencontre charmé, un peu secoué, convaincu plus que jamais que la littérature est inutile, qu'elle est trop précieuse pour être utile, qu'elle n'est pas une marchandise, ni une médecine. Lecteurs sérieux, s'abstenir.

Paul-Émile Roy

PIERRE BEAUDET

Qui aide qui ? Une brève histoire de la solidarité internationale au Québec, Boréal, Montréal, 2009, 202 pages

Pierre Beaudet est bien connu des milieux gauchisants québécois. Depuis une bonne trentaine d'années, il en est un militant actif. Ces dernières années il a été directeur du magazine *Alternatives*, une ONG critique de la gauche fédéraliste canadienne, financée par l'ACDI, avant de finir comme professeur à l'Université d'Ottawa. Sa situation professionnelle s'est stabilisée, mais son approche critique demeure. Les injustices qu'il pourfend se sont cependant transformées: aux classes laborieuses d'autrefois ont succédé le tiers monde et les pays en voie de développement et à la bourgeoisie nationale traditionnelle a succédé une bourgeoisie capitaliste mondialisée représentant les pays industrialisés avec, bien sûr, les États-Unis à leur tête.

Dans cet ouvrage, dont le titre en lui-même évoque les prémisses idéologiques de l'auteur, Beaudet s'intéresse à l'aide internationale. Il se demande si cette aide a un sens, s'il est vraiment possible d'intervenir pour aider le tiers monde sans tomber dans le piège de la dépendance ou de l'impérialisme et que peut faire le Québec en cette matière? Pas grand-chose pourrait-on en conclure à la lecture du document, car, malgré le titre, la place qui est faite aux initiatives québécoises en matière de solidarité internationale est plutôt mince. Quoi qu'il en soit, le professeur de sociologie essaie de répondre à ces questions en survolant l'histoire générale de l'aide internationale. Il remonte dans le temps jusqu'aux jésuites de Nouvelle-France. Il disserte sur la position de l'Église face au colonialisme ainsi que sur la propension des Québécois à s'intéresser à la coopération internationale. Cette propension n'est malheureusement pas appuyée par des indicateurs significatifs et ne saute pas

aux yeux. Il aborde ensuite ce qu'il qualifie « d'irruption du tiers monde » et la problématique de la coopération internationale en privilégiant une vision assez manichéenne, à la Samir Amin des années 70, vision qui ne considère que les variables exogènes pour expliquer le sous-développement de certaines régions et passe souvent sous silence le poids des facteurs endogènes. L'auteur poursuit son historique jusqu'à la période actuelle. La démarche n'est pas dénuée d'intérêt, mais sa densité est telle que la lecture en devient quelque peu étourdissante; par exemple, dans un chapitre de dix-huit courtes pages, nous avons droit à la guerre froide, au virage canadien en matière de développement international, au néo-libéralisme, au développement durable, à la crise africaine, à l'unilatéralisme, etc., bref, vingt-cinq thèmes; le tout évidemment avec une lentille « progressiste » et un antiaméricanisme plutôt primaire qui gâtent un peu la sauce. Ainsi, à la page 115, tout en reconnaissant que l'intervention des États-Unis et de l'OTAN en Yougoslavie semble (sic) avoir sauvé des vies, il ne peut s'empêcher de se demander si par cette action: « les États-Unis ne sont pas en train d'instrumentaliser les conflits locaux pour s'insérer dans cette région stratégique, tout en affaiblissant les États européens ». Le manque de neutralité axiologique de l'auteur est encore plus flagrant dans le chapitre quatre, qui traite de mondialisation et d'altermondialisation; il dresse évidemment un constat catastrophiste de la mondialisation « libérale », tout en louangeant presque la « modernisation » de la Chine et de l'Asie. Or, il m'a semblé pour le moins curieux qu'une personne se voulant critique de gauche puisse endosser la forme de capitalisme sauvage pratiqué dans ces régions.

Beaudet fait également un large survol de différents éléments liés, de près ou de loin, à l'aide internationale: néolibéralisme, Marche mondiale des femmes, Sommet de

Québec, position du gouvernement du Parti québécois dans ce domaine, politiques fédérales, situation en Haïti, ONG, nouveaux acteurs, mouvements des paysans sans terre, programme de Québec solidaire... le tout laissant un peu une impression de fouillis. La fin de ce chapitre est éclairante pour ceux et celles qui pourraient encore se demander pour qui il roule: elle consiste en un encadré d'une demi-page de la position de Québec solidaire en matière d'aide internationale!

Dans sa conclusion, le sociologue affirme que tout est encore possible; sauf qu'à le lire on se demande comment, tant le portrait de l'état du monde qu'il dresse est affligeant: misère, guerres civiles, crise environnementale, tous les clichés catastrophistes habituels y passent. Il soutient que le développement à «l'occidental» s'est enlisé, que dans beaucoup de pays le décollage capitaliste n'a pas eu lieu et que ces pays se sont davantage enfoncés dans la dépendance et la spirale inégalitaire. Pour atténuer toutes ces souffrances de l'humanité, le professeur de sociologie propose des réformes dans les grandes institutions nationales et internationales tels l'ACDI, le FMI, la Banque mondiale. Il y va évidemment du credo altermondialiste: solidarité, luttes pour la justice, réduction des dépenses militaires, réformes agraires, suppression des dettes nationales, etc. Il mentionne même un programme d'inspiration keynésianiste.

Beudet reconnaît évidemment que certains pays décollent: la Chine et certaines régions d'Asie. Il oublie l'Inde, le Brésil et d'autres pays d'Amérique latine, mais son ouvrage ratisse trop large pour s'attarder sur des réalités qui ébranleraient trop ses à priori.

Comme je l'ai mentionné plus haut, grâce à beaucoup d'informations qu'il renferme, ce petit ouvrage n'est pas dénué

d'intérêt pour ceux et celles qui s'intéressent aux questions de développement international. Malheureusement, son subjectivisme criant et sa morbidité affligeante lui font perdre beaucoup de crédibilité. On peut aussi lui reprocher l'absence à peu près totale de données empiriques pour appuyer son propos.

Selon moi, après avoir écouté «Jean qui pleure» il faudrait peut-être laisser la parole à «Jean qui rit». Pour cela, la lecture de «Qui aide qui?» devrait être suivie par celles d'auteurs ayant un point de vue plus large, ou moins noir, du développement international. Je pense, par exemple, à Emmanuel Todd qui s'appuie sur des indicateurs démographiques précis et soutient, chiffres à l'appui, que grâce au progrès de la planification des naissances et de l'alphabétisation beaucoup de pays en voie de développement avancent doucement, mais non sans crises de transition, vers la démocratisation et l'essor de leur économie. Dans un autre ordre d'idée, je pense à l'ouvrage de Stephen Smith : *Négrologie: pourquoi l'Afrique meurt*, dans lequel l'auteur décrit de façon édifiante les blocages internes des sociétés africaines vis-à-vis le développement économique et démocratique. Cela enrichit la démarche unidimensionnelle trop largement privilégiée par Beaudet.

Je ne peux terminer ce bref compte rendu sans signaler qu'à la fin de son ouvrage l'auteur semble avoir un doute quant aux motivations qui l'animent: il se demande si les humanitaires comme lui ne sont pas des «Don Quichotte» contemporains»? En effet, pourrions-nous cyniquement ajouter...

Daniel Gomez

NORMAND BAILLARGEON

Contre la réforme. La dérive idéologique du système d'éducation québécois, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 2009, 174 pages.

Pour la plupart des Québécois, l'école a pour principale fonction de transmettre aux enfants des connaissances. L'histoire sert à les informer sur des événements qui se sont déroulés dans le passé. Les mathématiques leur permettent de connaître les lois des nombres. La biologie les renseigne sur le vivant. La chimie leur apprend les secrets de la matière.

Imaginons toutefois que vous croyez que la connaissance n'est qu'une construction du sujet pensant, qui ne se rapporte aucunement au «réel». Qu'en fait, le «réel» n'existe pas vraiment, ou du moins, on ne peut pas prouver qu'il existe. Que la vérité n'existe pas non plus, et qu'en conséquence, nos connaissances peuvent être jugées viables ou non, mais jamais vraies. Que chaque individu produit à sa manière un savoir qui lui est propre, incomparable à celui des autres, et donc non transmissible d'une personne à l'autre. Imaginez que vous pensez tout ça. Quelle conception aurez-vous de l'école ?

Vous vous direz que puisque le savoir n'est pas transmissible, l'enseignant doit abandonner toute prétention de transmettre un savoir à ses élèves. Vous considérerez que si chacun construit son propre savoir, l'école doit permettre à chaque élève de construire le sien, à sa manière, selon ses intérêts et son vécu particuliers, sous la supervision d'un accompagnateur ou d'un motivateur. Vous vous direz finalement que si l'école ne peut transmettre des connaissances, alors, il ne lui reste qu'à développer chez les enfants des «compétences» et, pourquoï pas, des compétences «transversales»!

Cette conception du savoir et les conséquences pédagogiques qui en découlent seraient drôles si elles n'étaient pas dominantes dans les facultés des sciences de l'éducation et si elles n'étaient pas au fondement de la réforme scolaire que le Québec subit depuis une dizaine d'années. Dans son petit livre intitulé *Contre la réforme*, Normand Baillargeon remonte aux racines des nouvelles pédagogies imposées au Québec depuis la mise en œuvre de la fameuse réforme. L'auteur s'attaque ainsi au constructivisme radical, une théorie de la connaissance dont découlent l'approche par compétence, la pédagogie par projets et autres innovations pédagogiques.

Baillargeon montre bien que, du point de vue de la philosophie, le constructivisme est une imposture dont le cas aurait dû être réglé depuis Platon. Il souligne également que la psychologie cognitive a démontré depuis longtemps que le savoir, eh oui, ça se transmet, et que l'enseignement traditionnel demeure la meilleure méthode pour assurer cette transmission. Lorsqu'il regarde les effets de l'application du constructivisme à l'école, le portrait dressé par Baillargeon est encore plus sombre. Les analyses expérimentales comme le projet *Follow Through* aux États-Unis ont prouvé l'inefficacité des méthodes d'inspiration constructiviste, tant pour les élèves les plus forts que pour les plus faibles. De plus, les performances décevantes des élèves soumis à ces méthodes au Québec et en Europe lors des examens internationaux auraient dû achever de clouer le cercueil des nouvelles pédagogies. La réforme devait profiter prioritairement aux élèves en difficulté en cessant de leur transmettre une culture élitiste, en valorisant leur vécu et en rehaussant leur estime d'eux-mêmes. Elle a eu l'effet inverse : en invitant les élèves à construire eux-mêmes leur savoir, elle a abandonné à leur sort les plus démunis, alors que les plus chanceux pouvaient toujours compter sur leurs parents pour leur transmettre les connaissances que l'école avait laissé tomber.

Et pourtant, souligne Baillargeon, les pédagogues du ministère et des facultés des sciences de l'éducation persistent. Pourquoi, se demande-t-il? Pour des raisons idéologiques. Ayant lui-même essayé de critiquer la réforme dans le milieu de l'éducation québécois, Baillargeon a pu constater à quel point l'adhésion des pédagogues au constructivisme est irrationnelle. Peu importent les énormes failles du constructivisme, s'il permet aux pédagogues de se présenter comme des progressistes face aux méchants défenseurs de l'école «traditionnelle», alors, ils sont prêts à y adhérer les yeux fermés. Pour Baillargeon, il est évident que c'est la convergence idéologique entre certaines idées progressistes et le constructivisme radical qui explique sa défense obstinée de la part de nos «scientifiques» de l'éducation.

L'ouvrage de Baillargeon a donc l'immense mérite de démasquer l'idéologie derrière la prétendue scientificité du constructivisme et des théories pédagogiques qui s'en inspirent. La démonstration aurait toutefois été beaucoup plus percutante si la présentation de l'ouvrage avait été retravaillée. Le livre rassemble plusieurs textes qui avaient déjà été publiés ailleurs et qui ont en commun de contenir une critique de la réforme scolaire. Comme c'est souvent le cas avec les recueils de textes écrits par un même auteur, les redites sont nombreuses et le fil conducteur finit par se perdre. Il est étonnant que les Presses de l'Université de Montréal n'aient pas demandé à l'auteur de corriger la situation.

Le livre comporte deux séries de textes: d'abord, trois chapitres, qui font chacun quelques dizaines de pages et qui traitent de la réforme scolaire en général, puis dix chroniques, qui font chacune entre quatre et dix pages, et qui portent sur des sujets aussi variés que l'enseignement des arts, la promotion de l'entrepreneuriat à l'école, le cours

d'éthique et culture religieuse et la survalorisation du recours aux nouvelles technologies. Ces chroniques auraient pu être intégrées à des chapitres afin d'illustrer les effets dévastateurs de la réforme dans une variété de domaines. Les arguments plus théoriques de l'auteur auraient ainsi été renforcés par des exemples.

En fait, une restructuration complète de l'ouvrage pour présenter les arguments sous la forme d'une suite logique plutôt que d'un simple assemblage aurait certainement rendu la lecture plus agréable et aurait mieux servi l'objectif ultime de l'auteur : en finir une fois pour toutes avec la réforme scolaire.

Joëlle Quérin

Doctorante en sociologie, UQAM

CHARLES DENIS

Robert Bourassa (Tome 2), la force de l'expérience, Montréal, Fides, 2009, 453 pages

Tout comme l'a fait Robert Rumilly pour Maurice Duplessis, Charles Denis a conçu le projet d'élever un monument biographique à la mémoire de Robert Bourassa. Il faut rappeler que l'auteur fut un proche conseiller de Bourassa dont la mission consistait à fabriquer une image positive du premier ministre, ce qu'il continue à faire à titre de biographe.

Il suit les traces de Rumilly non seulement par le ton hagiographique qu'il adopte, mais aussi parce qu'il lui emprunte sa méthode de travail dans la construction de son récit. Comme dans le premier tome (voir *L'Action nationale*, mars 2007), l'auteur adopte une trame chronologique et s'appuie

pour l'essentiel sur les comptes rendus des journaux. Il ne cite jamais ses sources et ne semble pas avoir eu accès aux archives personnelles de Robert Bourassa. Il ne mentionne aucune correspondance personnelle (sauf une lettre à John Turner p.272, mais sans en indiquer la source), ni aucun document confidentiel. Pas d'analyse de caractère, pas d'intrusion dans la vie personnelle, peu d'informations sur les fréquentations ou le réseau d'influence entourant Bourassa, le héros est présenté comme un homme seul dont la politique est la seule passion, qui se bat contre les establishments des deux partis libéraux et qui, grâce à son génie politique, a su reconquérir d'abord les faveurs de son parti et ensuite celles de l'électorat après une traversée du désert de quatre ans.

Ce tome 2 reconstitue minutieusement la longue marche que Robert Bourassa a entreprise de son exil post électoral de 1976 à son retour au pouvoir en 1985. On suit pas à pas cette renaissance politique qui a été favorisée par la campagne référendaire de 1980 où Bourassa s'est imposé comme un adversaire farouche de la souveraineté du Québec et a démonté les contradictions du Parti québécois et les faiblesses intellectuelles de la question référendaire. Alors qu'il était méprisé par son propre parti, il a su reprendre de la crédibilité et surpasser même les principaux ténors du camp du non par une logique argumentative sans concessions. Il répond à toutes les invitations et profite de ces visites en région pour reconstituer son réseau de soutien à travers le Québec.

Charles Denis, inspiré sans doute par le carnet des rendez-vous de Bourassa, relate les centaines d'assemblées publiques, de conférences, de réunions auxquelles participe Bourassa. À chaque fois, ses discours sont inspirés, percutants et efficaces dans la dénonciation du Parti québécois.

L'auteur n'a que des louanges pour son champion qui tel saint Michel sait terrasser le dragon péquiste. Il oublie en cours de route, tant son enthousiasme est grand, de nous souligner certaines contradictions de son héros. Ainsi en 1983, Bourassa dénonce la taxe ascenseur sur l'essence qui nuit à la productivité des entreprises, mais curieusement une fois au pouvoir, il oubliera d'abolir cette taxe si «immorale» (voir p. 253).

On suit ensuite Bourassa dans les arcanes de la course à la chefferie où il défait facilement ses adversaires Denis Paradis et Daniel Johnson. Il joue alors de son immense talent politique pour se remettre en selle au grand dam des ténors du parti libéral du Canada qui auraient souhaité l'élection de Daniel Johnson.

Prudent, fin stratège, Bourassa recule autant que faire se peut son retour à l'Assemblée nationale, comme chef de l'opposition, préférant affronter le Parti québécois dans le cadre d'une élection générale. Il profite de sa liberté pour ratisser le Québec et consolider la machine électorale du PLQ qui sous sa direction renoue avec le succès des campagnes de financement. Il infligera par la suite une défaite cinglante au Parti québécois et à son nouveau chef Pierre-Marc Johnson, tout en étant lui-même défait dans le comté de Bertrand.

Ce tome 2 ne nous apprend rien de nouveau, mais il a le mérite de reconstituer de façon systématique et chronologique la trame des événements qui ont marqué l'histoire politique du Québec de 1976 à 1985. Le retour au pouvoir de Robert Bourassa est exceptionnel et atteste une force de caractère peu commune et d'un goût obsessionnel du pouvoir.

Il s'agit d'une biographie unilatérale qui ne cherche pas à documenter diverses interprétations ou facettes de cette période de l'histoire politique du Québec mais qui adhère totalement aux positions défendues par le personnage. C'est en quelque sorte une vision libérale d'un dirigeant du Parti libéral. Une histoire lisse, un chef qui ne se trompe jamais, sans défaut, un mythe en construction. L'auteur pousse même l'audace jusqu'à comparer Bourassa à Gandhi.

Denis Monière

Professeur au département de science politique, Université de Montréal

LOUIS COTÉ, BENOIT LÉVESQUE ET GUY MORNEAU
État stratège et participation citoyenne, PUQ, 2009,
278 pages

JEAN-FRANÇOIS PAYETTE
Introduction critique aux relations internationales du Québec,
PUQ, 2009, 118 pages

ANNE-MARIE GINGRAS
Médias et Démocratie : le grand malentendu (3^e édition),
PUQ, 2009, 304 pages

VINCENT LEMIEUX
L'étude des politiques publiques. Les acteurs et leur pouvoir
(3^e édition), PUL, 2009, 220 pages

FRÉDÉRIC LESEMAN ET JEAN-FRANÇOIS CÔTÉ (DIR.)
La construction des Amériques aujourd'hui, PUQ, 2009,
404 pages

PAUL OHL
Montferrand: Le prix de l'honneur, Libre Expression, 2008,
370 pages

DANIEL BARIL ET NORMAND BAILLARGEON (DIR.)
Heureux sans Dieu, VLB, 2009, 176 pages

MARIE-ÈVE SURPRENANT
Jeunes couples en quête d'égalité, Sisyphe, 2009, 128 pages

CLAUDE-HENRI GRIGNON

Olivar Asselin, le pamphlétaire maudit, Éditions Trois-Pistoles, 2007, 342 pages

JEAN-PAUL DE LAGRAVE

Les Robinson Crusoe de l'histoire. Essai sur la solitude du Québec, Éditions Trois-Pistoles, 2009, 164 pages

MICHEL BRUNET

La présence anglaise et les Québécois (réédition), Les Intouchables, 2009, 326 pages

CHARLES-PHILIPPE COURTOIS

La Conquête : une anthologie, TYPO, 2009, 490 pages

ÉRIC BÉDARD

Les réformistes. Une génération canadienne-française au milieu du XIX^e siècle, Boréal, 2009, 416 pages

YUHO CHANG

Famille et identité dans le roman québécois du XX^e siècle, Septentrion, 2009, 266 pages

NICOLAS LÉVESQUE

(...) *Teen Spirit. Essai sur notre époque*, Nota Bene, 2009, 124 pages

LUC LACOURSIÈRE

Essais sur Émile Nelligan et sur la chanson populaire, Fides, 2009, 448 pages

GILLES LAPORTE

Molson et le Québec, Michel Brûlé, 2009, 264 pages

JEAN-CLAUDE GERMAIN

Nous étions le Nouveau Monde, HURTUBISE HMH, 2009, 256 pages

GUY LAPERRIÈRE

Les cantons de l'est, PUL, 2009, 200 pages

PIERRE-LUC BÉGIN

Michael Ignatief. Imposture et ascension, Éditions du Québécois, 2009, 167 pages

ROBERT THÉRIEN

Beau Dommage. Tellement on s'aimait, VLB, 2009,
226 pages

BOB SIROIS

Le Québec mis en échec, Les Éditions de l'Homme, 2009,
288 pages

ANDRÉ BEAUCHAMP

L'eau et la terre me parlent d'ailleurs, Novalis, 2009,
224 pages

BRIAN LEE CROWLEY

Fearfull symetry. The fall and rise of Canada's founding values, Key Porter Books, 2009, 358 pages

MARIE-PAULE VILLENEUVE

Le Tiers monde au fond de nos bois, Fides, 2009, 137 pages

MARC COMBY

Philippe Vaillancourt. Militant syndical et politique, VLB,
2009, 176 pages

MARIE-THÉRÈSE LEFEBVRE ET JEAN-PIERRE PINSON

Chronologie musicale du Québec 1535-2004, Septentrion,
2009, 368 pages

NORMAND CAZELAIS

La culture du froid ou Vivre l'hiver au Québec, Fides, 2009,
200 pages

A

DAVE ANCTIL

Mondialiser les esprits	Nov.-Déc.	94
Les raisons de la guerre	Février	67
Sarkozy et la banalité du mépris	Mars	10
Le retour de la raison publique en matière de fiscalité	Mai-Juin	99

B

ANDRE BEAUCHAMP

L'équité intergénérationnelle	Septembre	35
-------------------------------	-----------	----

SIMON BEAUDRY

Pour l'actualisation de la ceinture fléchée	Mai-Juin	89
---------------------------------------------	----------	----

NICOLE BELAND

Le Québec est un paradis pour les entreprises d'exploration minière	Septembre	135
------------------------------------------------------------------------	-----------	-----

YVES BELANGER

La nouvelle dynamique de l'industrie de défense québécoise	Nov.-Déc.	156
---------------------------------------------------------------	-----------	-----

GEORGES BELLEMARE

1759 – 1760: Nouveau regard	Septembre	131
-----------------------------	-----------	-----

CARL BERGERON

L'intolérable liberté	Mars	114
Enquête sur le « profilage racial » : le prochain coup de force	Octobre	121

GASTON BERNIER

Cap aux Diamants et Petite Rue Champlain	Février	137
------------------------------------------	---------	-----

ANDRE BINETTE		
Le Québec et le Groenland	Février	42
PIERRE BLOUIN		
Champlain et le Saint-Laurent : un fleuve et un pays	Mai-Juin	21
MATHIEU BOCK-COTE		
Retour sur Mai 68 avec Jean-Pierre Le Goff	Février	76
Alain Dubuc. À mes amis souverainistes	Février	118
Jean-François Cloutier. Jeff Fillion et le malaise québécois	Janvier	110
La mauvaise leçon du professeur Bouchard	Mai-Juin	94
L'école, laboratoire du multiculturalisme	Mars	68
La nouvelle identité multiculturelle et la bruxellisation de Montréal	Octobre	100
La fabrique du multiculturalisme : le cours Éthique et culture religieuse en contexte	Septembre	18
La nouvelle question nationale européenne	Septembre	68
JEAN-LOUIS BOURQUE		
Louise Beaudoin et Stéphane Paquin (dir.) Pourquoi la Francophonie ?	Avril	131
Dominique Labbé et Denis Monière. Les mots qui nous gouvernent. Le discours des premiers ministres québécois : 1960-2005	Janvier	121
C		
MARC CHEVRIER		
L'UQAM, sauvée par une grève ? Ou l'éducation supérieure dans l'ombre d'un drôle d'État	Mai-Juin	11
PIERRE CLOUTIER		
La douloureuse aventure du PCAA	Mai-Juin	110
JOCELYN COULON		
Le débat entre « missions de maintien de la paix » et « missions de combat »	Nov.-Déc.	114
CHARLES-PHILIPPE COURTOIS		
Marine Lefèvre. Charles de Gaulle. Du Canada français au Québec	Avril	124
Marc-André Bernier et Réal Ouellet. Nouvelles françaises du XVIIIe siècle	Février	108
La culture de la médiocrité	Mars	82

Revue Liberté, no 282, novembre 2008 : «Arthur Buies, notre contemporain»	Mai-Juin	125
Plaines d'Abraham. Essai sur l'égo-mémoire des Québécois	Nov.-Déc.	199
Un Québec qui n'ose dire son nom	Nov.-Déc.	49
Pour en finir avec une imposture : la «laïcité ouverte»	Avril	59
Option Louisiane	Février	15

D

MARTIN DAVID-BLAIS

Marc-François Bernier. Journalistes au pays de la convergence	Mai-Juin	153
------------------------------------------------------------------	----------	-----

FERNAND DAOUST

La FTQ, le français, le Québec...	Nov.-Déc.	23
-----------------------------------	-----------	----

LOUIS DE KINDER

Qui sommes-nous ?	Mai-Juin	203
-------------------	----------	-----

GASTON DESCHENES

Les balles perdues de la guerre révisionniste	Septembre	80
-----------------------------------------------	-----------	----

DOMINIC DESROCHES

Pierre Mouterde. Pour une philosophie de l'action et de l'émancipation	Septembre	109
Jean-Pierre Gallou. Petit traité utopiste,	Septembre	101

BENOIT DUBREUIL

Jean-François Lisée. Pour une gauche efficace	Avril	119
Louise Dechêne. Le Peuple, l'État et la Guerre au Canada sous le Régime français	Février	102
Michael Ignatieff. Terre de nos aïeux :		
Quatre générations à la recherche du Canada	Septembre	90
Andrée Lajoie. Vive la recherche libre!	Septembre	115
L'avenir du Québec est-il flamand ?	Octobre	48

JEAN-YVES DUGAS

Le gentilé comme moteur de l'identité	Avril	26
Affirmation nationale et identité collective (1951-2007)	Février	58
Une gentilistique encore bien fragile (1900-1950)	Janvier	44
La volonté de se nommer	Mars	54

GERMAIN DULAC

Mélisa Blais et Francis Dupuis-Déri.

Le mouvement masculiniste au Québec Janvier 115

F

ANDREE FERRETTI

Hélène Pedneault, une battante
devant l'imperfection du monde

Janvier 8

AUDE-EMMANUELLE FLEURANT

Budget de la Défense: le Canada
à la croisée des chemins

Nov.-Déc. 135

MICHEL FORTMANN

Les études de sécurité au Québec

Nov.-Déc. 170

G

JEANNE GAGNON

Pour que le féminisme introduise
à l'égalité citoyenne

Mai-Juin 77

NORMAND GAGNON

Gazprom révèle le vrai visage de Rabaska:
les masques tombent

Février 134

ROMAIN GAUDREAU

Dollard des Ormeaux, Vie et mort d'un rite

Janvier 12

RICHARD GERVAIS

Omar Aktouf. La stratégie de l'autruche.
Jean Laliberté. Les fonctionnaires. Politique,
bureaucratie et jeux de pouvoir

Octobre 142

Octobre 134

CLAUDE GIRARD

Jeter les bases d'un nouveau nationalisme
au Québec

Nov.-Déc. 65

DANIEL GOMEZ

Pierre Beaudet. Qui aide qui? Une brève histoire
de la solidarité internationale au Québec

Nov.-Déc. 205

PIERRE GRAVELINE

Le projet d'indépendance du Québec piégé
par l'électoratisme et le parlementarisme

Nov.-Déc. 57

J

MARCEL JUNIUS

Hommage à Guy Frégault (1918-1977) Janvier 139

L

HENRI LABERGE

Jacques Cartier, découvreur du Québec Septembre 32

MARIE-CHRISTINE LALONDE-FISET

L'Arctique : fin ou moyen ? Nov.-Déc. 126

ALEXANDRE LAMOUREUX

Carl Bergeron. L'État québécois et le carnaval de la décadence Janvier 132

GUILLAUME LAMY

Entrevue avec Claude Corbo à propos de Passion et désenchantement du ministre Lapalme Septembre 59

ROBERT LAPLANTE

Notre État contre nous-mêmes Nov.-Déc. 4

Lettre ouverte au docteur Gaétan Barrette Avril 4

Le procès du régime Février 4

Pendant ce temps au CHUM Janvier 4

Ce qui se défait Mai-Juin 4

Le grand remue-méninges Mars 4

Un théâtre d'ombres Octobre 4

Les rivages de l'impuissance Septembre 4

ALEXIS LAPOINTE

Pierre Monette. Rendez-vous manqué avec la révolution américaine. Février 110

ANDRE LECLERC

Fernand Daoust et la construction du Québec moderne Octobre 18

JEAN-MARC LEGER

Canadiens français pendant deux siècles et demi Avril 57

JACQUES LEVASSEUR

Gazprom révèle le vrai visage de Rabaska : les masques tombent Février 134

M

LAURENT MAILHOT

Carnets de campagne II Janvier 32

Gaétan Brulotte. L'univers de
Jean-Paul Lemieux Mai-Juin 146

ANDRE MAINGUY

Le véhicule électrique, source de santé
pour le Québec Mai-Juin 196

JOSEPH MELANÇON

Rabaska : Le plat de lentilles Mai-Juin 39

FLORENT MICHELOT

Il faut rendre l'Europe aux peuples ! Septembre 53

DENIS MONIERE

Charles Denis. Robert Bourassa (Tome 2),
la force de l'expérience NOV.-DÉC. 212**N**

THIERRY NOOTENS

Josianne Paul. Exilés au nom du roi :
les fils de famille et les faux-sauniers
en Nouvelle-France, 1723-1749 Septembre 98**P**

GILBERT PAQUETTE

Camille Laurin : Le courage et la détermination ! Avril 11

ROBIN PHILPOT

Le Rwanda passe à l'anglais Janvier 51

CLAUDETTE PICHE

Énergies vertes pour les Américains Mai-Juin 193

CLAUDE PIGEON

La voie territoriale Mars 13

PHILIPPE JEAN POIRIER

Pour l'actualisation de la ceinture fléchée Mai-Juin 89

Q

JOËLLE QUERIN

John Saul. Mon pays métis. Quelques vérités sur le Canada.	Mai-Juin	158
Gisèle Kayata-Eid. Accommodante Montréal	Mars	134
M. Breaugh et F. Dupuis-Déri (dir.). La démocratie au-delà du libéralisme: perspectives critiques	Octobre	139
Pierre-Luc Bégin. Michael Ignatieff, un danger pour le Québec	Septembre	105
Normand Baillargeon. Contre la réforme. La dérive idéologique du système d'éducation québécois	Nov.-Déc.	206
À l'école du multiculturalisme	Février	94
John Saul. Mon pays métis. Quelques vérités sur le Canada	Mai-Juin	171
L'endoctrinement bien-pensant	Mars	102

R

GILLES RHEAUME

Rosaire Morin, tel que je l'ai connu	Avril	46
--------------------------------------	-------	----

MATTHIAS RIOUX

La démocratie représentative fait peur	Février	51
Ils ont perdu la carte!	Mai-Juin	49

MICHEL ROCHE

Frédéric Boily. Mario Dumont et l'Action démocratique du Québec	Janvier	126
-----------------------------------------------------------------	---------	-----

GUILLAUME ROUSSEAU

Anne Mévellec. La construction politique des agglomérations au Québec et en France. Territoire, gouvernement et action publique	Mars	128
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------	-----

STEPHANE ROUSSEL

Le Québec et la Défense du Canada	Nov.-Déc.	110
-----------------------------------	-----------	-----

PAUL-EMILE ROY

Gilles Marcotte. La littérature est inutile	Nov.-Déc.	201
Hervé Fischer. Québec imaginaire et Canada réel. L'Avenir en suspens	Janvier	131

Pierre Savard. Entre France rêvée et France vécue. Douze regards sur les relations franco-canadiennes aux XIX ^e et XX ^e siècles	Septembre	99
Jean-Pierre Issenhuth, Le Cinquième monde. Carnet	Septembre	115
Gabriel Dumont. Souvenirs de résistance d'un immortel de l'Ouest	Mai-Juin	150
Révolution tranquille ou capitulation tranquille?	Avril	110

S

PIERRE SERRE

La vraie nature de L'ADQ	Avril	31
Le Bloc québécois et les élections fédérales de 2008	Janvier	64
Le recul du pouvoir francophone	Mai-Juin	59
Le douloureux bilan des élections du 8 décembre 2008	Mars	32
Une nouvelle reine pour Montréal?	Octobre	66

MICHEL SEYMOUR

Pourquoi rompre les rangs?	Octobre	29
----------------------------	---------	----

JEAN-CLAUDE SIMARD

Énergie éolienne et développement régional	Avril	72
--------------------------------------------	-------	----

MAJELLA SIMARD

La voie territoriale	Mars	13
----------------------	------	----

T

FRANCE THEORET

Jean-Philippe Warren. Ils voulaient changer le monde	Mars	124
Pierre Beaudet. On a raison de se révolter	Mars	135

YVES TREMBLAY

L'enseignement de l'histoire militaire au Québec	Nov.-Déc.	178
-----------------------------------------------------	-----------	-----


V
PIERRE VADEBONCOEUR

Gérard Picard, l'inconnu	Nov.-Déc.	17
Le dilemme approche	Avril	41
Le pays de l'ambiguïté	Février	11
Un moment d'histoire	Octobre	11
La métamorphose d'un livre	Septembre	13

PIERRE VENNAT

Martin Chaput. Dieppe ma prison. Récit de guerre de Jacques Nadeau,	Février	127
------------------------------------------------------------------------	---------	-----


W
RICHARD WEILBRENNER

Bas les masques!	Mai-Juin	192
------------------	----------	-----

*Souveraineté du Québec
Langue française
Fête nationale
Assurance
vie*



www.ss.jbmauricie.qc.ca
375-4881 • 1-800-821-4881



Sansregret, Taillefer & Associés inc.
Cabinet en assurance collective de personnes

178, rue Sainte-Marie
Terrebonne (Québec)
J6W 3E1

info@sta-conseil.com
www.sta-conseil.com
Téléphone : (450) 471-2662
(514) 355-7869
(800) 782-5799

Télécopieur :
(450) 471-0026
(514) 355-7923

Allard CA inc.

Comptable agréé

Pierre Allard, c.a.

8175, boul. St-Laurent, 3^e étage, Montréal (Québec) H2P 2M1
Téléphone : (514) 385-6601 • Fax : (514) 385-6177
Courriel : allardp@qc.aira.com

L'Action nationale en héritage

Legs et dons planifiés

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'Action nationale; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité et ce, sans s'éloigner, même après 90 ans d'existence, de notre mission.

Qu'est-ce qu'un don planifié ?

- Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et ;
- les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex. : dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars que vous avez souscrite il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrions vous émettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés
a/s : Jacques Martin
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

(514) 845-8533 ou, sans frais, au 1-866-845-8533

GFB

Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819-397-4920

**CLUB DES 100 ASSOCIÉS
DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE**

Fernand Allard	Henri Joli-Cœur
Patrick Allen †	Lucie Lafortune †
François-Albert Angers †	Anna Lagacé-Normand †
Gaston-A. Archambault †	Bernard Lamarre
Jean-Paul Auclair	Denis Lazure †
Paul Banville	Richard Leclerc
Thérèse Baron †	Clément Martel
François Beaudoin	Jacques-C. Martin
Gaston Beaudry †	Yvon Martineau
Dominique Bédard †	Roger Masson
Yvan Bédard	Daniel Miroux
Henri Blanc	Louis Morache
Antoinette Brassard	Rosaire Morin †
Henri Brun	Reginald O'Donnell
Jean-Charles Claveau	Arthur Prévost †
Roch Cloutier	Ghislaine Raymond-Roy
Robert Comeau	René Richard †
Robert Côté	Jacques Rivest
Louis-J. Coulombe	Jean-Denis Robillard
Gérard Deguire	Ivan Roy
Bob Dufour	Paul-Émile Roy
Yves Duhaime	Claudette Thériault
Nicole Forest	Marcel Trottier †
Léopold Gagnon	Réal Trudel
Henri-F. Gautrin †	Cécile Vanier
Claude Ghanimé	André Verronneau
Paul Grenier	Claude-P. Vigeant
Michel Grimard	Madeleine Voora
Yvon Groulx	André Watier
Marcel Henry	

**Le Club des 100 associés
regroupe les donateurs de 1000 \$ et plus.**

L'Action NATIONALE

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

RÉDACTION

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « L'index des périodiques canadiens » depuis 1948, dans « Périodex » depuis 1984, dans « Repères » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

Collaboration à la révision

Jacques Brousseau

Mise en page

Sylvain Deschênes

Impression

Marquis imprimeur

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Mission

Être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

Président

Denis Monière

Secrétaire

Charles-Philippe Courtois

Trésorier

Robert Ladouceur

Conseillers

Mathieu Bock-Côté

Christian Gagnon

Isabelle Le Breton

Jacques Martin

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Dave Anctil

Jean-Louis Bourque

Myriam D'Arcy

Pierre de Bellefeuille

Robert Comeau

Benoît Dubreuil

Geneviève Dugré

Henri Laberge

Josée Lacourse

Gilles Lavoie

Alain Laramée

Anne-Michele Meggs

Jacques-Yvan Morin

Pierre Noreau

Joëlle Quéryn

Guillaume Rousseau

Membres honoraires

Christiane Bérubé, Jacques Boulay †, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Jean-Jacques Chagnon, Hélène Chénier, Pierre Dupuis †, Lucia Ferretti, Delmas Lévesque, Yvon Groulx, Léo Jacques, Yves Michaud, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon, Gilles Rhéaume

Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Jean Genest †, Jean-Marc Léger, Georges Meyers, Paul-Émile Roy

ABONNEMENT	GRILLE TARIFAIRE	
	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	73,37 \$ <i>(65\$ + taxes)</i>	135,45 \$ <i>(120\$ + taxes)</i>
Abonnement de soutien	175 \$	300 \$
Étudiant	42,89 \$ <i>(38\$ + taxes)</i>	76,75 \$ <i>(68\$ + taxes)</i>
Institution	129,81 \$ <i>(115\$ + taxes)</i>	220,11 \$ <i>(195\$ + taxes)</i>
Autres pays	150 \$	275 \$
Abonnement PDF	50,79 \$ <i>45\$ + taxes</i>	90,30 \$ <i>80\$ + taxes</i>
	TVQ 1012563392	TPS 11901 9545

Nouveauté!

Trois façons de régler votre abonnement

- paiement internet sécurisé Desjardins dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

L'ACTION NATIONALE
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Téléphone: 514-845-8533
sans frais, 1-866-845-8533

Pour nous joindre par courriel:
revue@action-nationale.qc.ca

www.action-nationale.qc.ca

ISSN-0001-7469

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité: 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP: www.sodep.qc.ca

Envoi de Poste-Publications - Enregistrement N° 09113 « Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP) pour nos dépenses d'envoi postal » **Canada**
« Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à notre adresse ».